

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

14U16

Rendu exécutoire
le



ETUDE URBAINE

Date d'origine :

Juillet 2021

9

ARRET du Projet - Dossier annexé à la
délibération municipale du **4 avril 2019**

APPROBATION - Dossier annexé à la
délibération municipale du **12 Juillet 2021**

Urbanistes :

Mandataire : ARVAL

Agence d'Urbanisme ARVAL
Sarl MATHIEU - THIMONIER - CARRAUD
3 bis, Place de la République - 60800 CREPY-EN-VALOIS
Téléphone : 03 44 94 72 16 - Fax : 03 44 94 72 01
Courriel : Nicolas.Thimonier@arval-archi.fr

Equipe d'étude :

N. Thimonier (Géog-Urb), M. Louërat (Urb)

Participation financière : Conseil Départemental de l'Oise



VINEUIL-SAINT-FIRMIN

Parc naturel régional Oise-Pays de France



Maître d'ouvrage
Parc naturel régional Oise-Pays de France
Château de la Borne Blanche
48 Rue d'Hérivaux BP6
60560 ORRY-LA-VILLE
Tél. 03 44 63 65 65 / Fax. 03 44 63 65 60

Maître d'œuvre
GROUPE GEOVISION
12 Rue de Villevert
60 300 SENLIS
Tél. 03 44 53 82 60 / Fax. 03 44 53 82 55

ARCASA
12 rue de Villevert
60300 SENLIS
Tél. 03 44 53 82 48

JUILLET 2009

I COMPRÉHENSION DU PAYSAGE D'INSCRIPTION DU BÂTI.

CADRE GÉNÉRAL : analyse du site d'implantation des bourgs

Environnement géographique / p. 4

LE CONTEXTE RÉGIONAL / P. 4

- Vineuil-Saint-Firmin au Sud de l'Oise ; un paysage rural soumis à la forte pression d'Île-de-France / p. 4

LA GÉOLOGIE, LA GÉOMORPHOLOGIE ET L'HYDROGRAPHIE / P.6

- Un vaste plateau calcaire surmonté d'une chaîne de monts & découpé par des vallées / p. 6
- L'Oise et la Nonette encadrent la butte d'Apremont / p. 7

LES PRINCIPALES COMPOSANTES PAYSAGÈRES / P. 8

- La forêt et la Nonette ; les composantes paysagères / p. 8

CADRE GÉNÉRAL : approche historique.

Genèse et évolution dans le temps du paysage / p. 12

UN TERRITOIRE MARQUÉ PAR L'HISTOIRE DU XVIII^e SIÈCLE / P. 12

- Vineuil dans le parc de Chantilly : Une relation directe entre ce bourg et le château / p. 12
- Une activité agricole présente / p. 14
- Saint-Firmin tourné vers la Nonette : une occupation du sol riche et variée / p. 15

XIX^e / p. 16

- La vénerie & l'ère industrielle marquant le grand paysage / p. 16

XX^e / p. 17

- Vers 1910 ; une simplification du paysage / p. 17
- 1949 ; le développement des loisirs, des activités industrielles & agricoles / p. 18
- 1969 & 1986 ; développement de la scierie, des équipements sportifs & extension urbaine / p. 19
- 2004 ; une densification de l'occupation du sol / p. 19

SYNTHÈSE / P. 20

- Une occupation du sol dense : la fermeture de l'espace par des entités closes & homogènes / p. 20

CADRE COMMUNAL : prise en compte du paysage d'inscription du bâti.

Inscription des villages dans le grand paysage / p. 22

LE SOCLE TOPOGRAPHIQUE / P. 22

- Le paysage de vallée à Vineuil-Saint-Firmin / p. 22

LA GÉOLOGIE & LES CARRIÈRES / p. 24

- Des carrières dans le bourg de Vineuil / p. 24

LA TOPOGRAPHIE & L'EAU / P. 26

- La Nonette, une multiplicité d'expressions de l'eau / p. 26

LE CONTEXTE NATUREL / P. 28

- Une couverture végétale complexe de plateau & de vallée / p. 28
- Patrimoine naturel & écologique ; une grande richesse naturelle / p. 30

LA SURFACE BÂTIE / P. 32

- Une morphologie urbaine spécifique à la commune / p. 32

LA TRAME VIAIRE / P. 34

- Un réseau structuré à partir d'un axe orthogonal / p. 34

Entités paysagères / p. 38

UN PAYSAGE RURAL & BOISÉ DANS LA VALLÉE DE LA NONETTE / P. 38

Perceptions des paysages / p. 44

DES ESPACES OUVERTS & FERMÉS / P. 44

DES LIGNES DE FORCE DU PAYSAGE & AMBIANCES / P. 50

Patrimoines et éléments remarquables / p. 62

UNE IDENTITÉ COMMUNALE FORTE / P. 62

- Patrimoine forestier & paysager / p. 63
- Patrimoine agricole & paysager / p. 64
- Patrimoine lié à l'ancienne voie ferrée / p. 65
- Patrimoine lié à l'eau (fond de vallée & petit patrimoine) / p. 66
- Patrimoine naturel & paysager ; les sites protégés / p. 67
- Patrimoine bâti remarquable ; monuments protégés & bâtis remarquables / p. 68

Bilan général du grand paysage / p. 72

LES ATOUTS & LES CONTRAINTES / P. 72

- Une diversité importante du grand paysage / p. 72

LES ENJEUX / P. 73

- Une identité locale très forte / p. 73

ANNEXE GRAND PAYSAGE / P. 74

- les outils de protection du grand paysage (sites classés et inscrits).
- les outils de protection et règlement du patrimoine écologique (ZNIEFF, ZICO, corridor écologique).

Environnement géographique LE CONTEXTE RÉGIONAL

Vineuil-Saint-Firmin au Sud de l'Oise ; un paysage rural soumis à la forte pression d'Ile-de-France

La commune de Vineuil-Saint-Firmin, d'une superficie de 778 ha pour 1465 habitants, se localise au Sud du département de l'Oise dans un espace sensible soumis à la forte pression d'aménagement engendrée par l'Ile-de-France.

Située sur le plateau du Valois Multien forestier, l'atout de ce paysage du Sud de l'Oise est de bénéficier de son intégration dans le Parc naturel régional de l'Oise-Pays de France.

Ce territoire, de caractère essentiellement rural, est réputé depuis plusieurs siècles pour la richesse naturelle et culturelle qu'il renferme :

- un **massif forestier** de 20 000 hectares regroupant les forêts de Chantilly, d'Halatte et d'Ermenonville,
- un **patrimoine historique** de renommée internationale comme le domaine de Chantilly.

Ces trois massifs boisés représentent un véritable poumon vert. L'enjeu avec le parc est de préserver à la fois cette ruralité ainsi que son patrimoine souvent menacé par la pression foncière due à la proximité de Paris et du plan européen de développement de Roissy.

Ce paysage boisé est traversé par de grands axes orientés Nord-Sud : la ligne SNCF Paris-Amiens, la RN16, l'A1... La RD924 permet à Vineuil-Saint-Firmin d'être reliée très rapidement à ces grandes infrastructures.

Forte de son identité, le territoire de la commune est concerné par le site classé du domaine de Chantilly et le site inscrit de la vallée de la Nonette (cf. fiche de la DIREN en annexe).



Le PNR OPF au Nord de Paris.

Commune de Vineuil-Saint-Firmin.

Département : Oise
Superficie : 778 ha.
Altitude : 50 mètres.
Population : 1465 habitants.



Étude urbaine sur la commune de Vineuil-Saint-Firmin.

Parenthèse technique UNITÉ PAYSAGÈRE

Vineuil dans le Valois Multien.

«Le Valois Multien possède une forte identité forestière (massif des Trois forêts) et agricole. Il est bordé par les vallées de l'Oise, de l'Automne et de l'Ourcq alimentées par de nombreuses vallées affluentes. Ces dernières entaillent le plateau et lui confèrent une entité paysagère (pâtures, polycultures, parcs...). Cette entité se distingue par une densité urbaine plus élevée à l'Ouest (Senlis, Chantilly, Lamorlaye...) qu'à l'Est, où le secteur est beaucoup plus rural. Les bourgs de plus grande taille sont concentrés autour des voies de communication (Crépy-en-Valois, le Plessis-Belleville...).».



Vineuil-Saint-Firmin dans l'unité paysagère du Valois Multien, source : Atlas des paysages de l'Oise.

Parenthèse technique ENTITÉ PAYSAGÈRE

Vineuil-Saint-Firmin dans l'entité paysagère :

Le plateau du valois Multien forestier.

«Le **plateau forestier** couvre la partie Ouest de l'unité. Sa limite avec le plateau agricole n'est pas franche. Il est traversé par les vallées de la Nonette et de la Thève qui abritent un patrimoine historique et culturel reconnu au niveau mondial (Chantilly, Ermenonville, Abbaye de Chaalis...). Le plateau forestier est la partie la plus urbanisée et la plus touristique du Valois Multien. Le Massif des Trois forêts offre une grande variété de paysages forestiers. Il est l'un des poumons verts du Sud de l'Oise (promenade...) et présente de nombreux sites pour les loisirs ; parcs d'attraction, golfs, clubs d'équitation...».

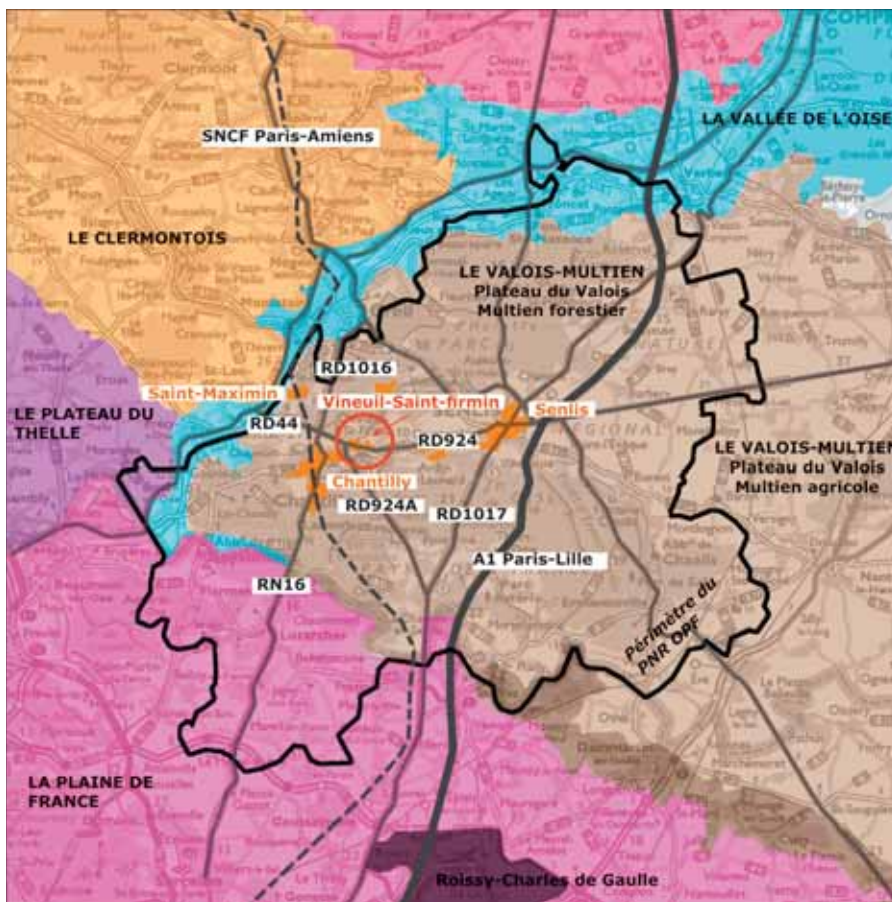


Une alternance de massifs forestiers et de petites vallées humides.

«Le plateau est occupé par de **grands massifs forestiers entrecoupés de petites vallées** très ouvertes. Au Nord, le massif d'Halatte s'étend de la vallée de l'Oise à la vallée de la Nonette. Au Sud, les massifs de Chantilly et d'Ermenonville sont contigus et encadrés par les vallées de la Nonette et de la Thève. Ils présentent tous des limites franches, dessinant une alternance d'espaces ouverts et fermés...».



Source : Atlas des paysages de l'Oise.



La vallée de la Nonette délimitant le Sud de la limite communale de Vineuil-Saint-Firmin.

Environnement géographique LA GÉOLOGIE, LA GÉOMORPHOLOGIE & L'HYDROGRAPHIE

La géologie

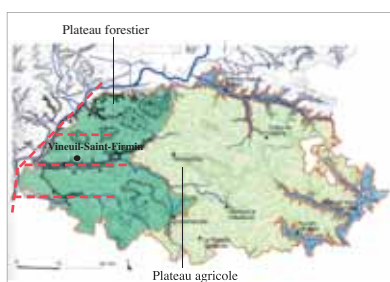
Un vaste plateau calcaire surmonté d'une chaîne de monts & découpé par des vallées.

Le territoire géologique concernant la commune de Vineuil-Saint-Firmin est caractérisé par un sous-sol d'épaisses couches de calcaires coquilliers. Plus dur que la craie, il en résulte de vastes plateaux, au relief doux et de faible amplitude incliné vers l'Ouest (en direction de l'Oise). Il en résulte également son exploitation (carrières à ciel ouvert et carrières souterraines à flanc de coteau dont les ouvertures sont souvent utilisées en habitat troglodytique). Si on connaît assez bien l'exploitation des carrières de Saint-Maximin, celle de Vineuil-Saint-Firmin est bien moins connue mais globalement, cette pierre a forgé l'identité des habitats et édifices.

Ces formations sont surmontées d'une strate de calcaire de Saint-Ouen auprès de laquelle se sont accumulés des limons, des loess et de sables d'âges variés. Plus résistant à l'érosion, il en résulte la chaîne des buttes-témoins dont fait partie la butte d'Apremont. L'accumulation de ces sables très drainants pour l'agriculture sert de socle à la forêt. Les prairies des secteurs qui ne sont pas arrosées dans les golfes témoignent d'une pédologie très rustique, assez pauvre.

Parenthèse technique GÉOMORPHOLOGIE

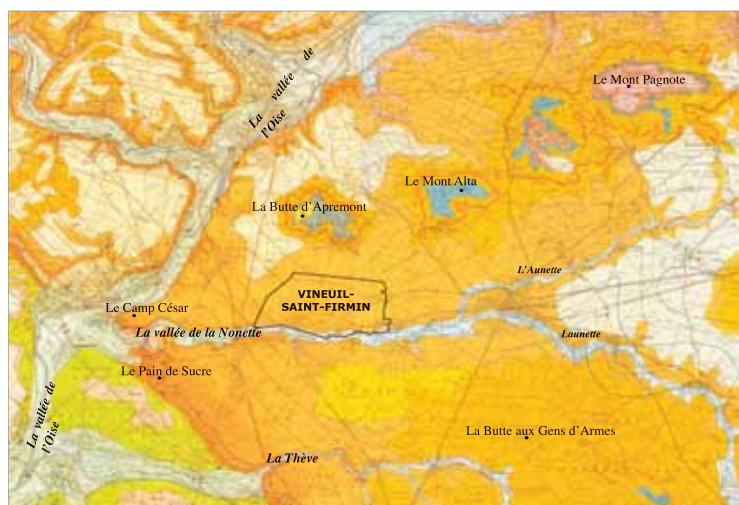
Vineuil-Saint-Firmin
 Un système linéaire dominant Est-Ouest



Source : Atlas des paysages de l'Oise.
 Schéma du système linéaire dominant à l'extrémité Ouest du plateau forestier.



Géologie du territoire d'inscription de la commune de Vineuil-Saint-Firmin.



L'Oise et la Nonette encadrent la butte d'Apremont

Le réseau hydrographique y a creusé des vallées symétriques.

La Nonette.

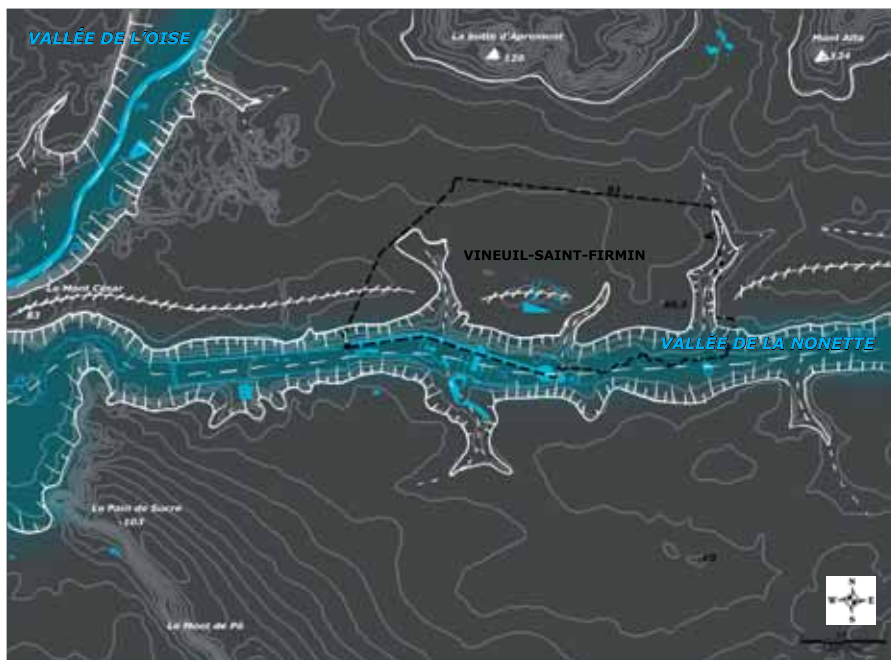
Le réseau hydrographique est structuré par la Nonette se jetant dans l'Oise au niveau de la commune de Gouvieux. Elle prend sa source à Nanteuil-le-Haudouin, une commune de l'Oise appartenant à l'unité paysagère du Valois Multien agricole. Ses deux principaux affluents sont l'Aunette et la Launette (cf. cartes pages suivantes).

Une géomorphologie marquée par de multiples monts et vallées.

Sur cette carte, est représenté le système linéaire Ouest/Est de la Nonette inscrit perpendiculairement à la vallée de l'Oise. La Nonette agit en ligne de force du grand paysage.

Il s'en suit un paysage dynamique de relief : chaîne de monts (la butte d'Apremont et le Mont Alta) et ligne de crête sur plateau en parallèle à la vallée se déroulant jusqu'au Mont César à Gouvieux.

La commune de Vineuil-Saint-Firmin s'inscrit dans cette dynamique par l'occupation d'une séquence particulière entre deux talwegs déterminants pour son urbanisation.



La vallée de la Nonette délimitant le Sud de la commune de Vineuil-Saint-Firmin.

Environnement géographique LES PRINCIPALES COMPOSANTES PAYSAGÈRES

La forêt et la Nonette ; les composantes paysagères de Vineuil-Saint-Firmin.

A l'échelle du grand paysage, les massifs des Trois Forêts - Chantilly, Halatte et Ermenonville (cf. carte page suivante de l'«Entité paysagère des Trois Forêts») tendent à se rejoindre dans Vineuil-Saint-Firmin. Cette configuration boisée ayant laissé à l'Est et à l'Ouest le **paysage ouvert des activités agricoles**.

La carte ancienne de la Capitainerie Halatte 1711 (page suivante) montre la pérennité de ces massifs, mais aussi le dégagement des vallées. Cette dynamique est étudiée plus précisément dans la partie concernant l'évolution du grand paysage à l'échelle de la forêt de Chantilly.

Cette forêt (cf. cartes page suivante) est structurée par des **allées forestières rayonnantes issues des pratiques de vénerie** (chasse à courre). Ces allées forestières convergent vers des carrefours en étoile. Il en résulte de **grandes perspectives** comme celles qui traversent notre site d'étude depuis le château de Chantilly ou bien celle reliée à la Table d'Apremont.

Cette **noblesse dans le dessin du paysage de la Nonette et de ces grands massifs forestiers** génère un pôle culturel très particulier qui est la signature de ce territoire.

Ce pôle dans lequel se situe Vineuil-Saint-Firmin est composé des **communes limitrophes** de taille importante au Sud-Ouest par la conurbation de Gouvieux (10 000 habitants), Chantilly (12 000 habitants) et Lamoignon (8 106 habitants). Lorsque l'on quitte ce pôle au Nord et à l'Est, la taille des communes devient plus modeste : 640 habitants pour la commune de Courteuil, 900 pour Apremont et 985 pour Avilly-Saint-Léonard. Ces derniers bourgs se caractérisent par des ambiances agricoles fortes.

La carte ci-contre montre le jalonnement des bourgs, de Chantilly à Courteuil le long de la RD924 dans la vallée de la Nonette. Ainsi à l'exception de la conurbation cantilienne le long des grands axes Nord-Sud, les bourgs limitrophes de Vineuil viennent ponctuer les bords de plateaux. La commune d'Apremont devient une particularité par sa situation sur le plateau et sa grande clairière agricole logée dans la forêt (cf. photo ci-contre).

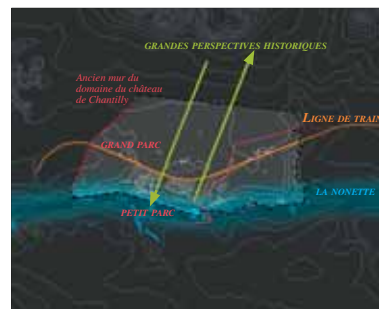


Horizon de la clairière d'Apremont fermé par la butte témoin boisée (prise de vue depuis le carrefour de la Table d'Apremont, cf. cône de vue sur la carte ci-dessus).

DE GRANDS TRACÉS QUI STRUCTURENT LE PAYSAGE

Les lignes de force du paysage

- **Axe Est-Ouest : La Nonette**
L'eau libre (La Nonette à l'état sauvage)
L'eau canalisée (en lien avec des activités présentes et passées : industrielles avec Sopal, les moulins, les lavoirs...)
L'eau ruisselante (les talwegs)
L'eau «domptée» : les canaux.
- **Axe Est-Ouest : La ligne de train** (en lien avec les activités de la sucrerie et du golf).
- **Axe Nord-Sud** avec le tracé historique du Petit Parc vers le Grand Parc et des grandes perspectives.





La forêt et la Nonette ; les principales composantes paysagères constituant l'environnement géographique de Vineuil-Saint-Firmin.

Parenthèse technique UNITÉS PAYSAGÈRES N°2 & N°4

Vineuil-Saint-Firmin dans les unités paysagères ;
 «La forêt de la Haute Pommeraye et la clairière d'Apremont».

Statut des espaces boisés

- Forêt de la Haute-Pommeraye (privé),
- Bois du Lieutenant et de la Coharde (bois de l'Institut de France).

Caractéristique principale

- Plateau calcaire avec relief sableux boisé : butte-témoin d'Apremont, support de la forêt de la Haute-Pommeraye.
- Clairière agricole avec village d'Apremont au pied de la butte boisée.
- L'espace agricole est géré, en partie, en prairie avec un maillage de haies basses taillées (charmille).
- La clairière d'Apremont constitue un espace de lumière et de respiration au sein des espaces boisés...

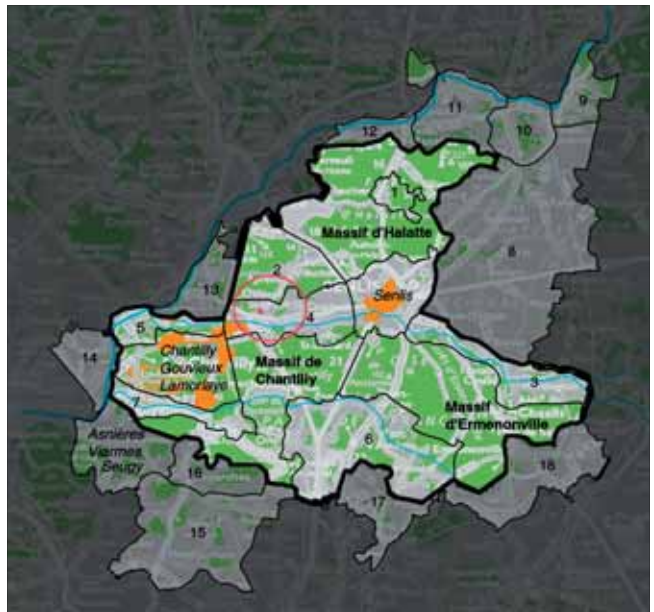


Capitainerie Halatte 1711.
 Les massifs des Trois Forêts, une entité ancienne.

«La vallée de la Nonette de Senlis à Chantilly».

Caractéristique principale

- Vallée aux horizons se resserrant vers Chantilly - les horizons sont constitués par les massifs d'Halatte et de Chantilly. Le lien entre les deux massifs se fait au niveau de Vineuil-Saint-Firmin et Chantilly, par le biais du château et de son parc.
- La Nonette constitue la charpente de l'entité paysagère.
- La RD924 marque le rebord du versant Nord.
- Au Nord de la vallée, les espaces agricoles ouverts permettent un dégagement de la lisière et donc une mise en valeur du Massif d'Halatte (Bois du Lieutenant).
- Au Sud, le versant boisé se trouve plus proche de la vallée, avec des espaces intermédiaires (pistes hippiques).
- Cette unité se caractérise également par une succession de milieux humides : prairies humides, peupleraies, prairies à chevaux, vergers, parcs & jardins, friches, marais).
- Le patrimoine lié à l'eau est très présent : ponts, moulins, lavoirs, aqueducs souterrains...
- La vallée abrite des villages de caractère avec quelques secteurs d'extension récente.



L'entité paysagère des «Trois Forêts».
 Vineuil-Saint-Firmin partie intégrante des unités n°2 & 4.

PÔLE PATRIMONIAL DE CHANTILLY

Le château, le parc, les Grandes écuries et la porte de Saint-Denis, l'hippodrome, le réseau hydraulique avec le Grand Canal, la machine de Manse, la Canardière... forment un tout d'une valeur patrimoniale élevée.

Au-delà de l'image du château, des bassins, du parc, c'est l'identité d'un vaste domaine, celui du Duc d'Aumale, succédant à celui des Condé, qui s'inscrit directement dans l'histoire.

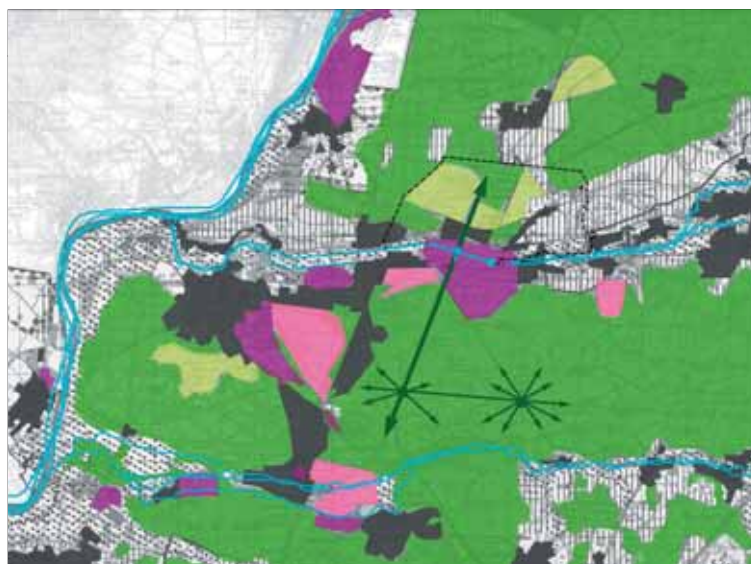
Les développements urbains de Chantilly même, puis du bois de Saint-Denis, de Lamorlaye, de Gouvieux, très distendus, peu organisés, ont sans doute fait perdre l'image du grand domaine initial, mais l'identité de la zone de parcs et bassins qui entourent Chantilly reste tout de même très forte.

L'histoire et la culture sont partout présentes, depuis le passage de Saint-Louis et de sa mère la Reine Blanche jusqu'aux heures les plus glorieuses de Chantilly. Le thème des paysages construits est également très présent :

- au niveau du travail de l'eau, sur le parcours de la Nonette,
- au niveau même de la forêt dont l'organisation et la distribution au droit des grandes perspectives, et des principales allées, montrent bien «la construction» d'un paysage au service de la chasse et de la gestion d'un grand domaine.

(Source : PNR OPF)

- Golfs et parcs de loisirs.
- Espaces à vocation hippique.
- Grands domaines clos présentant une valeur patrimoniale.
- Bâti.



La région de Chantilly constitue un patrimoine historique et culturel indéniable.

Génèse et évolution dans le temps du paysage UN TERRITOIRE MARQUÉE PAR L'HISTOIRE DU XVIII^{ÈME} SIÈCLE

Les grandes modifications du paysage ont eu lieu au cours du XVIII^{ème} siècle avec les aménagements de Le Nôtre sur le domaine de Chantilly. C'est pourquoi, nous tenons dans cette phase relative à l'étude du grand paysage à commencer par cette période avec ce grand paysagiste de l'époque. Les grandes étapes d'évolution du territoire et du bâti seront relatées plus en détail dans la seconde phase relative au bâti.

Le XVIII^{ème} siècle.

Vineuil dans le Parc de Chantilly. Une relation directe entre ce bourg et le château.

La perspective du château de Chantilly crée au XVIII^{ème} siècle un lien incontournable entre Vineuil et le Château. Comme le montre la carte ci-dessous, **Vineuil est intégré dans le Parc du domaine de Chantilly** contrairement à Saint-Firmin qui se retrouve en limite extérieure de cette grande propriété privée. Deux organisations spatiales apparaissent pour ces deux villages (cf. Forêt d'Halatte XVIII^{ème} siècle de la page suivante) : **paysage organisé et structuré** par Le Nôtre dans le Parc (cf. monographie de Le Nôtre page suivante) et un **environnement rural pour Saint-Firmin** tourné vers la vallée de la Nonette.



Carte de la Capitainerie d'Halatte 1711, (source : PNR OPF)

Parenthèse historique UNE VALLÉE OUVERTE

Contraste entre les plateaux de la vallée de la Nonette ;

- un plateau Nord ouvert : espace agricole,
- un plateau Sud fermé par le massif forestier de Chantilly.

La grande perspective de Le Nôtre assure une relation visuelle entre les deux plateaux.



Carte de la Capitainerie d'Halatte 1711 à l'échelle du Massif de Chantilly, (source : PNR OPF)

Parenthèse historique LE NÔTRE au XVIII^e siècle

Le Parc de Chantilly réalisé par
André Le Nôtre, le jardinier de l'eau.

LE NÔTRE et le domaine de Chantilly.

Il est l'inventeur du jardin dit «à la française». Au service de Louis XVI de 1645 à 1700, il a laissé son empreinte sur de nombreux jardins autour de Paris dont celui du Parc de château de Chantilly.

Il a transformé ce domaine, lieu marécageux de la vallée de la Nonette en un site remarquable du plateau jusqu'au Sud de la forêt de Chantilly en aménageant les belles voies régulières qui la traversent... La perspective depuis Vineuil trouve ici son origine.

Il a réalisé le grand canal en détournant le cours de la Nonette pour l'éloigner du château. Ce grand canal traverse le parc d'Est en Ouest sur une longueur de 2500 mètres.

Le domaine de Chantilly, UNE COMPOSITION CLASSIQUE

- L'eau.
- Les perspectives.
- La centralité avec le château.
- L'agencement spatiale pour les activités de la chasse et de la culture.



Le domaine de la Forêt de Chantilly au XVIII^e siècle
(source PNR OPF)



Carte du Diocèse de Senlis 1709, (source : PNR OPF)

Le XVIII^e siècle

Vineuil dans le Parc de Chantilly ; une activité agricole présente.

La représentation des grandes lignes structurant et composant le paysage est parfaitement bien lisible sur la carte de Cassini : les ruptures de pente et les talwegs bien marqués, la trame boisée, le tracé des voies plantées et la localisation des villages bien précis.

La carte des Trois Forêts par Delavigne nous renseigne sur le nom des bois : le Bois de Bonnard, la Basse Pommeraye et le Bosquet de Vineuil. Ces noms ainsi que ceux de certaines portes comme celle des Marchands se retrouvent sur nos cartes (IGN) d'aujourd'hui.

Elle donne également des éléments complémentaires sur l'utilisation du sol. Il est étonnant de voir superposer à la composition paysagère de Le Nôtre, une organisation du sol toute autre, liée à l'exploitation agricole : parcelles de cultures de petite taille structurées par les axes rectilignes, tracés sinueux des cheminements liés à cette activité. **Vineuil** était alors ainsi le **hameau** de tous ceux et celles qui participaient à la **vie du Château de Chantilly**.



Carte de Cassini 1760 à 1815, (source : PNR OPF)



Carte des Trois Forêts par Delavigne 1724, (source : PNR OPF)

Le XVIII^e siècle

Saint-Firmin tourné vers La Nonette ; une occupation du sol riche et variée.

La ferme du Courtillet et la blanchisserie à **Saint-Firmin** déjà représentée sur la carte de 1724, nous renseignent sur le fonctionnement de ce territoire :

- cultures ponctuées par des remises sur le plateau,
- usage de l'eau à des fins pratiques.

L'ouverture de la vallée permettait la culture du cresson comme l'évoque le quadrillage en fond de vallée.

Enfin, il est intéressant de remarquer la corrélation entre le relief et le cheminement : sentes le long de la vallée et dans le creux du talweg. Si ce tracé facilite la montée (ou la descente), il est aussi favorable à un écoulement rapide des eaux pluviales (effet caniveau) difficilement contrôlable.

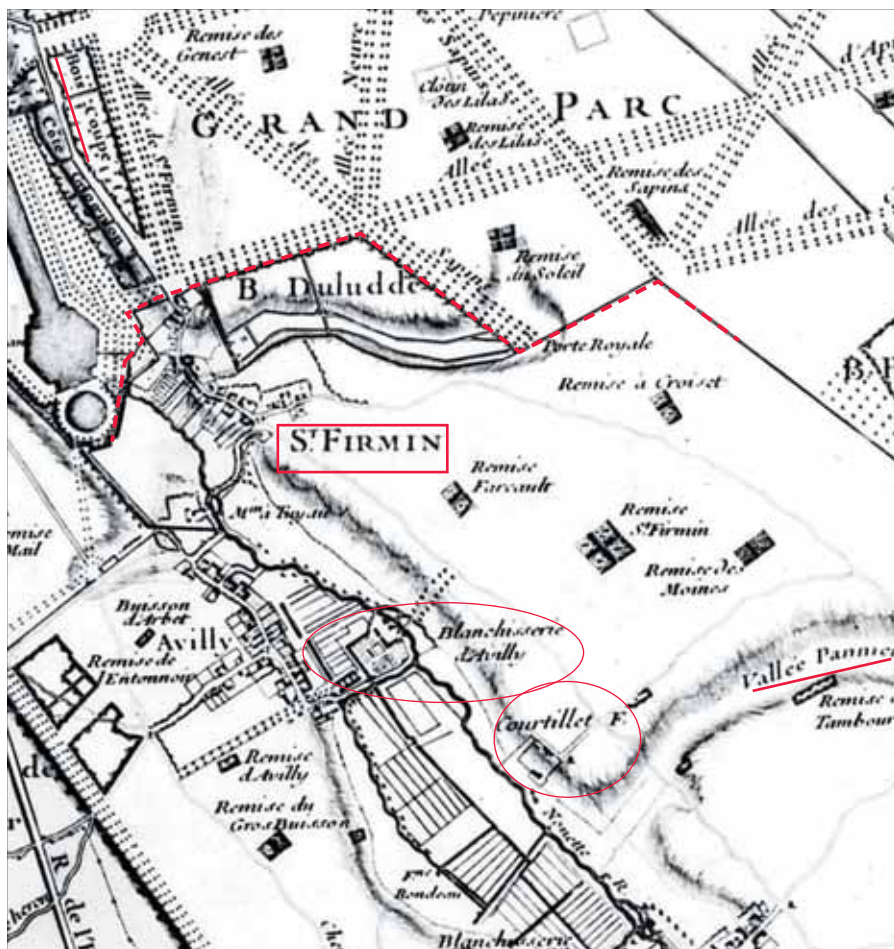


Carte de la forêt de Chantilly 1749 à l'échelle du Massif de Chantilly, (source : PNR OPF)

Parenthèse technique LA TOPONYMIE

«Bois coupé» sur la carte de 1749 ci-contre

Ce nom de lieu-dit évoque l'exploitation du bois pour la vie des habitants. Aujourd'hui, le quartier localisé à cet endroit est desservi par la rue appelée «Allée du Bois Coupé».



Extrait de la carte de la forêt de Chantilly 1749 ; Saint-Firmin & la vallée de La Nonette, (source : PNR OPF)

Le XIXe siècle

La vénerie & l'ère industrielle marquant le grand paysage de Vineuil-Saint-Firmin

Des aménagements de vénerie.

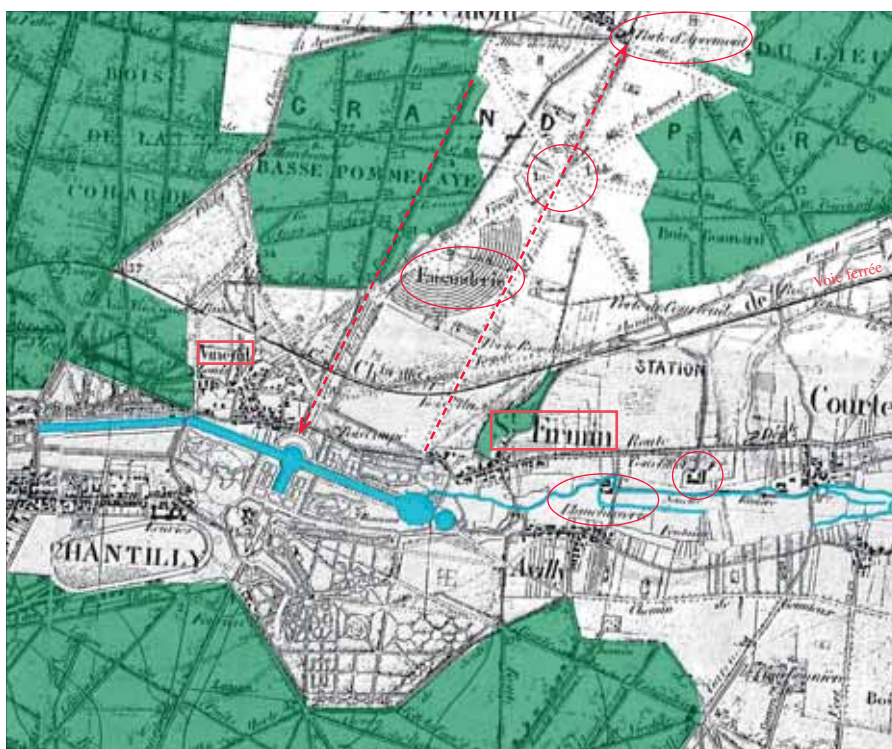
La vénerie sur cette commune se traduit par l'aménagement spécifique du carrefour en étoile de la Table d'Apremont et la création de la faisanderie. La présence nombreuse de remises sur les plaines trouve également à leur utilité ; elles étaient utilisées comme réserve à gibiers.

Le tracé en étoile de la Table d'Apremont a été créé depuis un carrefour issu des aménagements de Le Nôtre dans un espace complètement ouvert. Les alignements des arbres le long de ces axes permettent de les rendre lisibles depuis le lointain. Ils intègrent la grande perspective orientée Sud-Ouest/Nord-Est et donnent sur la Porte d'Apremont au Nord. Encadré de part et d'autre par les bois de la Basse Pommeraye et de Bonnard, l'effet visuel de perspective est accentué.

Le passage d'une voie ferrée.

Si la réalisation de la voie ferrée d'Ouest en Est (Crépy-en-Valois à Chantilly) a créé une rupture dans la continuité du chemin, elle n'a pas cassé l'effet visuel de la grande perspective. Les activités artisanales de Vineuil ont tiré profit de ce mode de transport : exploitation de la ressource en bois de la forêt puis du sous-sol pour l'extraction du calcaire ; matériau utilisé dans la construction (cf. carrière représentée sur la carte de la page suivante).

Les grandes allées partant en étoile depuis la Table d'Apremont, la voie ferrée et les deux grandes perspectives du XVIIIe siècle deviennent les nouveaux éléments structurants de la commune de Vineuil-Saint-Firmin.



Carte de Rethoré 1880 complétée en 1900 par Mauger, (source : PNR OPF)



Cartes postales anciennes montrant des scènes de chasse, (source : association du patrimoine de Chantilly).



Cartes postales anciennes de la gare de Vineuil, (source : PNR OPF).

Le XXe siècle

Vers 1910 : une simplification du paysage

La densification des boisements et leur avancée vers la vallée représentent une dynamique paysagère forte en ce début de ce siècle. Le boisement au lieu-dit de la faisanderie reflète très certainement un abandon de cette activité.

Le paysage agricole a subi également quelques simplifications issues notamment de la mécanisation. Il en résulte sur la commune de Vineuil-Saint-Firmin un agrandissement des parcelles avec la disparition de chemins.

La dynamique urbaine est étudiée dans la deuxième phase. Néanmoins, il est déjà intéressant d'un point de vue du paysage, de préciser la morphologie urbaine qui se dessine et se distingue entre les deux villages : un noyau groupé pour Vineuil et un tissu urbain linéaire pour Saint-Firmin. Ce paysage urbain est également marqué par la présence de carrière dans Vineuil ; cette exploitation a influencé avec le talweg, la morphologie urbaine d'aujourd'hui.



Carte IGN vers 1910, (source : IGN de Saint-Mandé)



Carte postale ancienne sur l'Avenue de la Gare, (source : PNR OPF).



Carte postale ancienne sur les carrières habitées, (source : PNR OPF).



Cartes postales anciennes, un aperçu des quartiers de Vineuil et de Saint-Firmin en début du siècle, (source : PNR OPF).



1949 : Le développement des loisirs, des activités industrielles & agricoles

Jusqu'au début du siècle, la transformation du paysage s'effectuait de manière homogène avec une prise en compte du grand paysage. Au milieu du XXe siècle, le développement des loisirs et des activités industrielles va s'effectuer en «dehors» des bourgs. Ces interventions ponctuelles marquent le paysage.

La création du Golf de Chantilly.

Le golf de Chantilly prend place sur l'espace ouvert à l'Ouest de la grande perspective de Vineuil. Ce domaine à statut privé représente dans le paysage une entité à part et close. Des aménagements spécifiques ont été réalisés notamment des plantations d'arbres pour créer des séquences visuelles.

Le début des équipements sportifs.

Deux secteurs apparaissent ; au lieu-dit les «Bourgognes» à proximité de la commune de Chantilly et au Nord de Vineuil en bordure Est de la perspective historique. Leur situation géographique, en retrait par rapport aux entités urbaines, permet une certaine discrétion.

Un nouveau secteur urbanisé : la scierie.

Cette zone est malgré son isolement visible, car implantée en limite Nord de la voie ferrée dans l'espace agricole.

Une extension de la ferme du Courtillet.

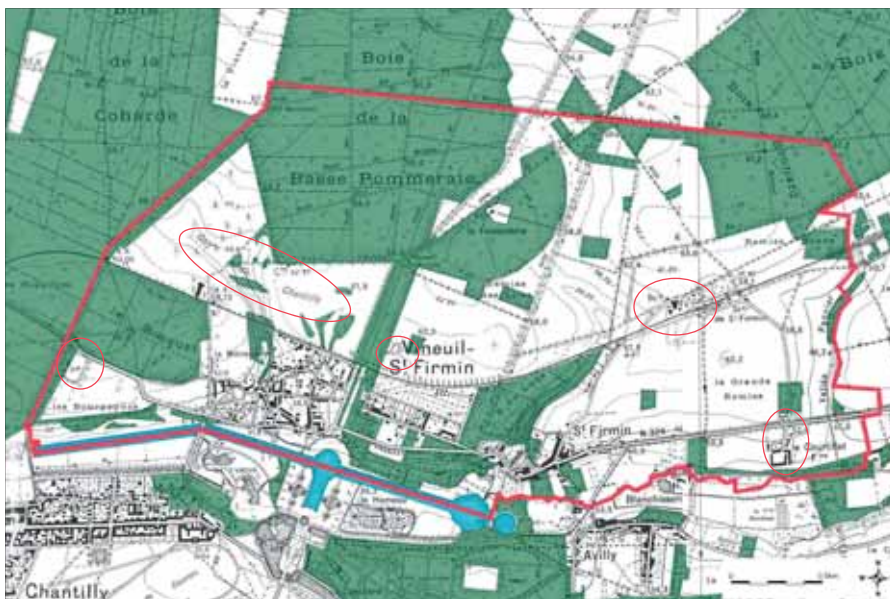
Elle est surtout signalée par la construction de petits cabanons au Nord de la ferme en bordure de la route marquant l'entrée Est de Saint-Firmin.

Parenthèse historique LE GOLF DE CHANTILLY

Un golf ancien
d'une renommée européenne.



Le golf de Chantilly au début du siècle, source PNR OPF.



Carte IGN 1949, (source : IGN de Saint-Mandé)



Carte IGN 1969, (source : IGN de Saint-Mandé)

1969 & 1986
développement de la scierie,
 des équipements aux Bourgognes
 & extension urbaine.



Carte IGN 1986, (source : IGN de Saint-Mandé)

2004 :
une densification de l'occupation du sol.

La création du deuxième golf - le Dolce Chantilly, de lotissements, l'extension linéaire de Saint-Firmin et la densification d'une manière générale du bâti entraînent une nouvelle lecture du grand paysage. L'avancée des boisements enveloppant les entités urbaines (excepté l'Est de Saint-Firmin), les différentes entités closes (équipements de loisirs et sportifs) et les parcelles liées aux activités agricoles (cultures & pâtures avec chevaux) procurent à Vineuil-Saint-Firmin une occupation du sol variée.



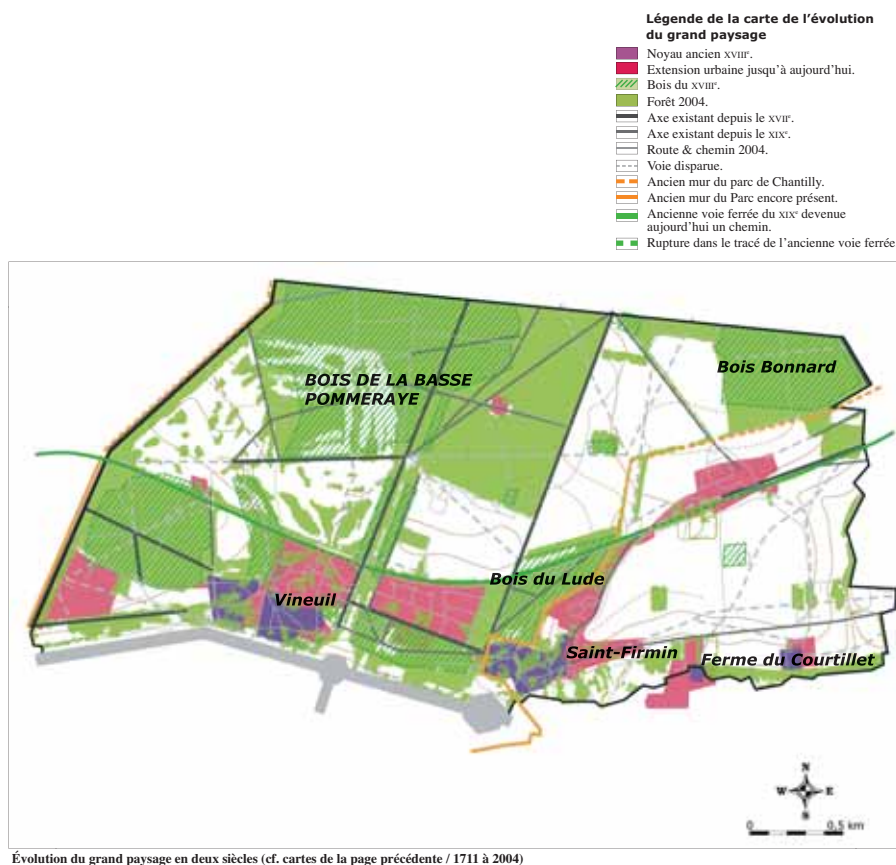
Carte IGN 2004, (source : PNR OPF)

Synthèse

Une occupation du sol dense ; la fermeture de l'espace par des entités closes & homogènes.

Sur l'ensemble du territoire de Vineuil-Saint-Firmin, le grand paysage a beaucoup évolué tant au niveau des limites que du contenu. Avec la disparition du parc de Chantilly sur la commune de Vineuil-Saint-Firmin, l'évolution la plus sensible est l'avancée et la densification des boisements sur un paysage agricole. Les équipements sportifs et de loisirs forment des entités closes importantes et étendues sur la commune. Ces évolutions sont à l'origine de la disparition de nombreux chemins (notamment dans les propriétés privées des golfs et sur le territoire agricole). Ces entités closes délimitées par des fronts boisés, la formation de noyaux bâtis denses et l'extension linéaire depuis Saint-Firmin jusqu'à la scierie, viennent limiter l'espace ouvert agricole.

La tendance actuelle est la formation d'une mosaïque du paysage et d'usage ; autrement dit, les différentes entités qui remplacent la grande propriété d'autrefois tendent de plus en plus à fonctionner de manière autonome au gré des opportunités foncières (malgré la forte présence de l'Institut de France) et des renoncements (exemple : disparition du train). Ce paysage contemporain contraste avec le paysage d'autrefois.



Synthèse

Une composition classique ;

Qui se cloisonne et se décroisonne au fil du temps sur le secteur de Vineuil.

- Le Grand Parc, un domaine clos (cloisonnement) où s'étendent des espaces de cultures, d'élevage...
- La création de la ligne du train (décloisonnement)
- L'installation des golfs de Chantilly et du Dolce, de l'Institut (propriétés privées closes).

Qui produit de la forêt à la limite marquée (sans lisière) et au patrimoine écologique intégrée dans le Massif des trois forêts (Chantilly, Ermenonville et Halatte).

- Au Nord de la voie ferrée :
- Bois de la Basse Pommeraie
 - Bois Bonnard
- Au Sud de la voie ferrée :
- Bois de Ludde
 - Bois Bosquet.

Au dépend des espaces verts

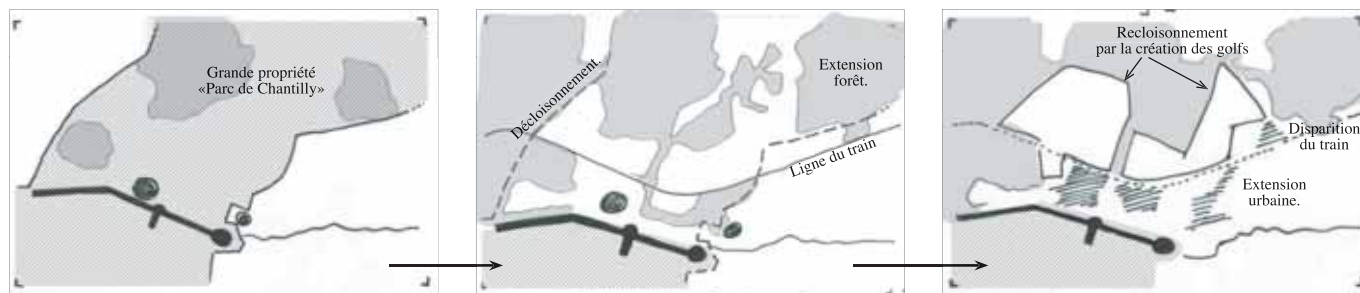
- Le golf remplace les espaces de cultures du Grand Parc.
- Présence unique espace agricole à l'Est entre Saint-Firmin et Courteuil : élevage, culture et unique grande ferme isolée.

Qui s'appuie sur un socle géologique propice à l'exploitation de la roche.

- Exploitation du calcaire.
- Troglodytes.

Qui produit :

- une urbanisation éclatée
- en séquences alternant avec des noyaux organiques (irréguliers) et réguliers
- en balcon vers le Petit Parc.



Les grandes évolutions du grand paysage sous forme de schémas : disparition quasi-totale du mur du Parc (effet de décroisonnement du grand paysage), phénomène de reclouisonnement avec la création des golfs. La présence de l'ancien parc se signale plus particulièrement aujourd'hui par la présence des chemins et les limites extérieures des golfs. Des tronçons de ce mur subsistent dans le Nord du bourg de Saint-Firmin (au niveau du cimetière). La porte d'Apremont se présente également comme témoin de cet ancien mur.

Parenthèse historique

LA PERSPECTIVE DE LE NÔTRE

Hier & aujourd'hui...

Une structure remarquable du XVIII^e siècle parfaitement préservée.



La perspective de Le Nôtre au début du XX^e siècle (cartes postales anciennes) et de nos jours.

Inscription des villages dans le grand paysage LE SOCLE TOPOGRAPHIQUE

Le paysage de vallée à Vineuil-Saint-Firmin

Un plateau boisé.

Il se caractérise par la présence de boisements privés à dominante de couvert feuillu. Les boisements absorbant les entités urbaines forment une véritable trame verte.

Les versants de la Nonette bâtis.

Les différents noyaux bâtis s'étendent depuis le bas des talwegs et du versant de la Nonette pour s'étendre jusqu'au rebord du plateau (coupe Nord/Sud). Seul le secteur de la scierie se situe isolé sur les hauteurs du plateau agricole (cf. phase II sur le paysage bâti).

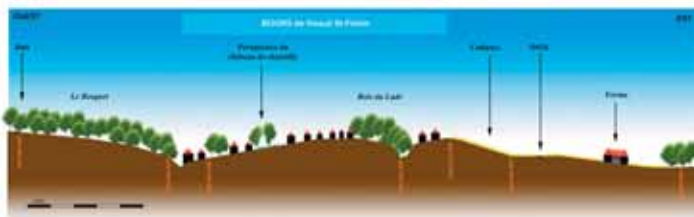
Un fond de vallée diversifié.

Le fond de la vallée représente un paysage diversifié et imbriqué (étangs, zones humides, pâtures, peupleraies, boisements humides...) au point que la limite de ses versants devient peu perceptible. Ce paysage «sauvage» contraste avec la rigueur des aménagements du grand canal de Le Nôtre.

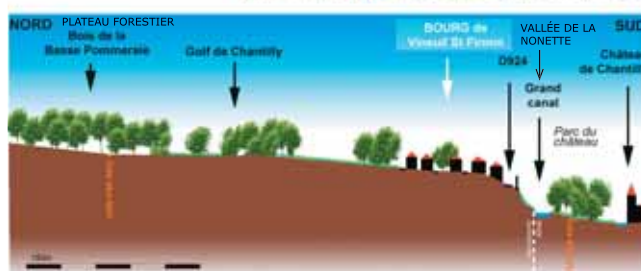
Cette vallée est enfin encadrée par des séquences différentes : soit les massifs boisés des plateaux ou le plateau agricole (cf. la figure de la page suivante).



Le plateau forestier entaillé par le passage de La Nonette.



Coupe Ouest-Est ; espace ouvert du plateau agricole & espace fermé du plateau forestier.



Coupe Nord-Sud ; du bois de La Basse Pommeraye à la vallée de La Nonette.



Descente douce du plateau agricole jusqu'à la vallée de La Nonette.

Le front bâti sur les hauteurs de Saint-Firmin accentue cette ligne de force du relief et marque l'entrée de Saint-Firmin.

Inscription des villages dans le grand paysage LE SOCLE : LA GÉOLOGIE & LES CARRIÈRES

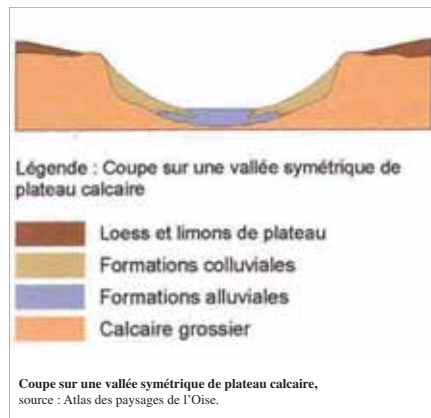
Des carrières dans le bourg de Vineuil ; exploitation de matériaux de construction.

Un socle géologique homogène.

Cette organisation se traduit sur la commune de Vineuil-Saint-Firmin par un sol calcaire sur le plateau dont le réseau hydrographique a creusé une vallée symétrique de la Nonette. Cette vallée est recouverte d'alluvions modernes.

La présence d'anciennes carrières.

Le sous-sol communal a été propice à l'extraction de matériaux. Ils ont très certainement servi à la construction du bâti dans Vineuil-Saint-Firmin mais aussi au château voire d'autres édifices dans la région du département de l'Oise et de l'Île-de-France. Ces anciennes carrières ont été par la suite utilisées pour en faire des habitations : aujourd'hui, certaines sont abandonnées et en friche. Actuellement, la présence de galeries souterraines avec l'effet du ruissellement des eaux pluviales ont entraînés des phénomènes d'effondrement du sol. La municipalité a protégé ces secteurs dangereux.



Parenthèse historique CARRIÈRE

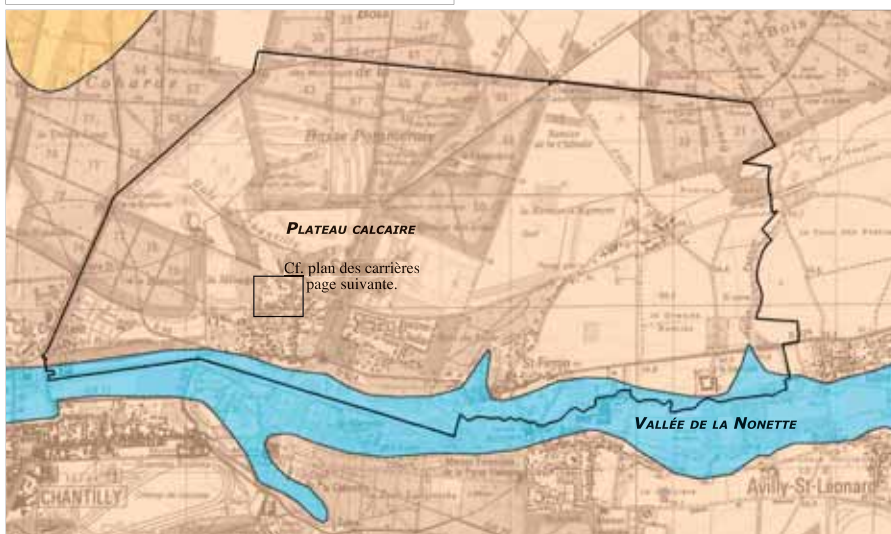
L'après extraction des matériaux

Des habitats troglodytiques et un four à pain.



Cartes anciennes sur l'habitat troglodytique et le four à pain, source PNR OPF.

- e5c-e : calcaire coquillier grossier (Lutécien supérieur)
- Fz : alluvions modernes
- LP : limons des plateaux



Une assise géologique homogène sur l'ensemble du territoire communal de Vineuil-Saint-Firmin.



6 Entrée d'une des carrières souterraines dans le Nord-Ouest de Vineuil.



7 Habitat troglodytique à la suite de l'exploitation de matériaux.



8 Effondrement du sol par la présence de galeries souterraines.



Localisation des anciennes carrières de Vineuil.



Plan approximatif des carrières.



Bâti ancien en pierre exprimant la corrélation entre la construction des bâtiments et la nature du sol de la région.



La brique est également présente par la proximité de l'exploitation de l'argile.



Le grès présent également dans la région est utilisé comme ici dans le pavé des voies.

Inscription des villages dans le grand paysage LE SOCLE : LA TOPOGRAPHIE & L'EAU

La Nonette, une multiplicité d'expressions de l'eau.

L'eau à l'état sauvage.

La Nonette dans la partie Est de la commune a un cours d'eau sinueux. Elle représente un paysage de petite vallée humide plus ou moins opaque avec des versants doux. Ce cours d'eau, naturellement discret a acquis une présence et une identité paysagère forte par l'aménagement des pièces d'eau et des canaux du château de Chantilly.

L'eau canalisée.

Le grand canal du domaine de Chantilly réalisé par Le Nôtre souligne la limite communale Sud-Ouest. Il fait partie d'un ensemble de jeux d'eau regroupés dans un système de parcs urbains (privés & publics) et de squares.

Les eaux de surface.

Elles correspondent à des écoulements temporaires issus des eaux pluviales. Le relief de ce territoire composé par trois principaux talwegs orientés Nord-Sud est potentiellement générateur de ruissellements lors d'épisodes pluvieux.

Parenthèse technique LES USAGES LIÉS À L'EAU & les aménagements.

Des pratiques anciennes Un patrimoine remarquable

- Deux lavoirs (visibles) sont présents sur la commune. Des restaurations ont permis une bonne sauvegarde de ce petit patrimoine rural.
- L'ancienne blanchisserie transformée pour des activités industrielles (site Sopal) et certaines des bâtisses de cet endroit (atelier, usine, moulin...) constituent également un véritable patrimoine.

Des aménagements nouveaux Canalisation et plans d'eau dans le Dolce Chantilly

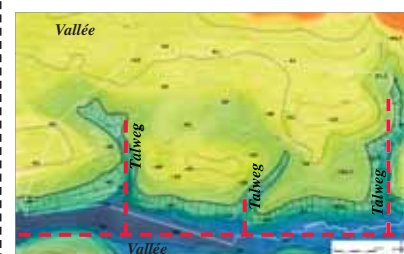
- La présence d'eau sur le plateau (source ?) a favorisé l'aménagement de plans d'eau dans la propriété privée du Dolce Chantilly.

Des activités de loisirs La pratique de la pêche

- Des terrains jardinés avec pontons (certains privés) ont été aménagés le long du grand canal - accessible au public - permettant la pratique de la pêche.

Parenthèse technique LA VALLÉE DE LA NONETTE

Rappel : configuration de la vallée sur la commune de Vineuil-Saint-Firmin :
un système linéaire Nord-Sud orthogonal.



L'eau dans le paysage naturel...



Station de pompage : boisement soulignant la ligne de talweg.



Ru de la vallée Pannier vers la vallée de La Nonette.



Prairie humide en fond de vallée formant un paysage particulier.

L'eau canalisée...



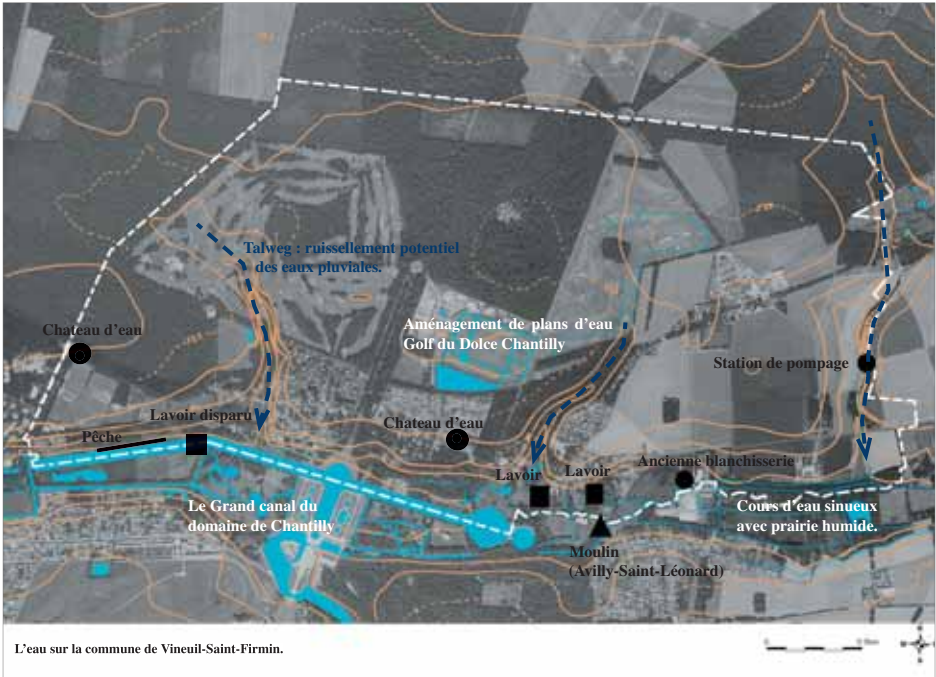
Plans d'eau du Dolce Chantilly (plateau).



Lavoir visible depuis la RD924 dans Saint-Firmin (vallée).



Aménagement du Parc de Chantilly par le Nôtre (fond de vallée).



Cartes postales sur le thème de l'eau ; témoignage d'une utilisation importante de l'eau.

L'ensemble de ces cartes postales montre l'omniprésence de l'eau et de son utilisation depuis fort longtemps dans la commune de Vineuil-Saint-Firmin et ses alentours.

Inscription des villages dans le grand paysage LE CONTEXTE NATUREL

Une couverture végétale complexe de plateau & de vallée

La commune de Vineuil-Saint-Firmin a une occupation du sol par les milieux naturels variée mais parfaitement lisible.

Les massifs boisés.

Ils sont principalement constitués de chênes et de charmes et de leur cortège. Des parcelles sont en cours de régénérations.

Le plateau agricole.

La présence de pâture occupée par des chevaux représente une superficie importante ; presque équivalente à celle des cultures. Ces dernières sont tournées vers la betterave sucrière et les céréales (blé et maïs). D'une présence anecdotique, un verger et des jardins familiaux viennent renforcer la diversité des activités agricoles.

Les golfs.

Essentiellement composée de pelouses, de prairies et de boisements, cette végétation est en général pauvre écologiquement (gestion extensive des pelouses, peu de diversité végétale), mais l'impact social (jeu en nature) et culturel (parc) est très fort. Les deux golfs ont une approche différente du paysage. (voir chapitre sur les golfs)

La vallée.

Les aménagements urbains et l'occupation naturelle du fond de vallée (prairies et boisements humides, pâtures occupées par des chevaux ou non, jardins familiaux...) engendrent une occupation du sol diversifiée tout en étant imbriquée.

	Boisements de feuillus.
	Parcelles en régénération.
	Zone herbeuse des terrains de golf.
	Pâturage occupée par des chevaux.
	Terres arables.
	Vergers & jardins familiaux.



Visualisation de l'occupation du sol du plateau forestier par le biais de la photographie aérienne.



Carte occupation du sol, une occupation en mosaïque.

- Boisements de feuillus de fond de vallée.
- Prairies de fond de vallée.
- Espaces verts urbains (squares & parcs).
- Parc de loisirs aménagés hors zones urbaines.
- Prairies.
- Systèmes cultureux et parcellaires complexes.
- Tissu urbain.



Contraste entre la Nonette dans un état naturel et canalisé dans le domaine du château de Chantilly.



Une occupation du sol de la vallée de la Nonette riche et diversifiée.

Patrimoine naturel & écologique une grande richesse naturelle

Les massifs forestiers de superficies importantes et la vallée de la Nonette offrent à Vineuil-Saint-Firmin un cadre naturel et écologique d'une grande richesse.

Les Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF).

Lancé en 1982, l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) a pour objectif d'identifier et de décrire des secteurs présentant de fortes capacités biologiques et un bon état de conservation. Sur la commune de Vineuil-Saint-Firmin, on en distingue deux types :

Une ZNIEFF de type 1 qui correspond au Massif d'Halatte. Ce secteur présente une grande diversité biologique et écologique liée à sa géologie et sa topographie. Il s'agit d'une butte sablo-argileuse surplombant le plateau calcaire du lutétien où se sont développées des végétations variées en lien avec les caractéristiques des substrats présents. On citera les plus remarquables :

- Les pelouses et lisières calcicoles ;
- Les chênaies-charmaies ;
- Les hêtraies thermo-calcicoles ;
- Les chênaies et chênaies-hêtraies acidiphiles ;
- Les groupements sur sables.

La flore et la faune associées à ces milieux sont remarquables. On note la présence de trois espèces végétales protégées en Picardie (l'Osmonde royale, l'Ophioglosse vulgaire, le Limodore à feuilles avortées) et de très nombreuses autres espèces rares. Les populations de grands mammifères y sont importantes et diversifiées avec en particulier le Cerf élaphe.

Une ZNIEFF de type 2 a également été créée, justifiée par la présence du corridor permettant les échanges interforestiers (passage de grands mammifères) d'Halatte et de Chantilly. Il s'agit en effet d'un site de transit essentiel pour ces animaux entre ces grands massifs forestiers. Cet étroit corridor entre Chantilly et Senlis est le dernier encore praticable par les grands animaux. L'importance des secteurs clôturés dans ce secteur et à ses abords (Golf, pâtures pour chevaux...) représente une grave menace pour la fonctionnalité de ce corridor.

Ces inventaires sont devenus aujourd'hui un des éléments majeurs de la politique de protection de la nature. Ils doivent être consultés dans le cadre de projets d'aménagement du territoire (document d'urbanisme, création d'espaces protégés...).

Zones d'importance pour la conservation des oiseaux (ZICO).

La ZICO présente sur la commune se superpose aux massifs forestiers. Cet inventaire recense les biotopes et les habitats des espèces les plus menacées d'oiseaux sauvages. Il est établi en application de la directive européenne du 2 avril 1979, dite directive Oiseaux. Elle a pour objet la protection des oiseaux vivants naturellement à l'état sauvage sur le territoire des États membres, en particulier des espèces migratrices.

Ce classement est justifié sur ces secteurs forestiers par la population importante de Pics (mars et noirs) et d'autres espèces nicheuses, migratrices et hivernantes.



ZNIEFF 1 (en bleu) & 2 (en vert) de la commune / Zone Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique, source : PNR OPF.



ZICO sur la commune de Vineuil-Saint-Firmin / Zones d'Importance pour la Conservation des Oiseaux, source : PNR OPF.

Le corridor écologique.

Les espèces concernées sont le chevreuil, le sanglier et le cerf.



Traces dans le grand paysage du passage des grands animaux liées au corridor écologique : les pâtures occupées par les chevaux freinent l'efficacité de ce corridor.



Zone sensible «Grande faune en Picardie», source : DIREN Picardie - AERU 1996.

Parenthèse réglementaire & inventaire
 PATRIMOINE NATUREL & ÉCOLOGIQUE

Un patrimoine naturel et écologique riche sur la commune de Vineuil-Saint-Firmin

Zones naturelles d'intérêt écologique faunistiques et floristiques (ZNIEFF).

- ZNIEFF de type 1 : Massif forestier d'Halatte.
- ZNIEFF de type 2 : Sites d'échanges interforestiers (passage de grands mammifères) d'Halatte/Chantilly.

Zones importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO).

- Massif des Trois Forêts et bois du Roi / PE 09.

Corridors écologiques potentiels.

- Corridor n°60695.

Biocorridors grande faune.

- Corridor faune n°15.

Source : DIREN Picardie.

Inscription des villages dans le grand paysage LA SURFACE BÂTIE

Une morphologie urbaine spécifique à la commune.

Le relief et l'origine historique du développement des deux noyaux bâtis (Vineuil & Saint-Firmin) ont fortement influencé sur la morphologie urbaine de cette commune. Ce contexte en fait toute sa particularité et spécificité urbaine.

Les villages originels de Vineuil-Saint-Firmin se sont implantés au Nord de la Nonette sur chaque versant bas des talwegs. La ferme du Courtillet et l'ancienne blanchisserie se situent en retrait sur le versant Nord de la Nonette afin de tirer profit de l'eau.

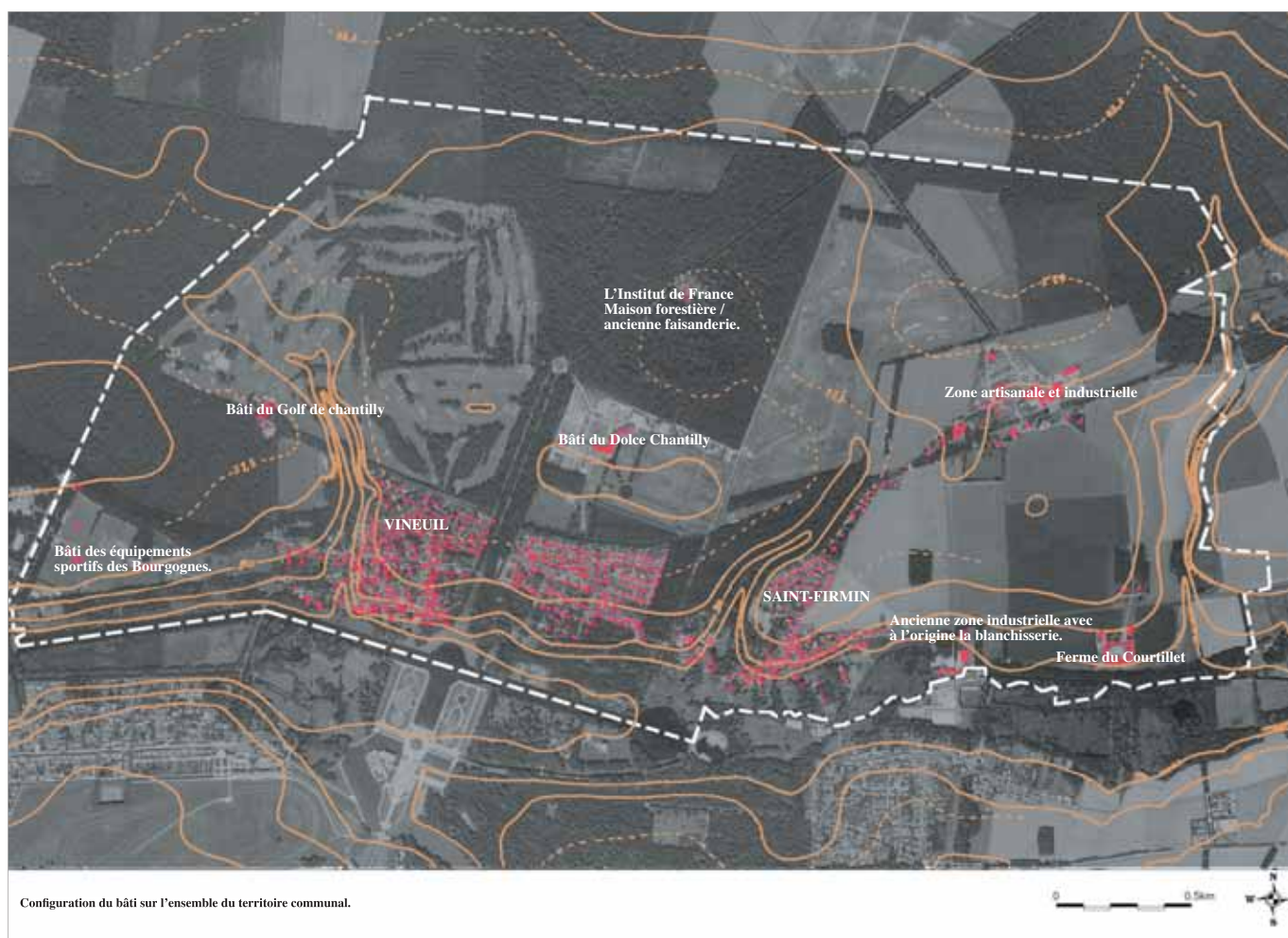
Le développement urbain s'est différencié par la suite :

- constitution de trois (1/2/3) noyaux urbains homogènes pour Vineuil sur le rebord du plateau avec la contrainte d'une limite physique au Nord due au passage de l'ancienne voie ferrée,
- contrairement à Vineuil, le développement dans Saint-Firmin s'est étiré en village linéaire, d'une part sur le haut du versant vers l'Est et d'autre part le long du talweg jusqu'à la création d'un pôle industriel sur le plateau.

Enfin, trois petits pôles bâtis sont éclatés sur le plateau. Ils correspondent à l'Ouest aux constructions liées au Golf de Chantilly (A), plus à l'Est celles liées au Dolce Chantilly (B) et au Nord à l'Institut de France (C).



Configuration du bâti ancien et récent.



Inscription des villages dans le grand paysage LA TRAME VIAIRE

Un réseau structuré à partir d'un axe orthogonal ; deux routes départementales.

Le territoire communal est traversé par deux principales routes.

La plus conséquente traverse la commune d'Est en Ouest depuis le Sud (la RD924 qui devient la RD44 en direction de Saint-Leu d'Esserent). Elle dessert la deuxième départementale (**RD606**) partant vers le Nord en direction d'Apremont. Cet axe Nord se caractérise par une **route forestière** (séquence fermée) avant de s'ouvrir sur la clairière d'Apremont.

La **RD924** se compose de deux séquences paysagères :
- vastes plateaux agricoles (séquence ouverte) à l'Est,
- **traversée** urbaine (séquence fermée) à l'Ouest.

Le trafic routier depuis cette route tend à augmenter alors qu'il est déjà de 10 500 véhicules par jour environ entre Saint-Leu d'Esserent et Vineuil-Saint-Firmin.

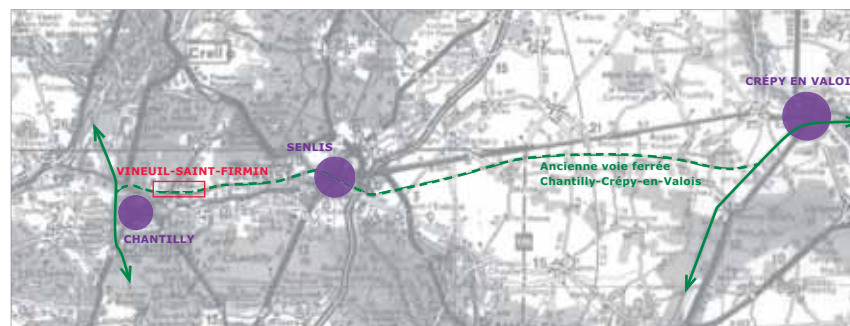
De **nombreux chemins en terre** prennent le relais des voies secondaires. Ils offrent aux visiteurs de multiples variations pour découvrir soit le cadre verdoyant, soit le paysage de culture. Certains d'entre eux permettent de rejoindre le GR qui longe la limite Ouest de la commune. Les sentes botaniques en bord de l'eau viennent enrichir cette typologie des chemins. L'ensemble des chemins carrossables en zone forestière sont fermés par des barrières en bois. Certains secteurs sont surfréquentés notamment aux Bourgognes.

Enfin, la commune est caractérisée par une ancienne grande infrastructure issue de l'ancienne voie ferrée. Le tracé, encore présent aujourd'hui, a été transformé en espace de promenade.

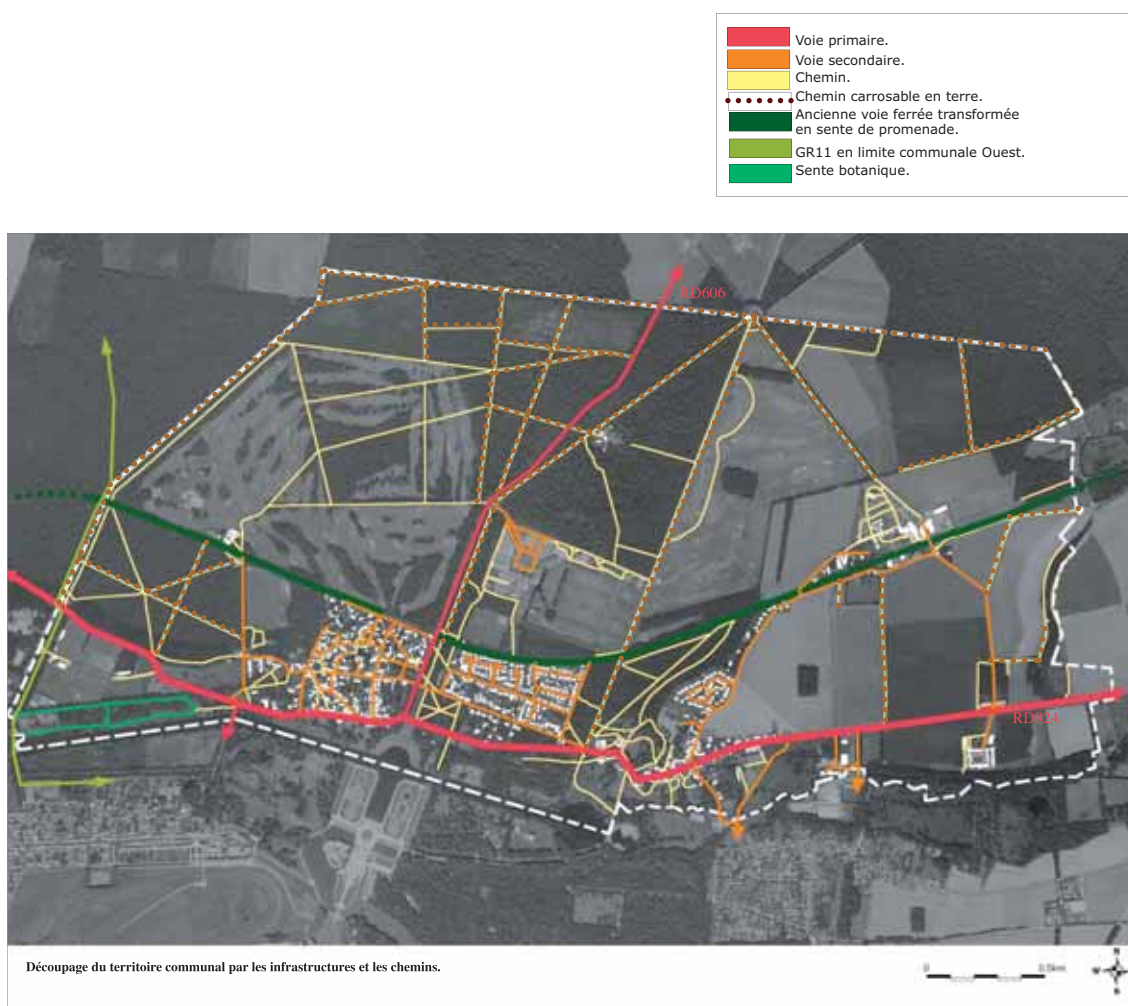
Parenthèse technique L'ANCIENNE VOIE FERRÉE

Une voie transversale rattachée aux grandes lignes de chemin de fer de Chantilly et de Crépy-en-Valois.

Remarque : la scierie s'est implantée en bordure de la voie ferrée pour faciliter le mode de transport du bois. Cette ligne a ensuite profité à l'activité du Golf de Chantilly.



Passage de l'ancienne voie ferrée reliant Chantilly à Crépy-en-Valois.



Parenthèse technique TYPOLOGIE DES CHEMINS

Découverte du grand paysage par des cheminements variés.

Les chemins très diversifiés et agréables doivent être considérés comme un patrimoine à préserver à part entière.

Des perspectives s'ouvrant sur le paysage



20 Grande perspective historique donnant sur le carrefour de la Table d'Apremont.



21 Grande percée donnant sur le château de Chantilly.

Des chemins forestiers



22



23

Des chemins larges



24



25

Ancienne voie ferrée transformée en sente de promenade.

Des chemins agricoles



26



27

Le chemin de Grande Randonnée (GR)



28



29

Le sentier botanique



30



31

Des sentes vers le «grand paysage»



32



33

Les routes départementales.



Perspective de la route départementale depuis le plateau agricole (RD924 reliant Saint-Leu d'Esserent et Senlis) et depuis le massif forestier en direction d'Apremont (RD606)).



Localisation des photos.

La traversée dans le paysage bâti.



L'importance du trafic, les caractéristiques de cette route départementale font d'elle une véritable traversée dans le bourg de Vineuil-Saint-Firmin.
La photo du milieu correspond à l'accès du domaine privé du château de Chantilly depuis cet axe principal. L'analyse des cartes anciennes explique l'origine de cette entrée.



Parenthèse technique CHEMINS

Des dysfonctionnements rencontrés.



Perspective historique donnant sur la Table d'Apremont : ce chemin donne l'impression d'être en « chantier » ; une requalification est à prévoir.



Juste derrière le jeu de l'arc dans le centre de Vineuil, plusieurs départs de sente apparaissent pour atteindre les différents services et équipements de la ville : poste, école... Ce réseau piéton est visible sur la bande enherbée de la perspective historique donnant sur le château.



Le GR et les liaisons douces de proximité présentent des signes de surfréquentation du fait de leur succès et de la présence des équipements sportifs et de loisirs ; une réhabilitation de ces espaces naturels est nécessaire.

Les entités paysagères UN PAYSAGE RURAL DANS LA VALLÉE DE LA NONETTE

Un paysage rural & boisé dans la vallée de la Nonette.

La commune de Vineuil-Saint-Firmin se situe en retrait par rapport à la conurbation de Gouvieux-Chantilly et Lamorlaye permettant de conserver son caractère rural. Dominé et encadré par les massifs forestiers, le village est délimité au Sud par la Nonette et à l'Est par des activités agricoles.

Quatre entités paysagères sont recensées sur la commune de Vineuil-Saint-Firmin : l'espace bâti, l'espace boisé, l'espace agricole et les zones herbeuses. Ces entités paysagères peuvent être subdivisées en plusieurs sous-entités plus précises et spécifiques de la commune.



Le paysage urbanisé.

Plusieurs noyaux urbains apparaissent : dense pour Vineuil, linéaire pour Saint-Firmin. Les quartiers anciens se distinguent particulièrement bien comme les récents, tout comme les secteurs industriels/artisanals ou agricoles : la scierie, la ferme du Courtillet.

Les constructions anciennes sont traditionnelles en pierre calcaire de la région ou encore en brique pour quelques-unes. Le bâti ancien est varié dans sa conception et construit principalement en front de rue tandis que le bâti contemporain, par contraste, est implanté en milieu de parcelle. L'habitat récent se trouve en retrait par rapport à ce noyau parfaitement homogène, vers l'Est. Il se caractérise par des maisons individuelles (type lotissement).

Les constructions forment ainsi des ensembles hétérogènes par leur époque, leur conception... avec un bon état de conservation même pour des constructions marginales comme les petites maisons en bois au niveau de la scierie. Comme souvent, il reste quand même quelques cas litigieux comme les habitations précaires au lieu-dit «Le Courtillet».

Les équipements de loisirs et de sports.

Les terrains de golf se démarquent comme souvent par leur superficie et par leur nombre de deux entités distinctes. Ce qui n'est évidemment pas courant. Leur morphologie diffère non pas par leur typologie végétale (gazon/boisement) mais par leur lisibilité. L'autre composante est les stades municipaux. Ils sont peu lisibles sauf en limite Nord au lieu-dit les «Bourgognes» le long de la route (RD924).

Le paysage de cultures.

L'espace agricole à Vineuil-Saint-Firmin présente un système parcellaire qui annonce les plateaux de grandes cultures céréalières. La configuration du site ne permet pas en effet d'avoir des parcelles de tailles très importantes. Elles sont délimitées au loin par la ligne de crête ou bordées par des fronts boisés.

Ce paysage agricole dans ce territoire est orné par des franges boisées localisées dans les talwegs, dans des secteurs non exploitables par l'agriculteur.

La ferme du Courtillet et les quelques constructions qui l'accompagnent se détachent de ce paysage cultivé. Cette grande ferme à cour carrée appartient à l'Institut de France.

Le paysage boisé.

Les massifs forestiers occupent une surface conséquente et représentent une caractéristique forte. Cette masse verte propose une continuité d'un point de vue du paysage (trame verte) et d'un point de vue écologique (corridor écologique).

Le paysage d'herbage.

C'est une entité relativement importante en surface comparée au paysage de culture. Elle se caractérise par des prairies humides en fond de vallée et par des parcelles d'herbages. L'intérêt pour le cheval localement en est la raison déterminante.

Paysage bâti : des noyaux distincts anciens et récents.



«Le vieux Vineuil» avec front bâti sur rue parfaitement bien préservé.



Commerces dans le centre ancien de Vineuil : la fermeture de certains montre leur fragilité.



Secteur pavillonnaire disposé selon une trame viaire orthogonale; une rigueur que l'on ne retrouve pas dans le Vineuil ancien.



Habitats discontinus le long de la RD924 dont la continuité des clôtures marque le passage des séquences bâties et boisées.



«Le vieux Saint-Firmin» où la configuration du site a influencé l'implantation en continuité.



Pavillons récents formant un îlot particulier dans Saint-Firmin.



Habitat précaire en face de la ferme du Courtillet marquant un effet d'entrée dans la commune.



Cabanisation dans le secteur de la scierie : un quartier singulier.

Paysage bâti : les zones herbeuses liées aux activités de loisirs et de sports.



Équipements sportifs des Bourgognes : le passage du GR rend accessibles ces sites à pied depuis Vineuil.



Tir à l'arc à l'arrière de l'arrêt de bus : un espace particulier participant à l'espace de vie de la commune.



Domaines privés liés aux activités de golf. Les terrains sont dissimulés par des franges boisées depuis la RD606.



Paysage naturel : l'espace boisé (massifs forestiers & franges boisées).



Séquence boisée en bordure de route.



Talweg boisé humide se dirigeant vers la vallée de la Nonette.



Front boisé du massif forestier fermant l'espace très ouvert des terrains de golf du Dolce Chantilly.



Ambiance de forêt avec passage de sangliers : chemin large bordé par des alignements d'arbres.

Paysage naturel «ouvert» : l'espace agricole regroupant les activités de cultures et de pâtures.



Ferme du Courtillet isolée dans l'espace agricole avec à l'arrière le front boisé de la vallée de la Nonette.



Paysage rural dont le caractère est renforcé par la présence nombreuse de pâtures occupées par des chevaux.



Jeu de séquence boisée dans un paysage agricole dégagé.



Vaste étendue de culture rythmée par des franges boisées.

Paysage de fond de vallée : La Nonette à l'état sauvage et aménagée.



Paysage de l'eau canalisée : espace ouvert au public par les sentes botaniques et vues du canal depuis l'intérieur du Parc du château de Chantilly.

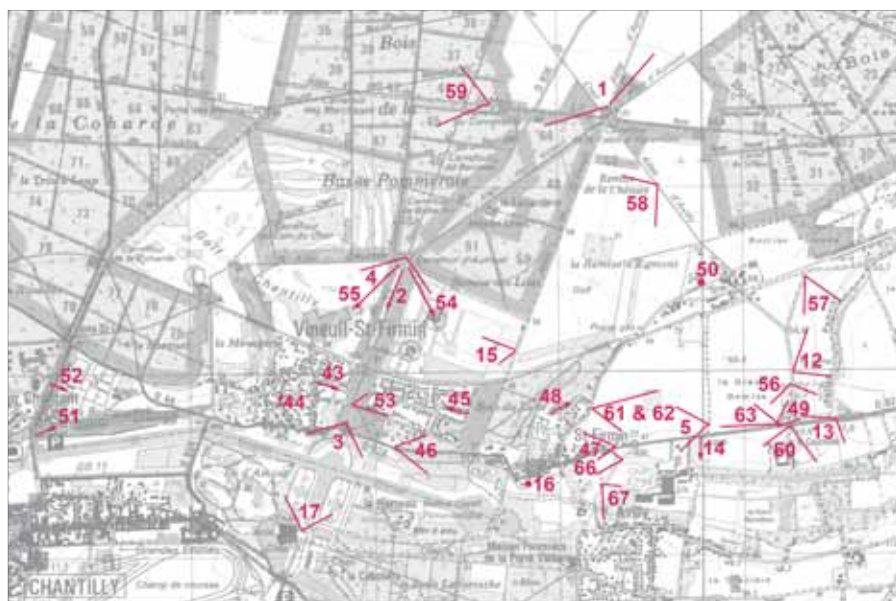


Jardins familiaux en fond de la vallée de la Nonette ; occupation du sol diversifiée.



Prairie humide de la vallée de la Nonette, une des caractéristiques de la vallée de la Nonette.

Analyse objective du paysage LOCALISATION DES PHOTOS



Perception des paysages DES ESPACES OUVERTS & FERMÉS

Des fronts bâtis et forestiers fermant les horizons.

Les massifs forestiers

Les masses forestières, par leur front boisé le plus souvent épais, forment la principale transition des espaces ouverts. Cette perception est radicale par la disparition des lisières agricoles (verger, fourré,...). Il est intéressant de voir que le golf Dolce tente de réintroduire ces effets de lisière par l'utilisation des prairies. Le bâti linéaire de Saint Firmin joue également ce rôle de transition.

Les grandes cultures

Le paysage agricole représente un vaste espace ouvert vallonné dans la partie Est de la commune. Des séquences boisées, les cours d'eau viennent rythmer ces espaces.

Des structures urbaines contrastées

Les noyaux urbains de Vineuil sont denses et homogènes, englobés dans du végétal. En contraste, le bâti linéaire de Saint-Firmin situé à la marge des bois et du paysage agricole, forme une frange urbaine parfaitement lisible. Dans un contexte très différent de bord de coteau, on peut dire la même chose du front bâti tourné vers le grand canal.

Les grandes perspectives historiques

Ces grands axes rectilignes forment de grandes percées dont les perspectives débouchent sur des paysages ouverts remarquables : point de vue sur le château de Chantilly et vaste vue panoramique sur la clairière d'Apremont avec la ligne d'horizon fermée par une butte-témoin.

Les terrains de golf, un paysage ouvert particulier.

Confinés dans la masse boisée, les deux golfs présentent un paysage ouvert différent... ; un espace plus fermé pour le golf de Chantilly contrairement à celui du Dolce beaucoup plus ouvert.



La scierie de Saint-Firmin visible depuis Courteuil : impact des constructions claires et des éléments dominants comme l'antenne...

- AIRES VISUELLES :**
ESPACES FERMÉS & OUVERTS
- Espace fermé : bois
 - Aire visuelle réduite & canalisée : bâti.
 - Espace ouvert : activités agricoles (culture, pâture)
 - Espace ouvert : eau canalisée domaine de Chantilly.
 - Opacité relative : eau à l'état sauvage.
 - Espace ouvert : équipements sportifs et de loisirs.
 - Percée visuelle des perspectives.

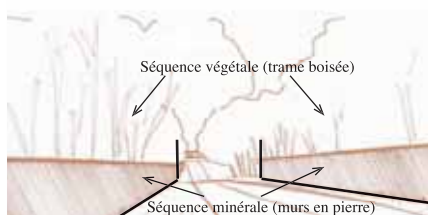


Le regard canalisé par les masses boisées....



Ces masses boisées canalisent le regard sur l'entrée Est de Vineuil-Saint-Firmin en créant une séquence paysagère.

Une alternance d'espaces ouverts et fermés déclinée le long de la traversée...



Sas resserré avant la percée visuelle sur le château de Chantilly : très belle séquence de murs hauts anciens et de boisements.



Séquence avec jardins sur le devant en représentation : espace semi-ouvert.



Séquence urbaine avec front bâti : ambiance exclusivement minérale.



Séquence naturelle marquée par les clôtures des constructions récentes.

Un fond de vallée avec des ouvertures...



1 Discretion de cette échappée visuelle depuis la place de la chapelle à Vineuil.



Localisation des photographies



2 Opacité plus ou moins importante des berges le long du cours d'eau sinueux de la Nonette.



3 Ouverture sur le devant des maisons depuis le fond de la vallée à Saint-Firmin.



4 Promenade le long de grand canal accessible au public.



Vue depuis l'intérieur du domaine de Chantilly sur les belles demeures de Vineuil-Saint-Firmin donnant directement sur le grand canal. Selon les points de vue, l'église de Saint-Firmin et le jeu de terrasses habitées sont visibles.

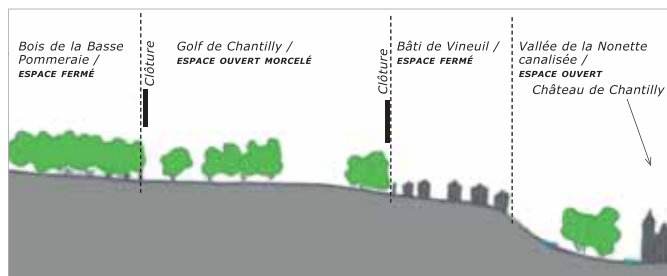


La formation d'un paysage particulier avec les terrains de golf...

Les deux golfs forment de vastes paysages ouverts au cœur du massif forestier. Par conséquent, les horizons sont fermés par des fronts boisés massifs. Si le golf de Chantilly est peu visible depuis l'extérieur, celui du Dolce l'est parfaitement depuis la grande perspective de la Table d'Apremont.

L'organisation spatiale entre ces deux golfs est également différente : le golf de Chantilly, d'abord construit comme un parc boisé aux essences exotiques avec des perspectives rayonnantes depuis le Club House puis étendu dans la forêt, contient de nombreuses séquences boisées contrairement à celui du Dolce, beaucoup plus ouvert. Par ailleurs, certains parcours utilisent d'anciennes carrières d'une manière spectaculaire. Les formations végétales utilisées sont le gazon, la prairie et la forêt. Plus difficiles à gérer du point de vue du jeu, les arbustes n'y trouvent pas leur place.

Le Dolce, scindé en deux parties, a une organisation spatiale plus structurée et ordonnée, animée par de grands plans d'eau aménagés, de sa partie Ouest. Globalement très ouvert, les joueurs y sont plus facilement visibles par rapport à ceux du golf de Chantilly. L'alternance du traitement des surfaces enherbées (pelouse/prairie), la présence de bosquet, la topographie particulière, tous ces éléments trahissent cette activité même lorsque les joueurs sont absents. L'important centre hôtelier et de conférence représente l'autre facette de ce golf.



Vue sur le golf de Chantilly depuis un chemin de forêt qui s'arrête au pied de la clôture (coupe Nord-Sud).



Vaste paysage dégagé sur le terrain de golf du Dolce Chantilly. Le contraste entre le traitement du golf (très pointu) et le chemin et ses abords (très champêtre) montre un point de vue sur la représentation du paysage très différent.



Structure et nature des aménagements du Golf de Chantilly et du Dolce.



Vue sur le golf de Chantilly depuis un chemin de forêt qui s'arrête au pied de la clôture (←/→). Le grand gibier franchit cette clôture.

GOLF DU DOLCE
et ses plans d'eau



GOLF DU CHANTILLY
et ses séquences boisées



Approche environnementale et écologique des deux golfs.

Ces golfs représentent des secteurs contrastés dans leur gestion. Le cœur du jeu est géré de manière très intensive du fait des contraintes techniques liées à cette pratique sportive. Les autres secteurs (bois, prairie) sont à l'inverse gérés de manière extensive. Néanmoins, il s'agit de grands espaces verts utilisés par un certain nombre d'animaux même si les grands mammifères y sont proscrits (les grands gibiers arrivent à franchir régulièrement les clôtures).

Nous pouvons y séparer plusieurs zones :

- **Les départs, greens et fairway** tondus ras et dont l'entretien est primordial à la bonne pratique de ce sport. Ces derniers ne représentent évidemment que peu d'intérêt écologique. Ils sont tondus très régulièrement avec exportation des produits de tonte. Il est d'ailleurs dommage que ces produits de tonte ne soient pas compostés, mais étendus en sous-bois. Cette pratique limite l'intérêt des végétations de sous-bois.
- **Les ruffs et les zones de prairies entre trous** : De gestion variée selon les golfs, mais de toute façon extensive, souvent fauchés annuellement. Cette fauche devrait également se faire par exportation pour favoriser le potentiel écologique des sols. Le sous-sol sablo calcaire permet la présence de quelques espèces intéressantes comme la Bugrane rampante (*Ononis repens*) et le Trèfle des champs (*Trifolium arvense*). Cette dernière espèce présente dans les secteurs de ruff plus ras et dans les zones plus sableuses (surtout sur le golf de Dolce) est considérée par le conservatoire botanique comme assez rare en Picardie et patrimoniale. Ce type de sol est particulièrement favorable à la présence du Calamagrostis lancéolé (*Calamagrostis epigeios*) qui domine ces secteurs en compagnie du Brachypode penné (*Brachypodium pinnatum*). Il s'agit de graminées limitant fortement la présence d'autres espèces.



Bords de parcours très naturel sur le golf de Chantilly avec quelques Genêts et jeunes chênes bordés d'une pelouse dominée par le brachypode.

- **Les boisements et plantations** : très naturels sur le golf de Chantilly, il s'agit de futaies de chêne majoritairement, on y a quand même remarqué un bel orme champêtre en parfaite santé ce qui représente un événement en soi. Très motivé par l'aspect naturel des boisements les gestionnaires ne remplaceront certainement pas les arbres du parc. À l'inverse, de nombreuses plantations horticoles ont malheureusement été effectuées ces dernières décennies sur le golf Dolce. Elles ne s'insèrent pas forcément de manière optimale à l'environnement local. Par ailleurs, l'effort de conservation de certains vieux arbres et arbres morts sur ce même parcours est à saluer et à encourager. Les boisements de ces deux golfs sont envahis par une petite espèce d'écureuil asiatique appelé « écureuil de Corée ». Cette espèce fait parfois des dégâts sur les parcours et il s'agit d'une espèce exotique pouvant entrer en concurrence avec l'écureuil roux autochtone.
- **Les bassins** : Uniquement présents sur le golf de Dolce, ils apportent un élément original en terme écologique. La végétation aquatique est fortement dominée par les herbiers de Myriophille en épi (*Myriophillum spicatum*). Plusieurs espèces de libellules y sont présentes y compris la Grande Aesche (*Aeschna grandis*) pourtant peu commune en Picardie et même assez rare localement. Toutefois, le fait que les deux golfs prélèvent l'eau de la nappe représente un handicap environnemental et financier évident.

Perception des paysages DES LIGNES DE FORCE DU PAYSAGE & AMBIANCES

Des lignes, des limites, des points, des ruptures.

Nombre de remarques notées dans les premières pages de l'étude permettent une lecture graphique de la commune. Plusieurs niveaux ou échelles d'appréhension sont possibles :

- **la présence de plusieurs lignes de force :**
 - celles qui sont orientées d'Est en Ouest : la vallée de la Nonette, la RD924, l'ancienne voie ferrée,
 - les perspectives historiques correspondant à des lignes de force transversales, associées à des points de vue, des belvédères (vers le château, vers la vallée...).
- **des limites.** Celles-ci sont surtout le fait des franges qui existent entre les choses. Elles représentent un découpage du paysage marqué du fait de l'absence de lisière, d'espace de transition.
- **des points ou des noyaux** comme l'ensemble du bâti de Vineuil (trois noyaux) ou d'une manière particulière : des places, des ronds-points....
- **des ruptures** en particulier dans les lignes :
 - rupture dans les séquences de bâti,
 - rupture du cheminement de la voie ferrée (potager),
 - rupture topographique produite par les talwegs.

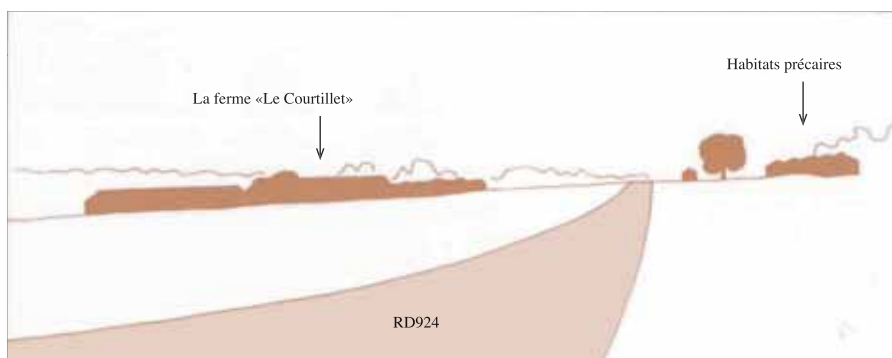
DES LIGNES, DES LIMITES, DES POINTS ET DES RUPTURES.	
	Grande perspective : ligne de force.
	Point de vue sur le grand paysage.
	Bâti isolé (ensemble de la ferme du Courtillet, maison forestière).
	Front bâti direct.
	Les équipements sportifs et de loisirs.
	Les axes linéaires (traversée & ancienne voie ferrée).
	La Nonette.
	Les ronds-points.
	Château d'eau : repère visuel.
	Les pâtures.
	Rupture dans les séquences bâties.



Cartes des lignes de force du paysage & des ambiances .

La ligne de force de la RD 924 à l'entrée Est de Saint-Firmin.

La grande perspective de la RD924 représentée ci-contre est visible depuis l'espace agricole ouvert à l'entrée Est de Vineuil-Saint-Firmin. La topographie (franchissement d'une crête), la ferme «Le Courtillet», les parcelles construites à l'opposé ponctuées d'un arbre isolé forment des points de repère forts dans ce paysage.



L'entrée Est de Saint-Firmin marquée par un effet de perspective dans l'espace ouvert agricole.

La ligne de force de la RD924 à l'entrée et en limite Est de Saint-Firmin.

Le rond-point annonce l'« effet de porte » de Saint-Firmin. La délimitation des différentes entités est directe sans aucune lisière ni transition. Par ailleurs, la perception des entrées depuis la RD924 venant de Senlis et la RD138e venant d'Avilly-Saint-Léonard présente des ambiances différentes comme le montrent les deux photos ci-dessous :

- silhouette urbaine sur pâture en lisière de la trame boisée depuis la RD924,
- composition d'ensemble plus intimiste en fond de vallée (depuis la RD138e).



Rond-point à l'entrée Est de Saint-Firmin marquant une rupture dans la continuité de cette RD.



Silhouette urbaine soulignant le relief visible depuis le lointain sur la RD924 ; vue depuis le chemin agricole. Les pâtures occupées par des chevaux assurent une transition entre la zone d'habitats et la grande culture.



Ambiance rurale de fond de vallée visible depuis la RD138e.

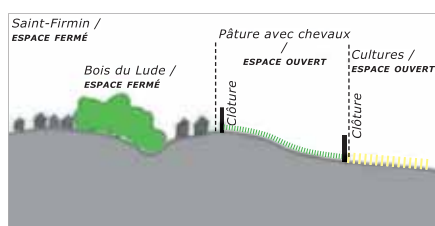


Silhouette urbaine de l'extension linéaire de Saint-Firmin visible depuis le chemin agricole en limite des pâtures ; front bâti direct sur l'espace agricole.

Des limites : l'Est de Saint-Firmin une extension linéaire marquée.

Les caractéristiques des constructions récentes sont facilement visibles et repérables : revêtements des habitations et des clôtures claires, haies taillées et de thuyas...

Les photos ci-contre montrent une absence de transition entre l'entité urbaine et agricole.



Absence de transition entre espace bâti et agricole (comprenant les pâtures), (coupe Ouest-Est).



Habitat avec haie de thuyas non intégré : impact visuel très fort.



Front bâti marqué face à l'espace ouvert du plateau.



Contraste entre le bâti récent et ancien par l'absence de transition entre l'époque de ces deux quartiers.



Ph. n°82

Silhouette urbaine ponctuée par des masses végétales facilitant l'intégration du bâti excepté la grande bâtisse claire avec son antenne sur la droite et la haie de thuyas au premier plan.

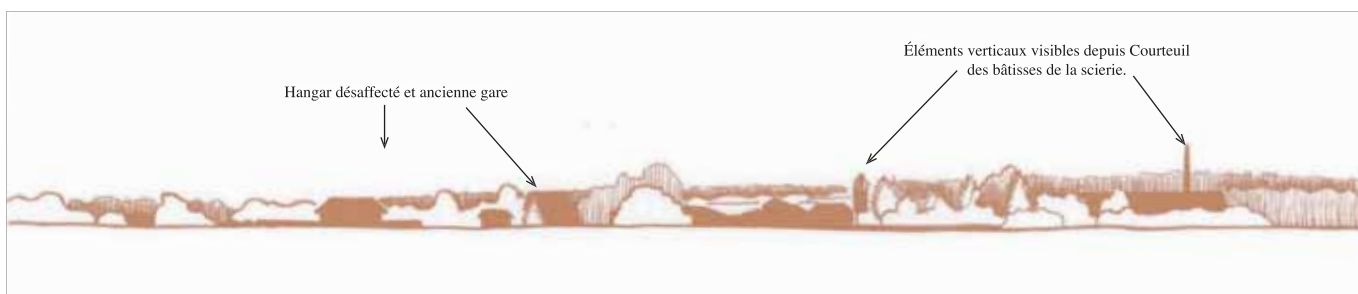
Les limites : au Nord-Est de Saint-Firmin : une zone industrielle et artisanale en retrait du hameau.

Malgré une présence du végétal non négligeable, certaines bâtisses se distinguent et se perçoivent depuis le lointain. Les éléments verticaux se devinent depuis le village de Courteuil sur la RD924.



Ph. n°83

Vue du patrimoine bâti lié à l'ancienne voie ferrée.



Alternance de séquences plus ou moins marquées du végétal et du bâti.

Les limites : l'entrée et limite Nord de Vineuil par la RD606.

Les alignements d'arbres en lisière de forêt et les pâtures occupées par des chevaux et délimitées par des haies bocagères sur la commune d'Apremont offrent à Vineuil-Saint-Firmin une entrée remarquable.

La séquence boisée jusqu'à la «porte» de Vineuil matérialisée par l'ancienne gare, est de qualité avec des éléments paysagers dominants, comme les alignements d'arbres en bordure de la route, la présence de cépées remarquables... Ces éléments ont été inventoriés et localisés dans la partie du patrimoine du grand paysage.



Séquence boisée dans Vineuil en direction d'Apremont.



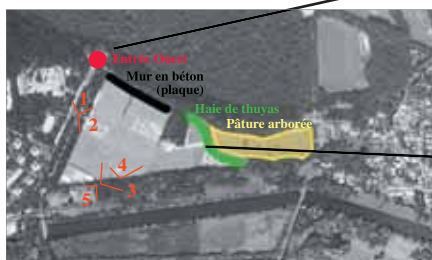
Alignements d'arbres assurant une très bonne transition entre la forêt et les pâtures occupées par des chevaux d'Apremont.



Horizon des pâtures fermé par le front boisé de la forêt de la Basse Pommeraye en limite communale de Vineuil-Saint-Firmin.

Les lignes de Force : l'entrée Ouest de Vineuil.

La maison forestière et le château d'eau annoncent une entrée agréable dans Vineuil-Saint-Firmin. L'impact brutal des équipements sportifs et de loisirs (cf. schéma ci-dessous) dévalorise ensuite cette entrée. Ce dysfonctionnement est d'autant plus fort que suit une pâture témoin d'un registre rural (cf; photo panoramique ci-dessous).



Entrée Ouest de Vineuil depuis la RD924.



Entrée Ouest boisée de qualité avec, comme point de repère visuel, le château d'eau et la maison forestière.



Un contraste marqué entre l'ambiance rurale de la pâture et le mur végétal de thuyas délimitant le terrain destiné au dressage de chiens et au cross club cantilien.

Les équipements sportifs des Bourgognes

Le GR et les sentes botaniques le long du canal assurent une relation piétonne directe avec les équipements sportifs des Bourgognes. Les chemins d'accès de cet endroit montrent une surfréquentation.



3 Sente botanique parallèle à la Nonette en contrebas et longeant les équipements sportifs des Bourgognes. Le grillage en limite de propriété favorise des échappées visuelles à travers les arbres ; ces derniers sont un atout pour la qualité de ces limites.



1 Les équipements sportifs des Bourgognes desservis par le GR : cette frange boisée permet d'assurer une meilleure intégration à cet endroit. Cette photo montre également une surfréquentation de cet espace.



4 Front boisé fermé l'horizon des terrains de sport des Bourgognes (vue depuis la sente botanique).



2 Porte d'accès à ces équipements : l'installation de bornes en bois canalisant les véhicules permet la protection des bas-côtés et de laisser dégager l'entrée.



5 Les terrains de tennis visibles depuis la sente botanique qui longe les équipements sportifs des Bourgognes.

Les lignes de force et les points : les points de vue remarquables depuis les perspectives historiques.



Point de vue au Sud de Vineuil sur le domaine de Chantilly depuis la perspective illustrée par la photo de droite. Les bancs permettent aux promeneurs une pause devant ce point de vue.



Point de vue au Nord de Vineuil sur le grand paysage d'Apremont depuis la perspective donnant sur le carrefour de la Table d'Apremont vue sur la photo ci-dessus.

Les points et les noyaux : le regard canalisé...

Les jeux de perspective dans le paysage urbain permettent de canaliser le regard mettant en valeur des points de repère urbains comme l'église de Saint-Firmin. Ils incitent également à la découverte (cf. photos et croquis ci-dessous) ; curiosité d'aller plus loin.



Ph. n°90



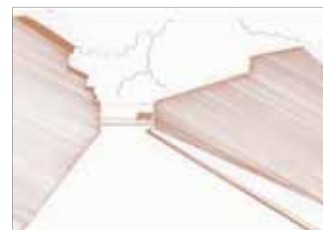
Eglise dans l'axe de cette perspective (vue depuis la RD924) dans Saint-Firmin. Le regard n'est pas détourné du «noyau» urbain par un «point».



Ph. n°91



Ph. n°92



Perspectives urbaines caractérisées par les hauts murs en pierre : incitation à la découverte du quartier en contrebas et invitation aux promeneurs de se pauser. Toute l'attention est gérée par le «noyau».

Rupture : corrélation entre le relief et la structure du bâti.

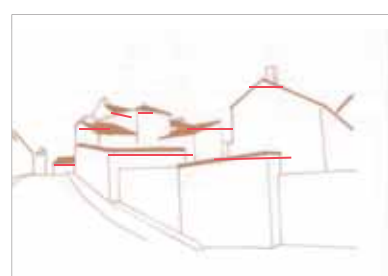
La présence des talwegs très prononcés crée des ruptures dans le coteau. Cela se traduit par une adaptation de l'habitat. Un contraste fort apparaît entre les axes rectilignes et le jeu de terrasses dans les quartiers anciens comme l'illustrent parfaitement les photos sélectionnées ci-dessous.



Place de l'ancien jeu d'arc et des constructions en arrière-plan en contrebas de la RD924 dans Saint-Firmin.



Jeu de décrochement et de perspective, issu du talweg depuis le quartier ancien de Vineuil, venant enrichir la perception visuelle du paysage bâti.



Rupture : En contraste, sur le plateau, les événements s'organisent d'une manière cartésienne...



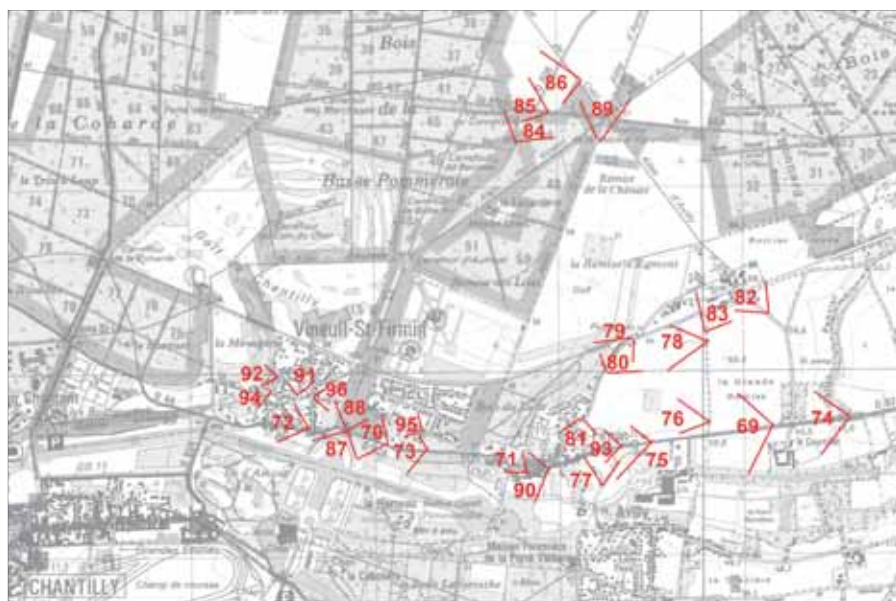
Avenue de Bouleautière dans le quartier à dominance récent ; effet de perspective rectiligne accentué par l'alignement des arbres.



Continuité des murs dans le noyau ancien de Vineuil (rue de la République). Le dépassement des végétaux permet d'adoucir la rigueur de cette rue.



Perceptions & ambiances paysagères LOCALISATION DES PHOTOS



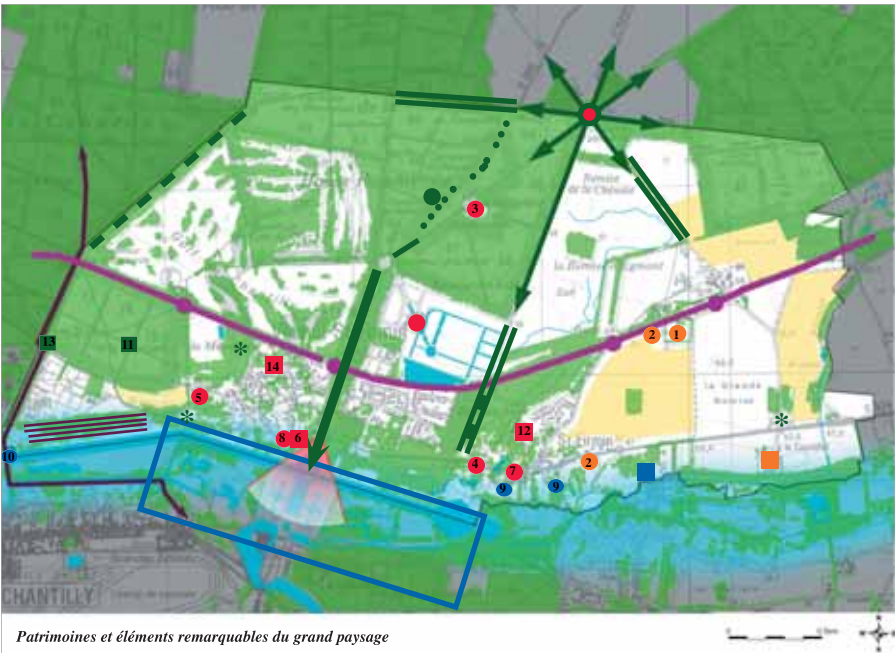
Patrimoine & éléments remarquables DU GRAND PAYSAGE

Une identité communale forte.

La commune possède un patrimoine diversifié remarquable ;

- patrimoine bâti localisé plus particulièrement dans les entités urbaines anciennes,
- éléments paysagers remarquables répartis sur l'ensemble du territoire communal.

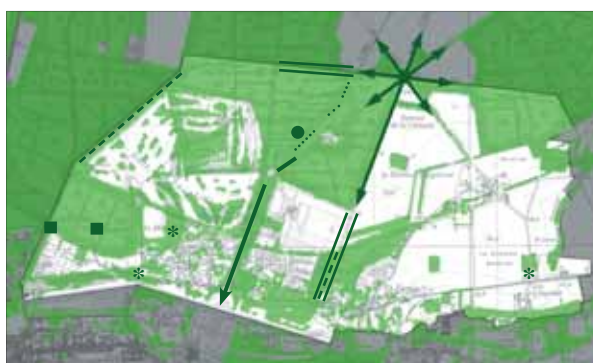
Le périmètre communal a été élargi avec la prise en compte du domaine de Chantilly comme pôle patrimoniale remarquable.



LÉGENDE DE LA CARTE DU PATRIMOINE & ÉLÉMENTS REMARQUABLES DU GRAND PAYSAGE	
Grandes unités paysagères remarquables (charte Parc)	
	Vallée de la Nonette
	Forêt de la Haute Pommeraye
Structures végétales remarquables	
	Carrefour en étoile planté depuis la Table d'Apremont (MH)
	Perspective remarquable reliée au château de Chantilly
	Alignements d'arbres
	Rideaux d'arbres
	Cépées (isolés et alignés)
	Arbres isolés
	Vergers
	Potagers familiaux
Monuments remarquables	
	Faisanderie d'Apremont (MH inscrit)
	Château de Saint-Firmin et ses annexes (MH inscrit)
	Ferme de la Ménagerie (MH inscrit)
	Chapelle de Vineuil
	Église de Saint-Firmin (MH inscrit)
	Maison Saint-Pierre (MH inscrit)
	Ferme du Courtillet
Éléments bâtis remarquables	
	Ancien moulin
	Lavoir (dont un avec le calvaire)
	Aménagement lié à la gestion de l'eau
	Bornes
	Cimetière
	Table d'Apremont (MH inscrit)
	Maison forestière
	Bâti relatif à l'ancienne voie ferrée (en lien avec les activités de la scierie : hangar)
Itinéraires de découverte	
	GR 11
	Sentier botanique
	Ancienne voie ferrée
	Point de vue remarquable
Autres éléments d'intérêt	
	Pâtures occupées par les chevaux
	Chemin empierré
	Bâti troglodytique
Ensemble à forte valeur paysagère	
	Parc du domaine de Chantilly (MH classé)

Patrimoine forestier & paysager

	Carrefour en étoile planté depuis la Table d'Apremont
	Perspective remarquable reliée au château de Chantilly
	Alignement d'arbres
	Rideaux d'arbres
	Cépees (isolés et alignés)
	Arbre isolé
	Table d'Apremont
	Maison forestière
	Bornes
	Chemin empierré



Arbre remarquable.



Alignement de cépees,
dernier témoin d'une structure bocagère ancienne.



Perspective historique plantée (XVIIe siècle).



Grande allée plantée ancienne.



Alignement d'arbres
en bord de chemin remarquable.



Chemin empierré en forêt.



Carrefour en étoile planté
avec la Table d'Apremont.



Bornes en pierre
dans le Bois dit «Le Bosquet».



Maison forestière.

Patrimoine agricole
& paysager

-
- Verger
Potagers familiaux
Pâtures occupées par les chevaux
Ferme du Courtillet



Parcelle unique de vergers délimitée par une haie bocagère.



Nombreuses sont les pâtures ouvertes occupées par des chevaux.

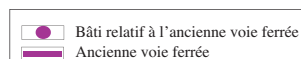


Jardins familiaux sur le plateau de Saint-Firmin.



Grande ferme remarquable «Le Courtillet».

Patrimoine lié à l'ancienne voie ferrée bâti & aménagement



Ancienne gare depuis le plateau
à proximité des activités de la scierie.

Ph. n°110



Matériaux nobles pour l'aménagement de la place
devant l'ancienne gare vue précédemment.

Ph. n°111



Hangars de stockage désaffecté.

Ph. n°112



Patrimoine bâti lié à l'ancienne voie ferrée.

Ph. n°113



Ancienne voie ferrée transformée
en espace de promenade.

Ph. n°114



Gare urbaine dans Veneuil,
aujourd'hui habitée.

Ph. n°115



Aperçu arrière-plan du jardin-potager des habitants
occupant l'ancienne gare urbaine vue précédemment.

Ph. n°116



Chemin sur l'ancienne voie ferrée depuis Veneuil.

Ph. n°117



Continuité du chemin avec de part et d'autre, vue sur
les terrains de golf de Chantilly.

Ph. n°118



Ancienne gare au niveau de l'entrée
du golf de Chantilly.

Ph. n°119



Aperçu des anciens aménagements liés à la voie fer-
rée : quai de gare, barrière....

Ph. n°120



Traces des aménagements liés à la voie ferrée au
carrefour dit de la «Coharde».

Ph. n°121

Patrimoine lié à l'eau fond de vallée & petit patrimoine

- Ancien moulin
- Lavoir (dont un avec le calvaire)
- Aménagement lié à la gestion de l'eau



Ancien lavoir sur la commune de Vineuil ; sa disparition montre la fragilité de ce petit patrimoine lorsqu'il n'est plus d'usage....



Lavoir réhabilité permettant sa bonne conservation au bord de la RD924 dans Saint-Firmin.



Grand canal avec les aménagements de gestion de l'eau.



Aperçu sur un ancien puits dans une propriété privée (rue de la République).



Deuxième lavoir dans Saint-Firmin ; emplacement discret en fond de vallée.



Cours d'eau sinueux de la Nonette dans un cadre naturel.

Patrimoine naturel & paysager les sites protégés.

Sites protégés ; Domaine de Chantilly & Vallée de la Nonette

La commune de Vineuil-Saint-Firmin fait partie de deux grands sites protégés de la région :

- Vallée de la Nonette : site inscrit du 6 février 1970
- Domaine de Chantilly : site classé par arrêté du 28 décembre 1960

Parenthèse réglementaire SITES CLASSÉS & INSCRITS

La commune de Vineuil-Saint-Firmin est soumise aux contraintes réglementaires du site classé du domaine de Chantilly et du site inscrit de la vallée de la Nonette.

Les sites classés et inscrits.

Le classement ou l'inscription d'un site ou d'un espace naturel constitue la reconnaissance officielle de sa qualité et la décision de placer son évolution sous le contrôle et la responsabilité de l'État.

Le classement.

Le classement est une protection forte qui correspond à la volonté de maintien en l'état du site désigné, ce qui n'exclut ni la gestion, ni la valorisation. Généralement consacré à la protection de paysages remarquables, le classement peut intégrer des espaces bâtis qui présentent un intérêt architectural et sont une partie constitutive du site.

Les sites classés ne peuvent être détruits, ni modifiés dans leur état ou leur aspect sauf autorisation spéciale : celle-ci en fonction de la nature des travaux est soit de niveau préfectoral, soit de niveau ministériel. En site classé, le camping et le caravanning, l'affichage publicitaire, l'implantation de lignes aériennes nouvelles sont interdits.

L'inscription.

L'inscription au titre des sites constitue une garantie minimale de protection. Elle impose aux maîtres d'ouvrage l'obligation d'informer l'administration quatre mois à l'avance de tout projet de travaux de nature à modifier l'état ou l'aspect du site. L'architecte des bâtiments de France émet un avis simple sur les projets de construction et les autres travaux et un avis conforme sur les projets de démolition.



Site classé du Domaine de Chantilly intéressant la commune de Vineuil-Saint-Firmin



Site inscrit de la vallée de la Nonette intéressant la totalité du territoire communal de Vineuil-Saint-Firmin.

Patrimoine bâti remarquable monuments protégés & bâtis remarquables

La commune de Vineuil-Saint-Firmin possède un riche patrimoine bâti dont plusieurs sont protégés comme l'indique la liste ci-dessous.

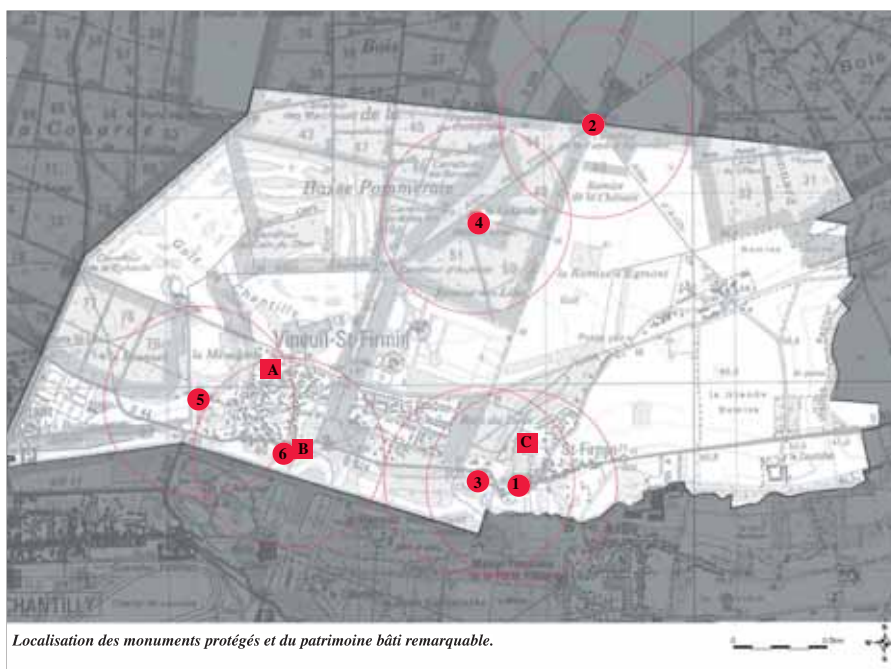
- **Église (1)**: inscription par arrêté du 13 février 1970. Parc du domaine de Chantilly : classement par arrêté du 30 décembre 1988.
- **Table d'Apremont (2)** y compris les bornes et les attaches de fixation qui l'entourent : inscription par arrêté du 1 février 1988.
- **Château Saint-Firmin et annexes (3)**- façades et toitures du château ; grand salon et son décor glacière : inscription par arrêté du 15 avril 1988.
- **Faisanderie d'Apremont (4)**, façades et toitures du bâtiment central et des deux pavillons ; le mur d'enceinte: inscription par arrêté du 1 février 1988.
- **Ferme de la Ménagerie (5)**- façades et toitures du bâtiment principal ainsi que la cave aux fromages ; pigeonnier : inscription par arrêté du 1 février 1988.
- **Maison Saint-Pierre (6)**, façades et toitures, à l'exclusion de la chapelle ; mur de clôture sur la rue : inscription par arrêté du 15 avril 1988.

Les monuments protégés et les bâtisses remarquables sont décrits et étudiés dans la deuxième phase.

D'autres éléments construits, véritables points de repère urbains, participent pleinement à cette mise en valeur du grand paysage :

- les habitations troglodytiques **(A)**,
- la chapelle de Vineuil **(B)**,
- le cimetière situé à Saint-Firmin **(C)**.

Mais également les murs en pierre délimitant les grandes propriétés (bois, parc & jardin...).



Localisation des monuments protégés et du patrimoine bâti remarquable.

Quelques éléments du patrimoine bâti & du grand paysage.

Les exemples ci-dessous sont facilement visibles depuis l'espace public (excepté l'habitat troglodytique) ; ils correspondent à des points de repère facilitant la lecture du grand paysage.



Ph. n°127



Ph. n°128



Ph. n°129



Ph. n°130

Aperçu sur les habitats troglodytiques (intérieur & extérieur) issus des anciennes carrières dans Vineuil.

Église de Saint-Firmin avec son cimetière plus loin en arrière.



Ph. n°131



Ph. n°132



Ph. n°133



Ph. n°134

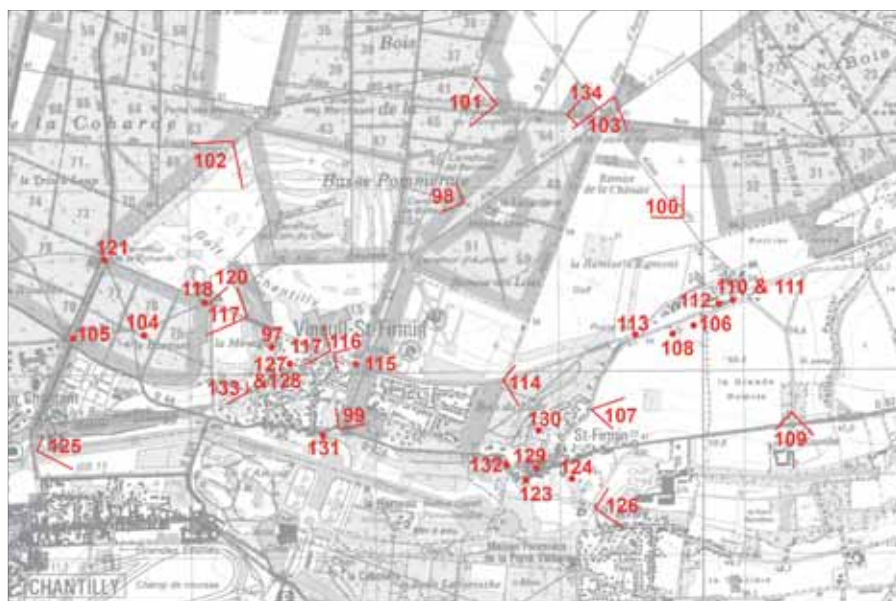
Chapelle de Vineuil dominant sur le domaine de Chantilly.

Place donnant accès à différentes grandes propriétés privées : le château de Chantilly et de Vineuil.

Les hauts murs en pierre de grandes propriétés dominés par le végétal du Parc.

Une des allées en étoile avec au centre la Table d'Apremont.

Patrimoine LOCALISATION DES PHOTOS



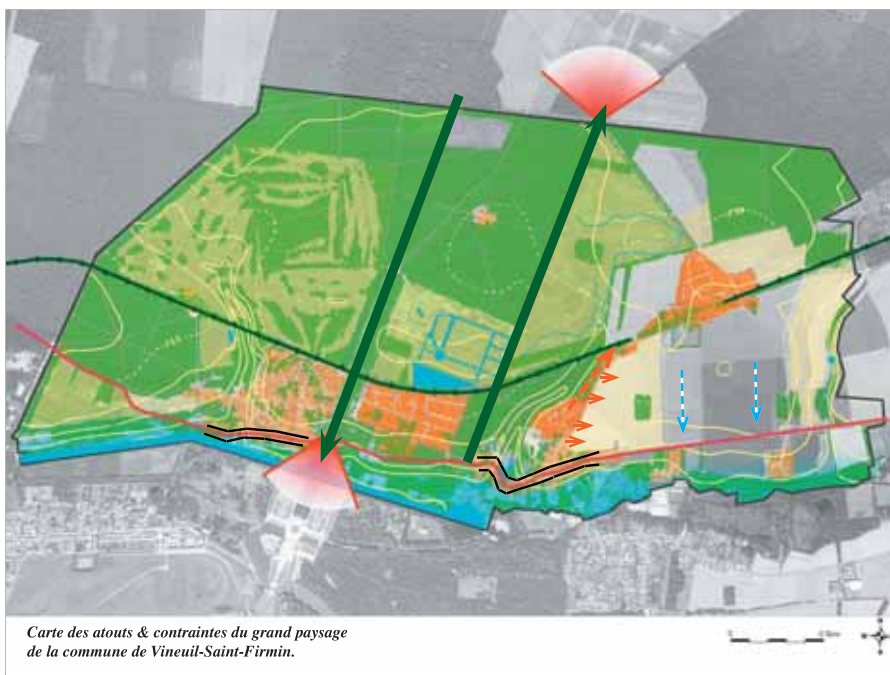
Bilan général DU GRAND PAYSAGE

Les atouts & les contraintes ;
une diversité importante du grand paysage.

ATOUTS	CONTRAINTES
La topographie & l'eau / la vallée de la Nonette.	
- Partie Est : Paysage diversifié de fond de vallée avec cours d'eau sinueux. - Partie Ouest : Le grand canal du domaine de Chantilly ; grand patrimoine historique et culturel.	- Fond de vallée majoritairement fermé : opacité visuelle forte. - Maintien des quelques échappées visuelles. - Site classé du domaine de Chantilly.
Le paysage bâti.	
- Noyaux anciens de charme. - Éclatement des noyaux bâtis comme spécificité communale.	- Étirement des extensions récentes. - Prise en compte des sites classés et inscrits pour les extensions urbaines éventuelles. - Front bâti continu le long de la traversée : fermeture visuelle vers la vallée.
Les activités agricoles.	
Grande diversité : forte présence des pâtures occupées par des chevaux, préservation d'un verger.	- Fragilité des pâtures par la pression urbaine et du verger. - Risque de ruissellements forts des eaux pluviales sur les pentes en culture.
Le boisement.	
- Grand massif comprenant une richesse historique et culturelle par les aménagements de vénerie et les interventions de Le Nôtre au XVIII^e siècle. - Grand patrimoine naturel protégé. - Trame verte marquée.	- Patrimoine écologique protégé et inventorié (ZNIEFF, ZICO...). - Fragilité des lisières. - Maintien de la trame verte.
Les équipements de loisirs & de sports.	
- Commune particulièrement bien équipée. - Golfs de grande renommée.	Nécessité d'une gestion et d'entretiens importants.
Les infrastructures / les routes & les chemins.	
- Accessibilité rapide par la RD924 aux grandes infrastructures de la région : SNCF, autoroute. - Préservation de grandes allées plantées (origine XVIII^e et XIX^e siècles). - Typologie variée des chemins. - Ancienne voie ferrée transformée en lieu de promenade avec accès direct au GR.	- La RD924, véritable traversée urbaine engendrant des problèmes de sécurité routière et de bruit. - Entretien et gestion des chemins et des plantations (arbres d'alignements).
La perception du grand paysage.	
Les composantes graphiques du paysage (ligne de force, limite, rupture, point) caractérisent d'une manière forte le grand paysage.	Souvent vécues, mais facilement oubliées, surtout lorsqu'elles perdent leur usage, leur fonction.
Points de vue remarquables depuis les grandes perspectives historiques sur le château de Chantilly et la clairière d'Apremont.	Préservation de ces cônes visuels et gestion des stationnements.

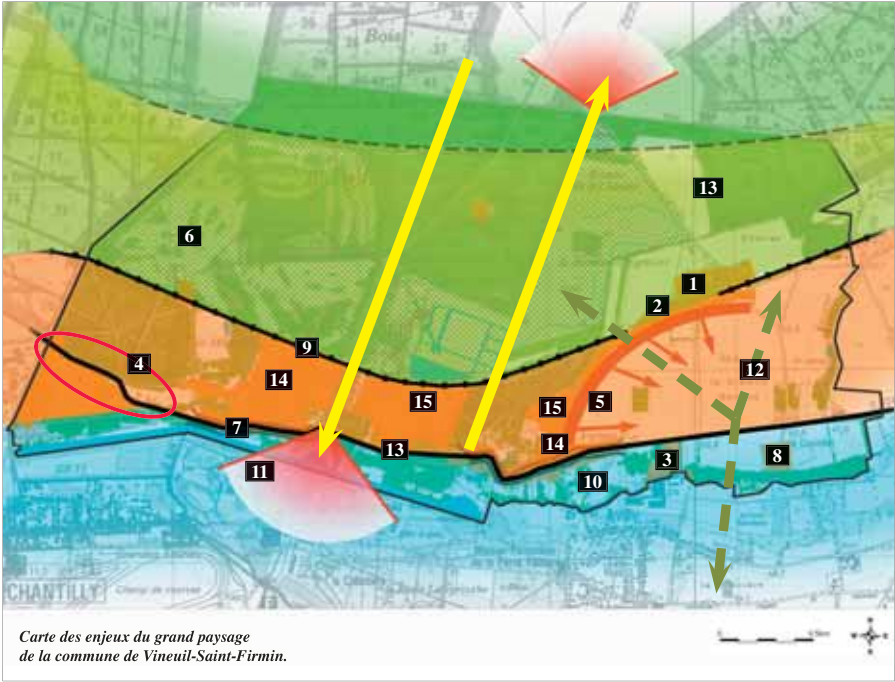
Légende de la carte des atouts & contraintes

Boisement.	Cours d'eau sinueux.
Bâti à dominance ancienne.	Grand canal.
Bâti à dominance récente.	Écoulement des eaux pluviales potentielles.
Étirement des extensions urbaines.	Cône de vue remarquable.
Pression urbaine sur les pâtures.	Traversée.
Culture.	Front bâti continu.
Pâturage occupé par des chevaux.	Ancienne voie ferrée.
Équipements.	Grande perspective historique.



Les enjeux ;
 une identité locale très forte.

ENJEUX ; «les couloirs»	
	La vallée de la Nonette. - Espace éco-paysager à préserver (10). - Gestion du patrimoine écologique de fond de vallée (10). - Préservation du petit patrimoine lié à l'eau.
	Bourgs & grandes parcelles agricoles. - Préservation du caractère & ambiance du caractère ancien (14). - Revitaliser les secteurs pavillonnaires (15). - Optimiser l'intégration de l'habitat diffus le long de la RD924 dans le cadre verdoyant (13). - Limitier les impacts visuels du bâti linéaire de Saint-Firmin avec notamment recherche d'un développement harmonieux (5). - Enjeux de pérennisation, de requalification des habitations précaires en face de la ferme «Le Courtillet» et valorisation de cette dernière (8). - Secteurs industriels et artisanaux à requalifier (1, 2 & 3). - Gestion environnementale de cette zone industrielle (2). - Gestion de la sécurité routière et des nuisances (7). - Requalification des entrées de villes notamment celle de l'Ouest (4). - Maintenir des identités agricoles par une gestion spécifique pour chacune d'entre elles. - Maintenir les pâtures comme transition entre le bâti et les cultures (paysage ouvert). - Conforter la trame verte.
	Les équipements liés aux golfs & petites parcelles agricoles. - Mise en place d'une gestion durable des terrains de golf (6). - Recherche d'une meilleure intégration des golfs (6). - Requalification de l'ancienne voie ferrée (9). - Maintenir cette mosaïque agricole de petites parcelles (13).
ENJEUX ; «les transversales»	
➡	Les grandes perspectives. - Maintenir la qualité d'accueil des points de vue remarquables (11). - Conforter ces percées historiques.
↔	Les corridors écologiques. Maintenir et favoriser le passage des grands animaux (12).



Aspect réglementaire OUTILS DE PROTECTION DU GRAND PAYSAGE.

Le site classé du domaine de Chantilly et inscrit de la vallée de la Nonette recouvre une grande partie du territoire dont fait partie la commune de Vineuil-Saint-Firmin. Ces fiches permettent d'en prendre connaissance.

DOMAINE DE CHANTILLY

COMMUNES :
APREMONT, AVILLY-SAINT-LEONARD, ASMERES-SUR-OISE *, CHANTILLY, CHAUMONTEL *, COYE-LA-FORÊT, COURTEUIL, GOUVEUX, LA-CHAPELLE-EN-SERVAL, LAMORLAYE, LUZARCHES *, ORRY-LA-VILLE, SAINT-MAXIMIN, SERLIS, VINEUIL-SAINT-FIRMIN, (1^{er} DÉPARTEMENT DU VAL-D'OISE)

code
07
site

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Site classé : arrêté du 28 décembre 1960.

Propriété : Publique et privée.

Délimitation et superficie : Ensemble formé par les propriétés de l'Institut de France en 1960, soit 7830 hectares.

Autres mesures de protection : Plusieurs Monuments Historiques et leurs abords. Vallée de la Nonette. Site inscrit (6 février 1970).



COMPOSANTES DU SITE

Motivations de la protection :
En demandant le classement au titre des sites du Domaine de Chantilly, l'Institut de France répondait à la volonté du Duc d'Aumale qui avait précisé dans ses dispositions testamentaires qu'il était fait obligation à l'Institut de préserver son legs en l'état. Le site ainsi constitué est principalement boisé (plus de 6000 hectares de forêt) mais comprend aussi une grande partie des éléments du patrimoine architectural, historique et artistique qui font la renommée de Chantilly et de sa région.

Etat actuel

Plusieurs interventions ont marqué le Domaine de Chantilly depuis la mise en place de la protection. Des constructions de maisons, la réalisation de terrains de golf, l'implantation d'équipements sportifs et plusieurs autres types d'aménagements ont modifié considérablement le cadre du site. Il apparaît toutefois que le classement - l'évolution des abords du Domaine en l'occurrence - a eu une incidence positive sur la protection de ce site de grande qualité tout en permettant un développement indispensable au maintien des activités locales.

Orientations pour la gestion du site

L'effort, le prestige de Chantilly et de sa région résident en grande partie dans la qualité du patrimoine géré par l'Institut de France, l'objet de la protection du site, vecteur de l'économie locale, doit être constamment rappelé. D'inscrivant dans l'ensemble du Massif des Trois Forêts, l'ajustement du périmètre permettant de délimiter un espace cohérent et continu entre les masses boisées devra être mis à l'étude. La fréquentation touristique due à la proximité de la région parisienne entraîne une pression qui doit être prise en compte dans la gestion du site. Le Parc Naturel Régional en projet pourrait apporter des réponses adaptées à cette contrainte particulière.



Source : DIREN de Picardie, Amiens.

VALLEE DE LA NONETTE

COMMUNES :
 APREMONT, AUMONT, AVILLY-SAINT-LEONARD, BARBERY, BARON,
 BEAUREPAINNE, BORAN-SUR-ORSE, BOREST, BRASSIEUSE, CHAMANT,
 CHAMTILLY, COURTEUL, COYE-LA-FORÊT, CREIL, ERMENONVILLE,
 EVE, FLEURBES, FONTAINE-CHAALIS, FRESNOY-LE-LUAT, GOUVEUX,
 LA CHAPELLE-EN-BERVAL, LAGNY-LE-SEC, LAMORLAYE, LE PLESSIS-BELLEVILLE,
 LES AUREUX, MONTAGNY-SAINTE-FELICITE, MONTEPILOY, MONT L'YVEQUE,
 MONTLOGNON, MORTEFONTAINE, OGNON, ORRY-LA-VILLE, PLAAILLY, PORTAINE,
 PORTPOINT, PONT-SAINTE-MAXENCE, RAHAY, RULLY, RHUIS, ROGERVAL, SAINT-
 MAXIMIN, SENLIS, THIERIS-SUR-THÉVIE, YER-SUR-LAUNETTE, VERBERIE, VERNEUIL-EN-
 HALATTE, VINEUIL-SAINT-FIRMIN, VILLENEUVE-SUR-VERBERIE, VILLERS-SAINT-
 FRAMBOURS.

CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Site inscrit : arrêté du 11 février 1970.

Délimitation et superficie
 Site d'environ 50000 hectares étendu
 sur 49 communes, délimité par la
 voierie, l'Orise et la Seine
 départementale.

Propriété
 Publique et privée.



COMPOSANTES DU SITE

Autres mesures de protection
 Nombreux Monuments Historiques et
 sans abords.
 Plusieurs Sites classés et inscrits dont
 les Sites classés du Domaine de
 Chantilly (18 décembre 1960) et de la
 Forêt d'Halatte (5 août 1960).
 Projet de classement de la Forêt
 d'Ermenonville, de Pontarmé, de
 Haute-Pommereuse, Clapiers et Buttes
 de Saint-Christophe.

29

Motivations de la protection

Le besoin de mettre en place une protection cohérente dans la région de Senlis s'est
 clairement manifesté dès 1965. La dispersion des espaces déjà protégés (Domaines de
 Chantilly, d'Ermenonville et de Mortefontaine, Monuments Historiques, vallées de l'Aurville
 et de la Launette, ...) ne permettait pas d'avoir une vision globale sur les problèmes
 d'aménagement, de mise en valeur et de protection de cet espace de qualité proche de la
 région parisienne.
 Dans ce contexte, l'inscription permet de délimiter un espace cohérent où pourraient
 s'appliquer des prescriptions spécifiques et adaptées.

Etat actuel

L'évolution de la région démontre la pertinence de l'analyse qui avait conduit à l'inscription.
 Le site, bien qu'il ait subi plusieurs dégrèvements notables, cette partie du Vallée
 conserve toutes les qualités qui ont fait sa renommée.
 Pour répondre à un besoin croissant de conservation et de valorisation du patrimoine, un
 ensemble cohérent de mesures de protection s'est progressivement mis en place dans le
 Massif des Trois Forêts autour de Senlis et Chantilly.

Orientations pour la gestion du site

La richesse naturelle et architecturale, l'intérêt historique et culturel sont parmi les
 principaux atouts de cette région. Une gestion cohérente et durable ne peut se faire qu'en
 tenant compte de la qualité et de la fragilité du patrimoine local dans les différents
 documents de planification.
 Les contraintes particulières imposées par la proximité de la région parisienne pourraient
 trouver des réponses adaptées dans le projet de Parc Naturel Régional.



Source : DIREN de Picardie, Amiens.

Aspect réglementaire & inventaire OUTILS DE PROTECTION ET RÉGLEMENTAIRE DU PATRIMOINE ÉCOLOGIQUE.

Corridors écologiques

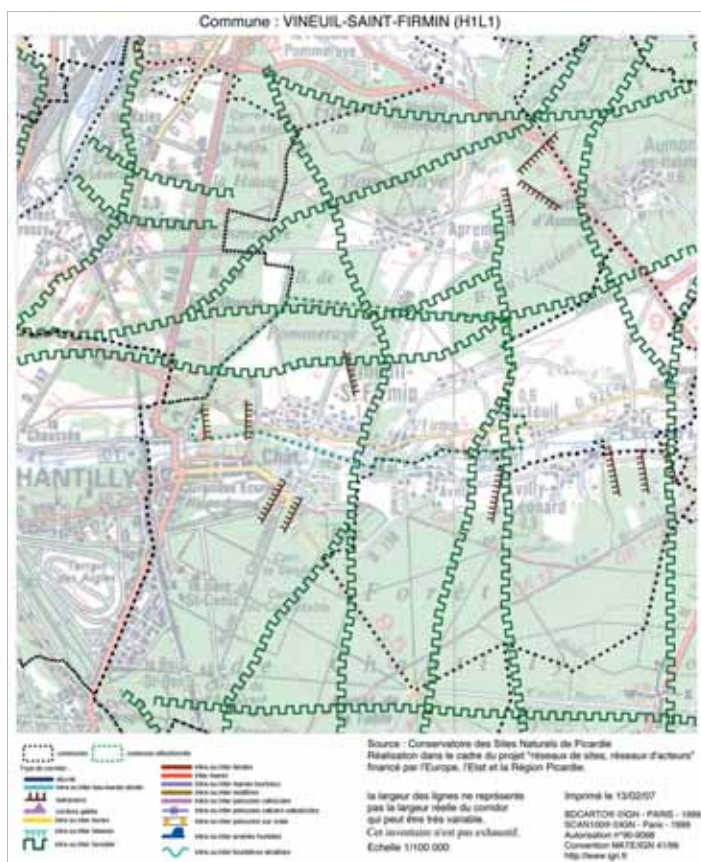
Commune de Vineuil-Saint-Firmin

La commune de Saint-Firmin est directement concernée par un des plus importants corridors pour le déplacement des grands mammifères entre forêts d'Halatte et de Chantilly.

Outre les corridors pour les grands mammifères évoqués plus haut, la commune de Vineuil-Saint-Firmin est concernée par la présence de corridors de déplacements de batraciens. Ces derniers nécessitent parfois l'installation de dispositifs permettant la traversée par ces animaux des routes les plus importantes entre leur site de reproduction printanier et les zones boisées les hébergeant le reste de l'année.



Zone sensible «Grande faune en Picardie»,
source : DIREN Picardie - AERU 1996.



Corridors écologiques potentiels sur la commune de Vineuil-Saint-Firmin,
source : DIREN Picardie - AERU 1996.

Zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO)
 Commune de Vineuil-Saint-Firmin concernée par la fiche du Massif des Trois Forêts et Bois du Roi PE09

Description du site

Le massif forestier de Chantilly-Ermenonville s'étend sur la rive gauche de l'Oise. Les chênes, charmes et hêtres dominent les peuplements, traités en futaies pour la plus grande partie. Les sources alimentent deux petits cours d'eau, la Thève et la Nonette, qui encadrent le massif au Sud et au Nord. Quelques mares et zones humides boisées de petite taille subsistent localement, en haute vallée de la Nonette essentiellement, où des étangs ont été aménagés, certains par les moines au Moyen-Age (étangs de Chaalis ou de Comelle), d'autres plus récemment.

Le massif du Bois du Roi est situé sur une butte résiduelle au cœur du plateau du Valois dans le Sud-Est de l'Oise. Des plantations de résineux ont été effectuées par place. Les châtaigneraies sont particulièrement développées sur les sables. Les espaces relictuels de landes à Ericacées proviennent probablement d'une ancienne mise en valeur pastorale de cette butte sableuse.

Les tempêtes des années 80 et 90 ont mis à mal certains secteurs de la forêt d'Halatte, notamment dans les hêtraies du Nord et créées des clairières résultant des chablis.



ZICO n°9 Massif des trois Forêts et bois du Roi, source : DIREN Picardie.

Espèces	Nicheur	Migrateur	Hivernant
Blongios nain	X		
Cigogne blanche		X	
Bondrée apivore	X		
Milan noir		X	
Busard Saint-Martin	X		X
Balbusard pêcheur		X	
Faucon émerillon		X	
Grue cendrée		X	
Engoulevent d'Europe	X		
Martin pêcheur d'Europe	X		X
Pic noir	X		
Pic mar	X		
Alouette lulu	X		
Pie-grièche écorcheur	X		



ZICO sur la commune de Vineuil-Saint-Firmin, source : PNR OPF.

VINEUIL-SAINT-FIRMIN

Parc naturel régional Oise-Pays de France



Maitre d'ouvrage
Parc naturel régional Oise-Pays de France
Château de la Borne Blanche
48 Rue d'Hérivaux BP6
60560 ORRY-LA-VILLE
Tél. 03 44 63 65 65 / Fax. 03 44 63 65 60

Maitre d'œuvre
GROUPE GEOVISION
12 Rue de Villevert
60 300 SENLIS
Tél. 03 44 53 82 60 / Fax. 03 44 53 82 55

ARCASA
12 rue de Villevert
60300 SENLIS
Tél. 03 44 53 82 48

JUILLET 2009

II ANALYSE DES ÉVOLUTIONS DU TISSU URBAIN ET LECTURE DES PAYSAGES BÂTIS.

CADRE COMMUNAL : histoire locale.

Analyse historique / p. 80

LES GRANDES ÉTAPES D'ÉVOLUTION DU TERRITOIRE BÂTI / P. 80

- L'époque féodale / p. 80
- Le XVI^e siècle / p. 81
- Le XVII^e siècle & Le Nôtre / p. 82
- Le XVIII^e siècle & la Révolution / p. 86
- Le XIX^e siècle / p. 87
- Le XX^e siècle / p. 87

CADRE LOCAL : lecture & analyse du bâti.

Analyse du maillage urbain / p. 88

ANALYSE DE LA TRAME VIAIRE / P. 88

- Structure & hiérarchisation des voies au sein des différentes entités urbaines / p. 88
- La toponymie : un vocabulaire riche & historique / p. 92
- La pratique : quelques remarques sur le fonctionnement de ce réseau / p. 93

ANALYSE DE LA STRUCTURATION DES ESPACES PUBLICS / P. 94

- Les places et les croisées urbaines ; des places variées tant dans leur forme que dans leur conception, influencent la structures urbaines / p. 94

LES CONTINUITÉS URBAINES / P. 102

- Maillage urbain ; une présence végétale forte en contrepoint du minéral / p. 102
- Lecture des séquences ; une succession ou alternance de séquences paysagères & urbaines / p. 104

Analyse des paysages bâtis / p. 106

ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DU TISSU / P. 106

- Généralités sur la typologie du tissu bâti ; organisation des différents noyaux urbains / p. 106
- Vineuil-Saint-Firmin : vue d'ensemble / p. 108

ANALYSE TYPO-MORPHOLOGIQUE : BÂTI & PARCELLE / P. 110

- Vineuil à dominance ancienne / organisation urbaine ; occupation & implantation du bâti ancien / p. 110
- Vineuil à dominance récente / p. 113
- Saint-Firmin, le bourg ancien / organisation urbaine ; occupation & implantation du bâti ancien / p. 114
- Saint-Firmin à dominance récente / p. 115
- Saint-Firmin ; cas particulier des zones industrielles et agricoles / p. 116
- Organisation urbaine : rupture paysagère entre quartiers anciens & récents / p. 118

ANALYSE TYPO-MORPHOLOGIQUE : TRANSITIONS ENTRE ESPACES PRIVÉS ET PUBLICS / P. 120

- Mise en évidence des continuités urbaines ; un système d'enclos / p. 120
- Observation de l'accompagnement végétal ; la représentation du végétal / p. 122
- Palette descriptive ; la représentation du végétal dans le tissu urbain / p. 124

ANALYSE TYPO-MORPHOLOGIQUE : TYPOLOGIE DU BÂTI / P. 126

- Le bâti de Vineuil / p. 126
- Le bâti de Saint-Firmin / p. 126
- Dix principes pour une typologie du bâti / p. 127

Patrimoine & éléments remarquables du paysage bâti / p. 136

PATRIMOINE BÂTI REMARQUABLE / P. 136

- « Un musée exemplaire » / p. 136
- L'habitat ; élément singulier (modénatures, serres, enseignes...) / p. 138
- Palettes descriptives ; les clôtures, les portes, les porches, les lucarnes, les matériaux, les couleurs / p. 139

Analyse des fonctions et pratiques du tissu / p. 144

LIAISONS & ÉLÉMENTS DE CENTRALITÉ / P. 144

- Infrastructures & repères urbains : situation des équipements & des commerces / p. 144

Analyse de la dynamique urbaine / p. 148

ÉVOLUTION DU BÂTI ET TENDANCE ACTUELLE / P. 148

- Evolution urbaine du XVIII^e à aujourd'hui / p. 148
- Dynamique urbaine ; le potentiel d'extension urbain / p. 149

Bilan général du cadre bâti / p. 150

ATOUTS ET CONTRAINTES / P. 150

- Une base solide qui doit évoluer / p. 150

LES ATOUTS ET CONTRAINTES & LES ENJEUX / P. 152

- Des entités urbaines formant une base solide mais qui doit évoluer ensemble / p. 152

ENJEUX / P. 154

- Des entités urbaines à préserver / p. 154

Analyse historique LES GRANDES ÉTAPES D'ÉVOLUTION DU TERRITOIRE BÂTI

Il faut distinguer le hameau de Vineuil du village de Saint-Firmin.

L'époque féodale.

Le hameau de Vineuil dont la création remonte à 1200 s'est développé en étroite symbiose avec l'histoire du château de Chantilly et de son domaine. Il en a fait partie intégrante pendant plusieurs siècles, et l'Institut de France qui est le propriétaire actuel du château et de son parc possède encore de nombreux terrains sur la commune. Inséré entre les forêts d'Halatte, de Chantilly et Ermenonville, ce vaste territoire de chasse qui procure à la noblesse ses plaisirs suprêmes et privilégiés, et qui génère aussi, grâce à la pêche dans les étangs, de substantiels revenus, a été l'objet de nombreuses convoitises. La revendication du droit de chasse va entraîner durant des siècles des conflits souvent violents entre moines et seigneurs de Chantilly, acharnés à accroître l'étendue de leur domaine forestier.

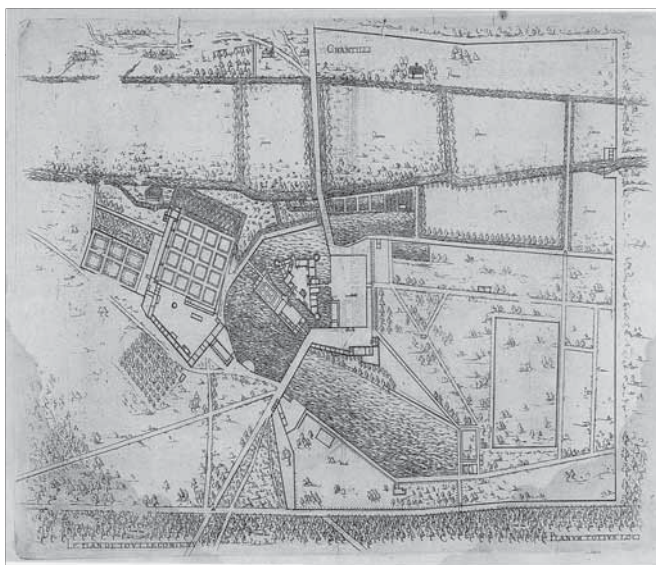
«À dix lieues de Paris, aux confins de l'Ile-de-France, Chantilly est né au bord de la vieille route de Picardie qui traverse la forêt en provenance de Luzarches et de Lamorlaye, franchissant les affluents de l'Oise, la Thève et la Nonette, plus loin l'Oise elle-même. Des châteaux naissent aux points de franchissements : celui de Creil a été bâti par Charles V dans une île de l'Oise tandis qu'à Chantilly la fortification est plantée dès l'origine sur un massif rocheux cerné par des étangs. La route les traverse par des chaussées maçonnées avant de franchir la Nonette sur un pont. C'est la vallée de cette rivière, fraîche et rapide, peuplée de truites et d'écrevisses, qui ordonne harmonieusement les mouvements de terrain et qui a conditionné la naissance et le développement du domaine», (extrait «Chantilly-Babelon»).

Au IX^e siècle, le premier château est édifié par les Bouteiller de Senlis sur ce site stratégique qui permettait de contrôler le passage de la route de Picardie et de Senlis ; le château a été pillé et en partie démoli par les Jacques en 1386. Vendu à Pierre d'Orgemont, ancien chancelier de Charles V, celui-ci fait entreprendre aussitôt la reconstruction et engage une importante politique d'acquisitions pour accroître le domaine : Chavecy, Montjay, Vineuil, Saint-Firmin, Montgrésin. C'est la première étape de la grande extension qui sera poursuivie pendant six siècles, matérialisée par la création d'un parc enclos de murs dès 1398.

Le XVI^e siècle.

En 1484, le château revient par héritage à la Famille de Montmorency dont le représentant le plus illustre, Anne de Montmorency dit le Connétable, a fait réaliser de nombreux embellissements et aménagements. Pour cela, il a d'abord fait appel à l'architecte Pierre Chambiges (cathédrale de Senlis) qui a imprégné un esprit «renaissance» à la forteresse d'origine et qui a réalisé par la même occasion, la construction de sept chapelles sur le domaine dont la chapelle Saint-Pierre édifiée sur Vineuil. De nos jours, elle jouxte la maison Saint-Pierre construite ultérieurement.

Les documents cartographiques établis par Androuet Du Cerceau, datés de 1560-75, nous renseignent déjà sur la relation entre le Château et le hameau de Vineuil : sur cette carte apparaît de façon claire la route qui relie le château d'origine au hameau, commandée par une avant-cour fortifiée qui permettait l'accès au pont-levis (cf. carte ci-dessous Du Cerceau 1560-1565).



Carte Du Cerceau 1560-1565.

Le XVII^e siècle & Le Nôtre

La création des jardins du Grand Parc ainsi que tous les aménagements des forêts vont modifier de façon durable le site de Vineuil et de Saint-Firmin en créant les limites et les axes historiques structurant les développements futurs.

La dynastie des Condé succède aux Montmorency. En 1647, il est créé à Vineuil la fondation de La Charité par la mère du Grand Condé sous la direction de Vincent de Paul et de Louise de Marillac.

C'est à l'initiative du Grand Condé (Louis II 1621-1686) qui, retrouvant ses terres en 1659 après en avoir été dessaisi en 1654 par le roi au moment de La Fronde, qu'ont été aménagés des parcs et la forêt par André Le Nôtre, paysagiste du roi Louis XIV, qui réalisera à la même période les jardins de Versailles.

De nombreuses correspondances entre le conducteur de travaux et le grand Condé établissent clairement que la chasse est à l'origine des aménagements du Grand Parc. En effet, la pratique de la vénerie réglementée depuis la renaissance nécessite une logistique importante, notamment pour la gestion du gibier. L'idée d'une «réserve de chasse» va se concrétiser par la création de ce parc.

Outre l'achat de plusieurs forêts contiguës au domaine de 1662 à 1663, toute la propriété fut close par un mur d'enceinte tandis que l'avocat du Grand Condé procédait jusqu'en 1668 au rachat systématique des terres et maisons situées dans le périmètre (dont Vineuil et partiellement Saint-Firmin) (cf. plan Bourgaut Mathis avec tracé du mur d'enceinte, carte d'Aveline-Vineuil et celle de Saint-Firmin).



Plan Bourgaut Mathis avec tracé du mur d'enceinte.

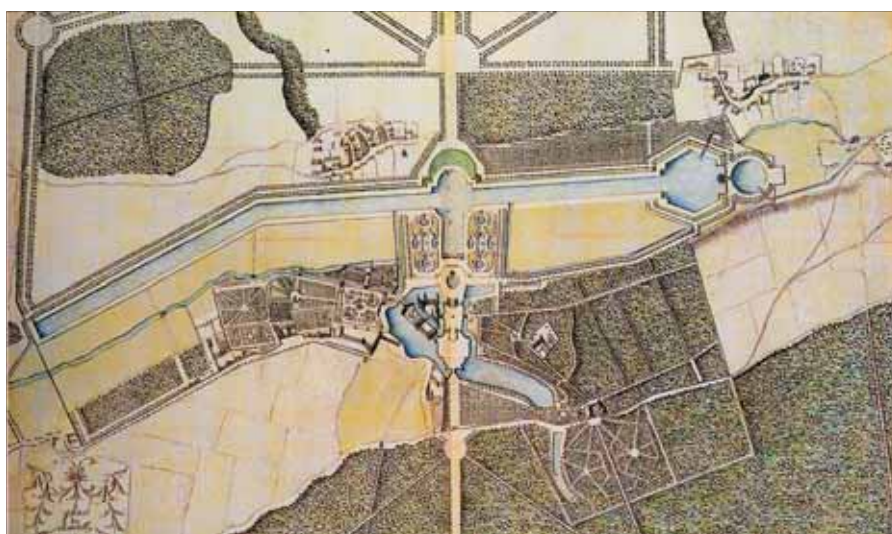


Aveline-Vineuil.



Aveline-Saint Firmin.

De 1670 à 1673, la création du Grand Canal (longueur 2500 mètres, supérieure à celle du Grand Condé à Versailles) à l'emplacement de la Nonette va définitivement interrompre la route qui reliait le château au hameau et renforcer ainsi les liaisons Est-Ouest. La seule mémoire de cette liaison qui a peut-être inspiré Le Nôtre reste la grande perspective dont l'intersection avec le Grand Canal est marquée par le «Vertugadin», amphithéâtre emblématique qui permet depuis Vineuil une vue cadrée exceptionnelle sur les jardins et le château (cf. Plan Desgots 1673).



Plan Desgots 1673.

Désormais, le Grand Canal fixe les limites Nord définitives des jardins du château dont Vineuil constitue en quelque sorte un fond de décor qui apparaît souvent sur la plupart des gravures et tableaux de l'époque (œuvres d'artistes mandatés par les Princes pour témoigner du faste de leur règne) (cf. Vertugad couleur et Dubourg 1738).



Vertugad couleur.

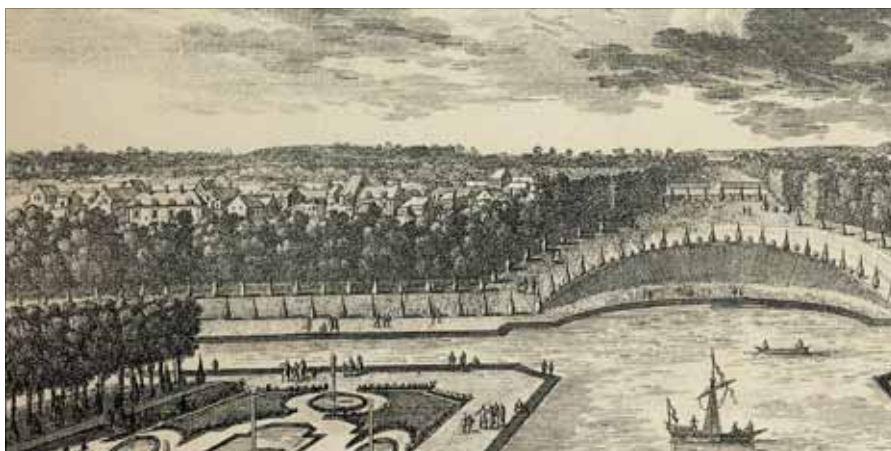
La création de la Ménagerie dans l'enceinte du parc en 1686-1688, œuvre de Jules Hardouin-Mansart, va compléter le dispositif logistique de la vénerie et récréatif du château. Le bâtiment inspiré de la ménagerie de Versailles est conçu pour l'élevage et la régulation de certaines espèces du parc et comme lieu d'expositions et de découvertes des animaux de la ferme ou d'espèces exotiques.

L'ampleur des travaux et le faste déployé au château vont attirer un monde d'entrepreneurs, ouvriers, commerçants, domestiques, jardiniers devenus nécessaires pour la vie d'un tel ensemble. La ville de Chantilly est embryonnaire ; c'est donc naturellement Vineuil qui accueille en partie cette activité, et profite de ce dynamisme qui se traduit dans son urbanisme.

En 1700, le hameau de Vineuil est déjà organisé en village-rue avec des bâtiments qui dépassent les deux étages ; notamment les grandes demeures qui commencent à être édifiées en bordure du Grand Canal. Sur une des gravures de Perelle, on peut voir l'étendue du bourg en comparaison de Chantilly (cf. page précédente le Plan Desgots 1673) qui commence seulement à se développer (cf. Perelle-Vineuil 1 & Perelle-Vineuil 2).



Dubourg 1738.



Perelle Vineuil 2.



Perelle Vineuil 1.

Le XVIII^e siècle & la Révolution.

Au début du XVII^e siècle, le domaine de Chantilly devient un extraordinaire lieu de fêtes et de réceptions où la vénerie tient un rôle majeur. La gestion des forêts, sinon du domaine entier est centrée sur la chasse. La révolution vient mettre un terme à ces fastes (cf. Cerf-vertugad ci-dessous, scène de chasse avec le cerf en fuite).



Cerf-Vertug.

En 1751, la Société du canton de Chantilly, sise à Vineuil, est l'instrument de combat des patriotes contre les gens de Condé.

Dès le mois d'août 1789, le château est dépouillé de son artillerie et la Ménagerie de Vineuil de ses animaux exotiques, les biens du Prince de Condé sont confisqués dans la totalité et mis sous séquestre. Le château laissé plusieurs années à l'abandon est adjudgé en juillet 1799 par l'administration des Domaines à deux entrepreneurs qui abattent le grand château et certaines dépendances, dont la Ménagerie, afin de récupérer les matériaux de construction. On peut supposer que de nouvelles demeures édifiées à Vineuil et Saint-Firmin aient pu profiter de ce matériau dont le coût de transport était réduit.

Ces bouleversements historiques vont entraîner des morcellements parcellaires importants par la vente aux particuliers des terrains confisqués.

Une grande partie des jardins à l'Ouest du château est vendue au profit de la ville de Chantilly qui commence à se développer. La physionomie des jardins et du canal face à Vineuil n'est pas affectée par ces ventes, si ce n'est la disparition du grand château qui laisse entrevoir une plateforme au droit des fondations.

Le XIX^e siècle.

Début XIX^e siècle, le noyau historique du bourg est globalement circonscrit au Nord, par un grand parc (correspondant à l'actuelle rue de la République), à l'Ouest, par la carrière au Daim, et à l'Est, par la rue Poissonnier qui s'urbanisme à peine.

La description de Vineuil par Louis Graves, en 1841, indique que le hameau a «l'aspect d'une ville par l'élégance de ses constructions», qu'il comprend 170 habitations et qu'on y compte 70 caves et logements dans les carrières.

« On voit à Vineuil et à Saint-Firmin une soixantaine de logements pratiqués dans des carrières ; ce qu'on appelle des caves. Dans le pays, ce mode d'habitation dévolu aux familles les plus pauvres est un reste des usages pratiqués à l'origine des villages. Ce sont des demeures insalubres par leur humidité et l'impossibilité d'y faire circuler l'air extérieur » (cf. Graves).

En 1790, on dénombre 226 maisons sur Saint-Firmin, dont certaines ont encore leur toiture en chaume. En 1831, pour un total de 300 maisons, on en compte 74 dont la toiture est en ardoise.

En 1827, le Duc de Bourbon fait construire la faisanderie pour remplacer celle de Chantilly qu'il n'a pu racheter en 1816.

En 1834, les premières courses hippiques ont lieu à Chantilly, le 15 mai 1838 avec l'ouverture de l'hippodrome.

En 1861 démarrent les travaux de la ligne de chemin de fer Senlis-Chantilly ; elle fait 12 km, le trajet se fait en 20 minutes ; la ligne est à voie unique, il y a quatre aller-retour par jour. L'arrêt à Vineuil se fit plus tardivement en 1874.

De 1876 à 1885, le château est reconstruit. Le duc d'Aumale récupère le domaine.

Le XX^e siècle.

Dès lors fin XIX^e et XX^e siècle, les extensions se font naturellement vers le Nord. Celles-ci se développeront schématiquement selon 3 types :

- 1) de façon linéaire en prolongation et en densification des rues existantes, notamment la rue des Poissonniers (1),
- 2) au Nord-Ouest, dans le secteur des carrières (2) qui ne sont plus exploitées et qui vont engendrer un parcellaire morcelé s'adaptant au relief et aux sinuosités de la topographie; on y trouve des vestiges d'habitats troglodytes et de petits jardins privés aménagés en terrasses.
- 3) au Nord-Est, dans le Grand Parc, dont il conserve le tracé. La rue du Théâtre (3) constitue l'un des anciens axes de ce paysage historique; avec une distribution parcellaire beaucoup plus rationalisée.

Fin XIX^e siècle, la voie ferrée vient limiter le village sur sa partie Nord, et de ce fait, elle se fait à l'Est au-delà de la grande perspective dans le bois de coupe.

La mairie en est l'une des premières constructions édifiées en 1880 avec la maison de retraite.



Plan de localisation des rues pour le texte ci-dessus : VINEUIL, quartier ancien.

Analyse du maillage urbain ANALYSE DE LA TRAME VIAIRE

Structure & hiérarchisation des voies ; au sein des différentes entités urbaines.

Nous avons vu que Vineuil-Saint-Firmin est un produit original à la fois par l'occupation de son site, la distribution des différents éléments et par son histoire.

Deux toponymies (Vineuil et Saint-Firmin) produisent en fin de compte, trois noyaux urbains et du bâti «satellite» (ferme, pôle d'activités, golfs...).

Le noyau historique de Vineuil est fortement influencé par la topographie. Sur le plateau, il est composé d'axes principaux orthogonaux d'où partent plusieurs voies aux emprises variées. Des axes, comme la rue du Théâtre, sont des éléments anecdotiques du tracé historique du parc. Sur le versant, le réseau est plus particulièrement dense et «organique» (non dessiné) à l'Ouest de la rue Poissonnière. La topographie abrupte et la présence de carrières souterraines sont des causes particulières de ce tracé complexe et singulier.

Le noyau récent situé à l'Est est séparé de ce bourg ancien par la Grande Avenue de Verdun et de Saint-Firmin par un vallon boisé ; ce quartier totalement nouveau par rapport aux deux autres noyaux est résidentiel et s'organise complètement différemment et en deux parties bien distinctes :

- une structure linéaire issue des voies larges les plus anciennes (quartier du Bois Coupé),
- des rues plus récentes en boucles ou encore en impasses sous forme de raquettes issues de l'urbanisme des années 60-70. Ces voies de desserte sont homogènes dans leur dimension et leur conception.

Enfin, le bâti de Saint-Firmin s'organise de manière linéaire le long des axes principaux, excepté le quartier de pavillonnaire groupé de la fin des années 80 et au début des années 90, desservi par une voie en boucle.

Les cartes ci-contre et suivantes précisent la hiérarchisation de ce réseau et entre un peu plus dans la perception de ces noyaux urbains et du bâti satellite.



Hiérarchisation de la trame viaire du quartier résidentiel de Vineuil.



Hiérarchisation de la trame viaire du bourg ancien de Vineuil : simple et régulier à l'Est de la rue Poissonnière, complexe et tortueux à l'ouest de cette même rue

Le traitement des voiries, des accotements et des lampadaires.

Dans l'objectif de faire de Vineuil-Saint-Firmin, un « beau village », la municipalité a réalisé l'enfouissement électrique et la réfection de certaines rues (chaussées et trottoirs) : rue de la République, rue Poissonnière, rue du Théâtre (cf. photos page suivante). L'absence des fils électriques est appréciable. Dans les autres rues, ce traitement reste à réaliser et des poteaux électriques de styles et de rythmes différents marquent le paysage urbain sans apporter une valeur ajoutée au cadre bâti.

Les photos de la page suivante montrent l'hétérogénéité des accotements. Les trottoirs sont de dimensions variables et de revêtements très différents : pelouse, graviers, béton gravillonné, pavé... Cela participe de l'identité des quartiers en leur procurant des ambiances variées.

Toutefois, on s'aperçoit qu'au fil du temps, les goûts changent, des sites déclinent pendant que d'autres se rénovent... il en va de même pour la rue où l'on remarquera que du chemin de terre ou de l'allée pavée, on est passé au tout bitume, au format urbain de la séparation des usagers. Le piéton sur un trottoir assez réduit et les véhicules entre les trottoirs sur une piste le plus large possible. C'est le dessin du tout voiture en ce que l'on croyait être le système le plus fluide et le plus sécuritaire. Ce concept est loin d'être finalement idéal puisque la voiture n'hésite pas à conquérir le trottoir lorsqu'elle stationne et le piéton d'occuper la route qui est plus confortable que le trottoir, en tout cas dans les secteurs les plus calmes. Ce constat laisse à penser qu'il ne suffira pas de supprimer des câbles, de repenser ou de rénover le matériau de roulement pour redonner un sens contemporain à la rue.

Car l'on remarque aussi que le XIXe siècle voyait le percement des murs de clôture et son remplacement par des grilles transparentes pour rendre visible l'architecture, mais également ce nouvel atout qu'est le jardin de présentation côté rue. Cet argument-choc du modernisme, de la représentation sociale et de la garantie de la solidarité et de la sécurité du village semble à nouveau s'inverser avec le retour des clôtures opaques. Certes, cela demande du temps de réflexion et des moyens, mais cela apportera une meilleure compréhension du réseau.

- ➡ Voie principale large (minimum 6 mètres)
- ➡ Voie secondaire large (minimum 6 mètres)
- ➡ Voie secondaire entre 3,5 à 5 mètres
- ➡ Voie étroite entre 2,5 à 3 mètres
- ➡ Chemin piéton large
- Sente piétonne

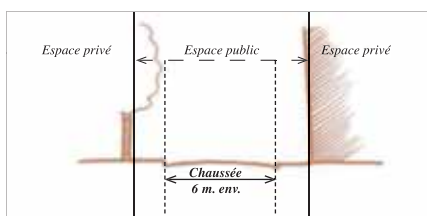


Hiérarchisation de la trame viaire de Saint-Firmin : une organisation en village-rue c'est à dire distribué le long d'un axe et un lotissement.

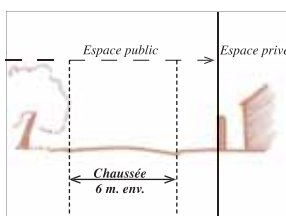
Rues principales.



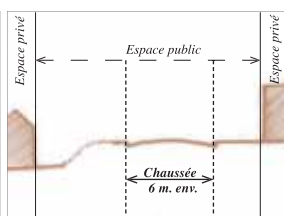
Rue de la République : l'enfouissement des lignes modifie considérablement la perception de la voie ainsi que l'absence de voiture. La base reste 'classique' (trottoirs et route). Le dépassement des arbres depuis le haut mur souligne la présence de grands parcs-jardins dans le noyau urbain ancien.



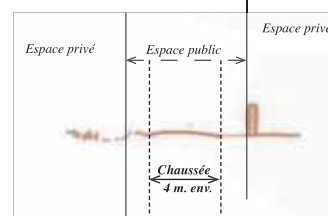
L'avenue de la Bouleautière est marquée par le large trottoir enherbé et planté. On repère aisément par le contraste les différentes époques : à droite les anciens murs délimitant l'arrière des jardins, à gauche un urbanisme ouvert de la deuxième moitié du XXe : la route comme frontière !



Rue de Senlis, axe principal Est-Ouest desservant les différentes entités bâties. Les marquages au sol (ligne discontinue, passage piéton) ainsi que l'agencement en soulignent le statut de route. Le trottoir est dans ce cas un vrai refuge. L'ensemble forme une séquence assez austère.



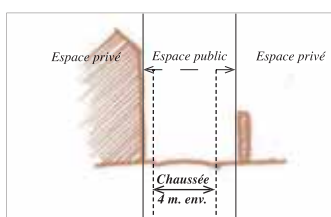
Rue Georges Dauchy sur les hauteurs : accotement en herbe permettant d'assurer une transition avec le milieu naturel et agricole. Agricole ou urbain ? Quel statut lui donner ?



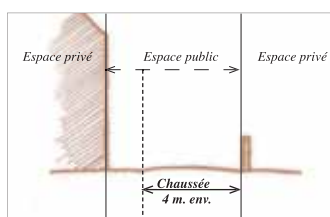
Rues secondaires larges.



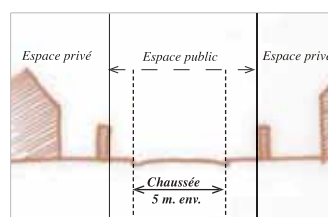
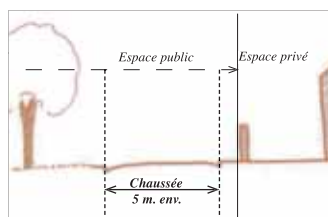
Rues du Théâtre et Poissonnière soigneusement réaménagées. Même remarque que la rue de la République ci-dessus.



Rue Poissonnière réaménagée simplement avec un bas-côté en pavé pour le refuge des piétons et la gestion des eaux pluviales. Un aménagement mixte (piéton/véhicule) plus proche des rues issues des chemins. L'asphalte, bien que pratique, n'est pas dans le ton.



Quartiers pavillonnaires avec des trottoirs gravillonnés ponctués par des 'bateaux' en béton marquant l'entrée des propriétés privées (rue de la Remise des Lilas et rue Aristide Briand). Le trottoir n'est pas à la dimension du piéton. Son rôle est réduit à la gestion de l'eau pluviale. Par ailleurs, ce principe lorsqu'il est très minéral débouche sur un ensemble assez dur. À cela s'ajoutent des jardins repliés sur eux-mêmes et ne participant plus à l'animation de l'espace public. Une requalification de cette voie ne pourrait s'arrêter uniquement au traitement des sols, mais à tout l'ensemble.

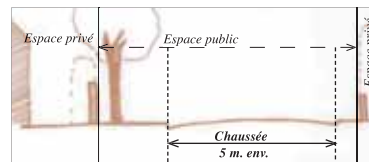
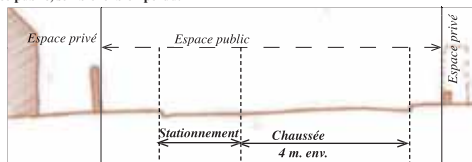
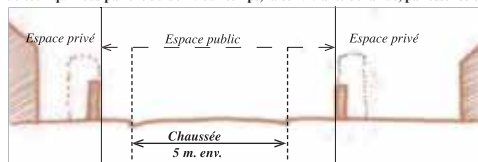


Rues secondaires larges (suite).



«Le bon père de famille se tenait sur son perron et embrassait d'un seul coup d'œil toute la rue». Cette description du XIXe racontait l'ambiance républicaine de l'époque. Par le perron et l'angle très ouvert qu'il lui offrait, celui-ci permettait à son propriétaire d'être bien en vue (donc reconnu), mais également de bien voir (donc de surveiller). Ce principe, lorsque le jardin était possible, induisait un engagement pour la société : celui d'une façade fleurie, d'un jardin soigné dit de «représentation». Sans vouloir être de ceux qui nous parlent du bon vieux temps, la convivialité de la rue, par essence espace public, semble ici bien perdue.

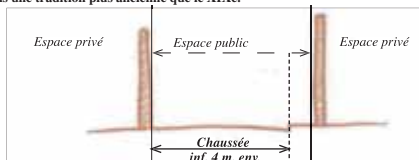
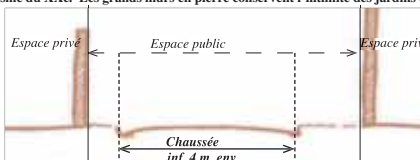
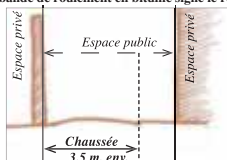
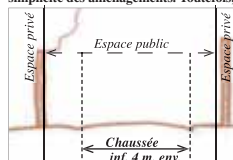
Quartier «Bois de Ludde» : tronçon de trottoir enherbé et ponctué par des arbres permettant d'adoucir une ambiance très minérale (y compris pour ce qu'on nomme le «béton vert»).



Rues étroites.



L'aménagement de voies étroites dans le Vineuil ancien est varié tant par les matériaux que par la forme. La forme de certaines d'entre elles a préservé une morphologie classique et rupestre (XIXe par la présence des trottoirs) grâce à la simplicité des aménagements. Toutefois, la bande de roulement en bitume signe le réalisme du XXe. Les grands murs en pierre conservent l'intimité des jardins dans une tradition plus ancienne que le XIXe.



Sentes piétonnes.



L'ensemble de ces sentes (les quatre premières photos sont dans le Vineuil ancien et la dernière dans le quartier du «Bois de Ludde») aux ambiances très variées, incite le promeneur à la découverte et préserve les déplacements pédestres.

Analyse du maillage urbain ANALYSE DE LA TRAME VIAIRE

La toponymie ; un vocabulaire riche & historique.

La lecture de cartes anciennes (cf. ci-contre) permet de comprendre l'origine de certains noms, par exemple :

- les **portes de l'enceinte du château** ; elles rappellent l'existence autrefois du Parc de Chantilly réalisé par Le Nôtre.
 - les allées thématiques comme l'«**Allée des Châtaigniers**»... suggérant la présence de Châtaigniers dans le Parc de Le Nôtre,
 - les «**remises**» ; nom donné au petit bois ponctuant les champs où le gibier pouvait trouver refuge... : le Parc Nord situé sur la commune de Vineuil-Saint-Firmin était autrefois utilisé pour la chasse en lien avec les activités du château de Chantilly.
 - le «**Bois coupé**» : partie utilisée pour le chauffage des habitants occupant au siècle dernier le domaine du château de Chantilly...
 - les **carrières de Vineuil**...
- La commune a connu une activité basée sur l'extraction de la pierre. Les carrières ont été en partie transformées en habitat troglodytique («cave»).
- la **place de la gare** : ce patrimoine rappelle la présence d'une voie ferrée et toutes les activités qui lui étaient liées : le golf et la scierie.

«Le Grand Pré», «le Grand Canal»... rappellent la configuration du site et l'aménagement de la Nonette tandis que «la Rue des Violettes», «la Rue des Jonquilles»... ont un lien direct avec la présence des massifs boisés.

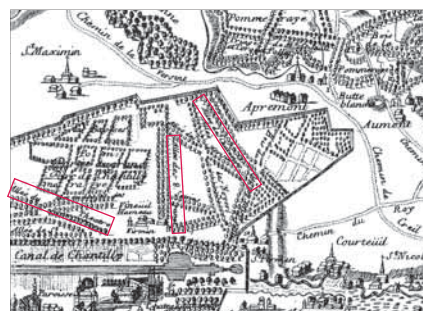
La chasse est une activité très prisée aux siècles derniers, elle est représentée par des noms comme «la faisanderie»... On ne faisait pas que chasser les animaux. On pouvait les collectionner dans des lieux comme la «ménagerie». Les animaux exotiques étaient les plus prisés.

Enfin, de nombreuses rues portent le nom de personnalité, par exemple :

- le **Duc d'Aumale** (une rue et une place) : propriétaire au siècle dernier du domaine du château de Chantilly. Membre de l'Institut de France depuis 1871, il légua Chantilly en 1884 à l'Institut sous réserve qu'à sa mort le musée Condé soit ouvert au public.
- le square porte le nom d'André Hiet, ancien maire de Vineuil-Saint-Firmin de 1947 à 1974.



Les trois forêts XVIII^e siècle (1724).



Forêt d'Halatte XVIII^e siècle.



Réthoré XIX^e siècle (1880).

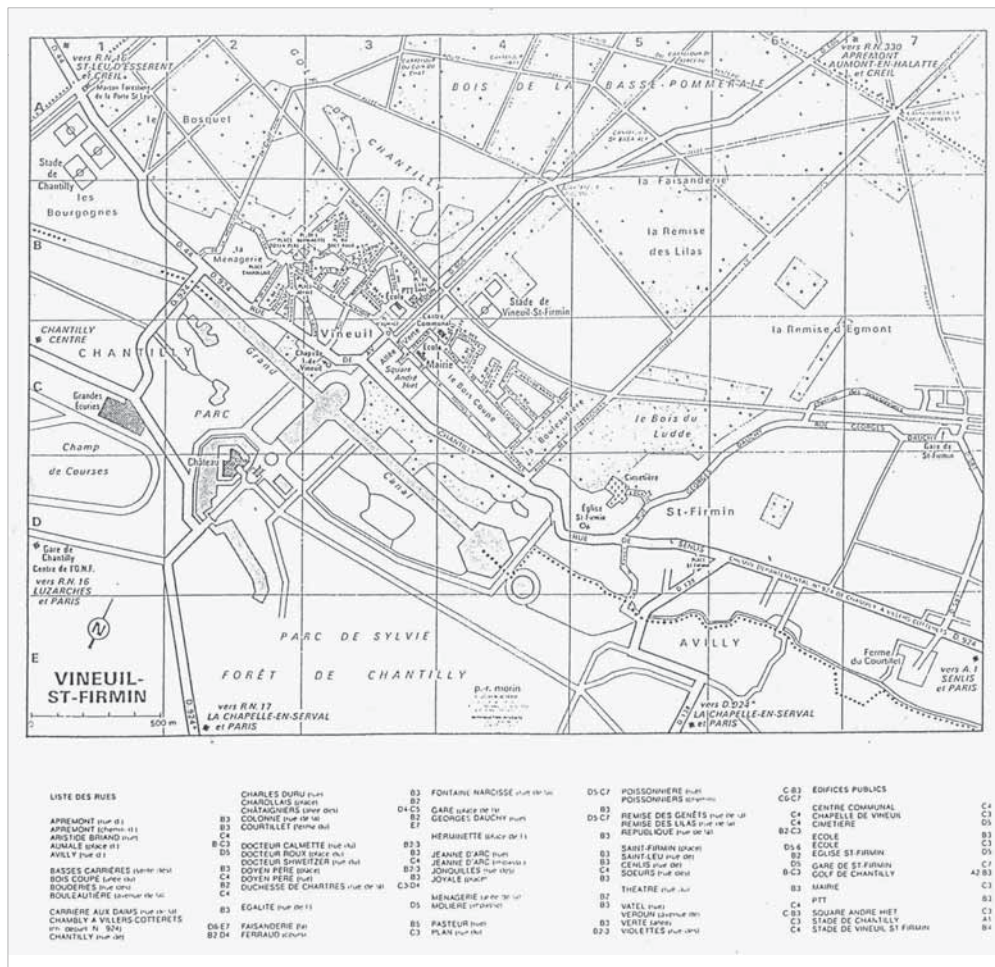
La pratique ; Quelques remarques sur le fonctionnement de ce réseau.

Les routes départementales (RD 924 et RD 606) qui, comme souvent, traversant le bourg sans se préoccuper des habitants, constituent un point noir en terme de sécurité. Ces axes ne sont pas à considérer comme des rues, mais bien comme des routes. La RD 924 est même le seul axe traversant Est-Ouest de la commune avec l'ancienne voie ferrée (axe doux). La conservation de l'intégralité de la propriété qui occupe le vallon au bois de Ludde en est la raison.

Les rues secondaires sont suffisamment larges pour permettre une circulation à double sens à l'exception du secteur très particulier du coteau dans le Vineuil ancien où la déclivité est importante comme on a pu le voir en introduction de ce thème. Ainsi, la rue des Sœurs est à voie unique ; à la vue de l'étroitesse de cette rue, les voitures ne peuvent pas y accéder depuis la RD924. La rue des Bouderies est signalée depuis la RD924 comme une impasse, ce qui est justifié en permettant d'assurer la sécurité routière de cette rue montante.

Si le territoire agricole est moins parcouru par les chemins, la partie Nord et Ouest de la commune comporte de nombreux chemins et sentes permettant d'accéder au GR11, au sentier botanique au bord du grand canal de la Nonette, au massif forestier, mais également aux équipements sportifs et de loisirs (dont la pêche). Certains chemins doivent être partagés avec les cavaliers. Un panneau informant du passage de chevaux sur la RD924 est installé au droit de l'allée cavalière du château de Saint-Firmin à Apremont.

Enfin, des pistes cyclables à l'échelle intercommunale ont été récemment réalisées (cf. carte 153).



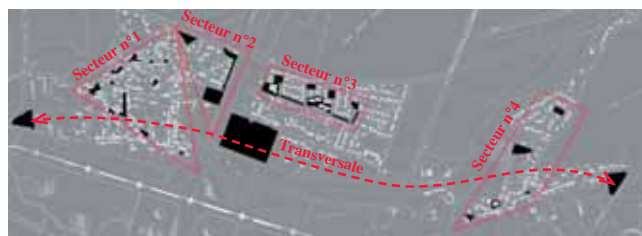
Plan des rues de la commune de Vineuil-Saint-Firmin.

Analyse du maillage urbain ANALYSE DE LA STRUCTURATION DES ESPACES PUBLICS

Les places et les croisées urbaines (cf. définition page suivante) ;
 des places variées, tant dans leur forme que dans leur
 conception, influencent la structure urbaine.

Les places représentent des espaces dégagés (qu'on qualifie «d'ouvert») au sein d'un tissu urbain.
 Il en existe deux formes : des places minérales et végétales (enherbées et/ou plantées).
 Leur taille, leur configuration, leur conception et leur qualité d'aménagement sont très variables
 d'un lieu à un autre. Certaines ne sont accessibles qu'à pied.

Habituellement se sont des lieux de rencontre et de dégagement pour des activités comme le
 marché, les festivités. De nos jours, elles deviennent des lieux d'occupation sous la forme des
 stationnements de voitures comme le montrent les photos des différentes planches dans les
 pages qui suivent.
 Elles structurent la ville selon leur égrenage et leur dimension. Le plan ci-contre montre cette di-
 versité et richesse dans la composition de Vineuil-Saint-Firmin. Certaines sont emblématiques de
 par leur cadre végétal ou architectural (place d'Aumâle, Square André Hiet, square de la Gare).



Regroupement des places suivant une logique de fonctionnement et de structure urbaine.

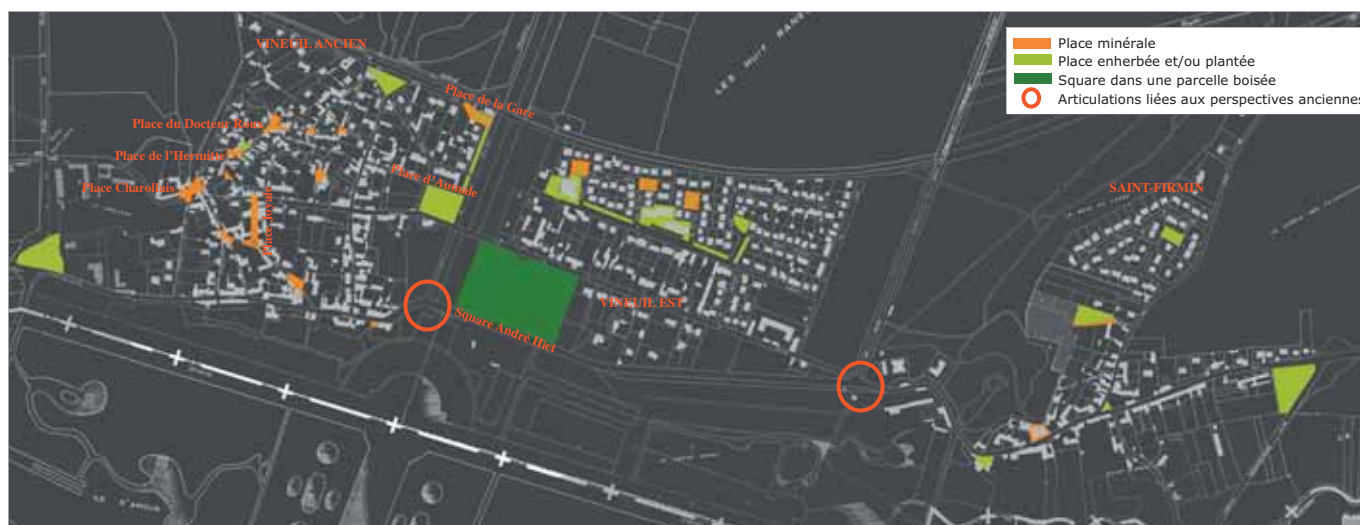


Figure : Localisation des places minérales et enherbées.

Les principales «croisées» de Vineuil-Saint-Firmin sont desservies par la RD924.

Les **croisées** sont ici définies comme de grands carrefours servant de liaisons entre différents axes, la plupart de temps majeur pour la commune. Ils sont tous dominés à ce jour par la circulation.

Le square Hiet : ni une place, ni une croisée.

Le square André Hiet est en revanche un cas particulier, car son statut n'est pas réellement défini malgré son accroche avec la route départementale, la grande perspective (RD 606) et la **centralité urbaine** de la Mairie, de l'école... Occupé par le monument aux morts et un boisement, il ne constitue pas à ce jour un équipement particulier. Historiquement présent dès l'origine du Parc, il participe de la trame verte.



Localisation des principales «articulations» depuis la traversée de Vineuil-Saint-Firmin.



Place triangulaire ponctuée de deux beaux arbres à l'entrée Ouest de Vineuil. Autrefois, cet espace servait de pâture pour les moutons. Aujourd'hui, il s'agit d'une plateforme ouverte, surplombant le canal. Cette croisée participe pleinement à l'annonce de l'entrée dans le bâti de Vineuil toutefois on ne distingue plus la perspective vers la ménagerie.



Cette croisée de la perspective historique donnant sur le château de Chantilly rappelle le lien historique entre le «Parc Sud» et le «Parc Nord» du domaine du Château de Chantilly. Il s'agit d'une séquence majeure pour la commune en lien avec des éléments moins imposants comme la Chapelle que l'on voit sur cette photo.



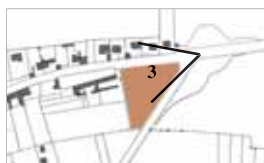
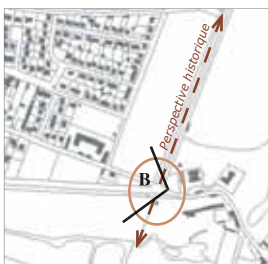
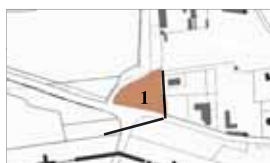
Square d'André Hiet face à la Mairie. Il correspond à une grande parcelle boisée de 12500 m² avec au centre un aménagement ouvert ponctué de bancs («square»). La position géographique de ce square dans la composition urbaine lui prévaud un statut particulier de la trame verte au cœur de ville pour Vineuil. Cet espace interroge par l'aspect 'terrain d'aventure' d'un lieu aussi central.



Croisée en patte-d'oie coupant la perspective allant du domaine de Chantilly à la Table d'Apremont. Cette dernière est un lieu de traversée de chevaux. Cette séquence très végétale est amenée à connaître une mutation si le projet d'équipements et de commerces s'implante à l'intersection des deux voies. L'ensemble mérite une réflexion sur le paysage en préalable à toute mutation.



Cette croisée est marquée par la présence d'un emplacement enherbé et plantée à l'entrée Est de Saint-Firmin, en contrebas du rond-point. Cet espace de forme triangulaire participe à la transition entre le bâti et l'espace naturel de fond de vallée et du plateau agricole. Simple terrain triangulaire enherbé, elle est délimitée par des alignements d'arbres.



Succession de places et de placettes dans le bourg ancien de Vineuil, globalement minéralisées et traitées en carrefour/parking



Une succession de petites placettes distribuée autour de trois places principales : la place du Charollais, la Place Joyale et la Place du Docteur Roux. On peut ici souligner la variété des formes des places urbaines.



7
Place du Docteur Roux de forme triangulaire. Très minéral et occupé par de nombreuses voitures, cet espace est devenu un parking.



10
Grande place du Charrelais marquée par des rigoles en pavé canalisant le ruissellement des eaux pluviales. Ces rigoles structurent cette place urbaine. La morphologie de cet endroit est directement associée à la voiture.



12
Arbre isolé ponctuant l'extrémité de la grande place de Joyale. Celle-ci est de forme rectangulaire et allongée. Elle dessert les derniers commerces. Renforcer l'usage piéton pourrait donner plus de caractère à cette rue.



14
Place de la chapelle de Vineuil. La fermeture de cette placette préserve l'intimité de cet endroit. La simplicité de l'aménagement laisse dégager l'étroit pignon d'entrée, la mettant ainsi en valeur. Tel un belvédère, ce lieu surplombe le domaine du château de Chantilly.



4

Espace jardiné privé triangulaire. La présence du végétal adoucit l'ambiance minérale due à la pierre, matériau de construction dominant dans ce quartier. Cet aménagement paysager produit un caractère rural et intimiste intéressant.



5

Petite placette d'où part une sente piétonne protégée par une borne. Un espace ouvert, presque vide confronté à la diversité des éléments qui l'environnent.



8

Place de l'Herminette occupée par des voitures. Malgré son réaménagement qui lui donne une sobriété certaine, le traitement unilatéral du sol en bitume vient assécher l'espace.



8

La composition simple et sobre de cette placette (espace enherbé orné d'un arbre isolé) est suffisante pour créer une ambiance rurale et rompre la continuité des hauts murs en pierre. La végétation limite l'imperméabilisation des sols ainsi que la quantité d'eau véhiculée par la chaussée.



9

Placette réaménagée dont l'accès est réservé aux piétons. L'ouverture de la place permet une très bonne visibilité sur le mur ancien avec le début de la montée des marches. On voit l'intérêt pour la qualité esthétique d'une chaussée réalisée à partir d'un autre matériau que la bitume ou le goudron. Toutefois, un ou deux arbres apporteraient une ombre intéressante.



11

Placette dont les voitures dévalorisent la perspective sur la maison. Un changement de matériau au sol (placette étendue sur la voirie avec prise en compte des voies de circulation de part et d'autre de cette maison) valoriserait cette perspective donnant sur cette façade.



13

L'archétype d'un espace public à vocation de parking et à gestion fonctionnelle (pas d'obstacle).



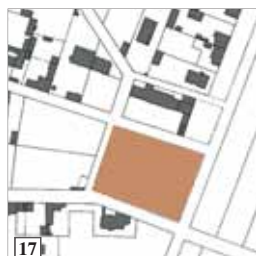
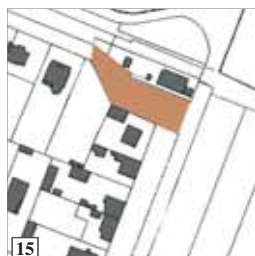
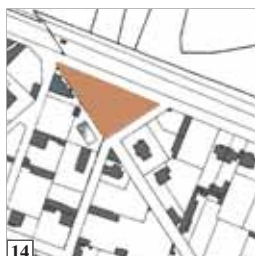
15

Petite placette entièrement minérale faisant office de parking... Là encore, l'asphalte a été utilisé d'un point de vue pratique et fonctionnel, mais pas d'un point de vue paysager. Un projet permettrait de favoriser une composition d'ensemble avec le bâti encadrant cette placette.

**Trois places urbaines principales dans le quartier Nord-Est où la voiture laisse le pas au piéton et au jardinage.
(Quartier plus récent par rapport au reste du noyau ancien de Vineuil).**

C'est l'exemple même de lieux qui par le passé, ont connu une grande animation, soit à cause de leur proximité avec un équipement majeur par exemple la gare ou parce qu'on peut imaginer des rassemblements protocolaires ou festifs comme la place d'Aumâle. La perte de ces vocations en fait aujourd'hui, des espaces dédiés uniquement au jardinage (espace ouvert et fleurissement en milieu urbain) sans pour autant devenir de véritable square comme cela deviendrait possible en milieu plus urbain (population plus dense). Le danger est de finir par les considérer comme des sites coûteux malgré la simplicité du jardinage et qu'à terme, on les construise...

On comprend souvent bien trop tard de l'intérêt paysager et environnemental de ces espaces. Il n'y a pas de fatalité à les considérer comme un capital commun à partir du moment où elles rentrent dans un schéma plus vaste d'une trame verte cohérente et volontaire.





L'aménagement de cet espace de forme triangulaire présente un caractère rural tout à fait adapté au site de Vineuil. Si la plupart des arbres sont anciens, la place présente une composition jardinée agréable.



Contre-allée permettant une liaison agréable entre la place de la gare et celle d'Aumale. Cette contre-allée ancienne est un élément fort de la trame verte. Par ailleurs, elle sert de circulation douce en marge de la départementale.



Place de l'ancienne gare. On comprend que par son ancienne vocation la présence du parking soit une évidence. Aujourd'hui, la gare étant désaffectée, on peut se poser la question de sa vocation en parking par rapport à la vocation de la gare. Son emplacement en entrée de ville, proche de la promenade piétonne sur l'ancienne voie est peut-être une piste à étudier pour redonner vie à cet espace.



Grande place d'Aumale plantée et engazonnée. La simplicité et la sobriété de cette place plantée offrent aux habitants un cadre agréable où les parents peuvent attendre en retrait de la route leurs enfants sortant de l'école. Cette place participe à la trame verte mais semble avoir perdu une vocation d'animation plus développée (marché, fête...).

Une structuration géométrique (quadrillage) et linéaire représentative des modes d'urbanisation du siècle dernier dans le quartier récent de Vineuil ;

La forme linéaire le long de l'avenue est traitée comme un espace vert tandis que des îlots de verdure se concentrent autour des équipements publics et les collectifs ou encore à l'intérieur des chapelets de maisons.



18
L'aménagement de ce cœur d'îlot est une expression d'une autre époque : un arbre, du gazon et une route... Ils sont séparés des habitations par l'opacité des clôtures. Leur contribution est fonctionnelle (raquette de distribution) et manque de caractère pour participer à une identité locale forte.



21
La simplicité de l'aménagement de l'espace public autour de la salle communale donne, certes une sobriété à l'ensemble, mais elle révèle une certaine froideur renforcée par la présence importante de l'enrobé (voiries et trottoirs larges).



22
Grand espace semi-public avec jeux pour enfants et stationnements. Un espace très ouvert, au décor très minimaliste et caricatural des aménagements de ces années et que la photo traduit par ces éléments disséminés : poteau incendie, lampadaire, l'arbre...



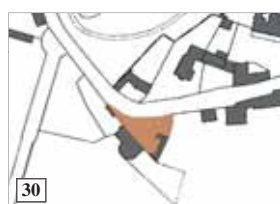
23
Espace sobre, basique que notre époque commence à trouver un peu triste : un angle enherbé ponctué seulement de quelques arbres.



Deux exemples d'une forme linéaire d'aménagement paysager.

Variété des places dans Saint-Firmin ; Une répartition diffuse dans ce «village rue».

Les places les plus anciennes ont des morphologies différentes et complexes, produits d'une composition «organique», alors que la parcelle de jeux existante dans le quartier pavillonnaire a une forme rectangulaire simple issue d'un plan d'aménagement régulier.



26
Place de jeux isolée dans le quartier du «Bois de Ludde». Un aménagement simple, linéaire, très spécialisé (jeux des petits).



27
Place du cimetière. L'emplacement est en retrait de l'église, mais une sente piétonne depuis le cimetière permet d'y accéder directement. L'aménagement de cette place est simple et «propre», mais l'étendue de l'enrobé et de gazon ne contribue pas à lui procurer un cadre plus rural et chaleureux qui serait plus adapté à cet environnement urbain rural et classique.



28
Petite placette d'angle enherbée avec cabine de téléphone en surplomb de la RD924. Elle assure avec qualité une animation entre les deux routes et apporte une touche de végétal au cadre bâti minéral.



29
Parvis de l'église accessible uniquement à pied. Un matériau plus noble que cet enrobé aurait été plus approprié pour cette placette au pied de l'église (pavé).



30
Placette, avec le lavoir et le calvaire, visible depuis la RD924. Cette parcelle en forme de triangle a été soigneusement plantée autour de ces édifices.

Analyse du maillage urbain LES CONTINUITÉS URBAINES

Maillage urbain ; Une présence du végétal forte en contrepoint du minéral.

L'étude du maillage de la commune, à travers ces rues, ces places..., montre qu'un des éléments constants et forts par la densité et la régularité de la présence est le végétal et que celui-ci, en contraste avec le minéral favorise un véritable maillage vert de l'entité urbaine. Sa présence n'est pas anodine et mérite un véritable intérêt.

Ce point précis, du maillage vert, n'est que la représentation d'une caractéristique particulière de la commune qui est la trame verte comme nous avons pu l'observer au chapitre 1. Cette trame est le produit de l'intérêt de l'homme pour le végétal et de l'adaptation de son exploitation en fonction du contexte issu de la structure paysagère propre au site (vallée, plateau) (voir chapitre 1). À l'image du pavé et du bloc calcaire qui construisent les trottoirs et les murs, le végétal marque de son empreinte un tissu urbain. Il permet de le dater (le tilleul conduit en tête de chat pour le XIXe dans le meilleur des cas, mais également dans le pire avec la haie de thuyas qualifiée de «béton vert» du XXe...), de le typer (la voie ferrée, la place de la gare, les placettes des lotissements...), de le rythmer (front linéaire de l'ancienne voie ferrée, accompagnement des hauts murs le long des voiries, alignement majestueux des perspectives et des entrées de domaine, forme massive des grands parcs....).

À l'intérieur du tissu urbain, ce maillage vert est principalement porté par les deux grandes perspectives historiques et plantées et l'ancienne voie ferrée. À ces principales composantes s'ajoutent à un deuxième niveau l'ensemble des places et des transitions vues précédemment ainsi que les grands parcs et jardins fortement présents : grand parc aménagé du Bois de Ludde avec des plans d'eau (1), le parc de la Ménagerie (2), le parc du château de Saint-Firmin (3), l'existence de vastes jardins dans le Vineuil ancien (4)...

Les photos ci-dessous illustrent la variété des aménagements paysagers participant à ce maillage vert dans l'urbain et d'une manière plus globale à la trame verte de la commune.



Parc du château de Saint-Firmin au bord de la Nonette et face au domaine du château de Chantilly. Grand parc au dessin classique permettant aux propriétaires d'admirer les jardins de Le Nôtre.



À contrario, ces jardins situés dans le talweg à l'Ouest du Vineuil ancien construisent une représentation plus complexe par la succession de ces terrasses jardinées et closes présentant une richesse de composition paysagère pour le cadre bâti.



Dépassement du végétal au-dessus des hauts murs de grandes propriétés privées... Une continuité de jardins apparaît (rue de la République).



Charmille en limite de propriété permettant d'assurer une continuité visuelle avec les arbres dont les sommets dépassent les murs.



Arbres en alignement marquant l'entrée du Golf de Chantilly.

Perspective plantée dans l'axe de l'entrée du château de Saint-Firmin



L'ancienne voie ferrée dans Vineuil ancien ; élément structurant de la trame verte. C'est l'une des composantes majeures de la trame verte. Sa position en transition de l'urbain et de la forêt se retrouve dans sa composition végétale dominée par les grands arbres.



Angle jardiné entre la rue et le chemin d'Apremont dans le quartier ancien de Vineuil. Les autres éléments végétalisés présents dans cette rue viennent en rappel de la parcelle jardinée. Ils assurent de cette manière une continuité verte dans le tissu urbain.



Trame verte parfaitement lisible sur la photographie aérienne.

-  Trame boisée
-  Perspective plantée
-  Ancienne voie ferrée
-  Alignement d'arbres
-  Place enherbée plantée



Une structure végétale organisée par les perspectives historiques, l'ancienne voie ferrée et les grands parcs & jardins.

Lecture des séquences ; une succession ou alternance de séquences paysagères & urbaines.

Des séquences agricoles à l'Est et boisées au Nord et à l'Ouest de la commune représentent les paysages visibles depuis la route avant d'arriver dans les différents noyaux bâtis de Vineuil-Saint-Firmin. Il résulte, de cette lecture, une succession ou alternance de différentes séquences ; paysagères et bâties (cf. carte page suivante).

Ces espaces de transition facilitent l'identification des différentes entités de la commune. L'entrée dans la commune est souvent le fait d'un panneau nommant la commune. Pour notre propos, il s'agit de distinguer les différents moments dans les parcours à travers la commune. Ainsi, on remarquera que plusieurs séquences paysagères assurent ainsi une progression depuis l'agricole ou le boisement jusqu'aux entrées urbaines (portes) mais que la structure en noyau urbain crée d'autres séquences à l'intérieur du paysage urbain. Ces séquences paysagères et les transitions déjà bien marquées dans Vineuil-Saint-Firmin peuvent être accentuées et développées afin de rendre plus lisible encore cette particularité du paysage.

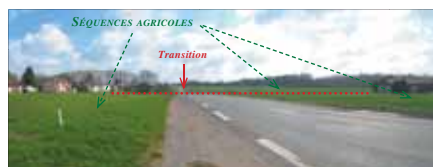
L'observation de ces séquences permet de révéler des **espaces de transition** entre chacune d'elles (cf. carte page suivante) ;

D'Ouest en Est depuis la RD924 :

- le carrefour donnant accès d'un côté à la ferme du «Courtillet» et de l'autre côté, aux habitations,
- le rond-point de Saint-Firmin (effet de porte),
- les intersections entre les perspectives historiques et la traversée,
- le rond-point de Vineuil (effet de porte)...

Du Nord au Sud depuis la RD606 :

- le front boisé,
- les carrefours permettant les accès d'une part à l'Institut de France puis au Dolce Chantilly, puis l'ancienne gare (effet de porte).



Transition entre deux séquences agricoles au niveau du carrefour desservant entre autre la ferme du «Courtillet» (vue vers Courtteuil depuis la RD924).



Transition marquée par le carrefour aménagé donnant accès au Dolce Chantilly (vue vers Vineuil depuis la RD606).



Transition «effet d'entrée» à l'Ouest de Vineuil matérialisée par la maison forestière et le château d'eau.



Transition «effet de porte» à l'Ouest de Vineuil correspondant au rond-point.



Transition «effet de porte» au Nord de Vineuil au niveau de l'ancienne gare (vue vers Apremont depuis la RD606).



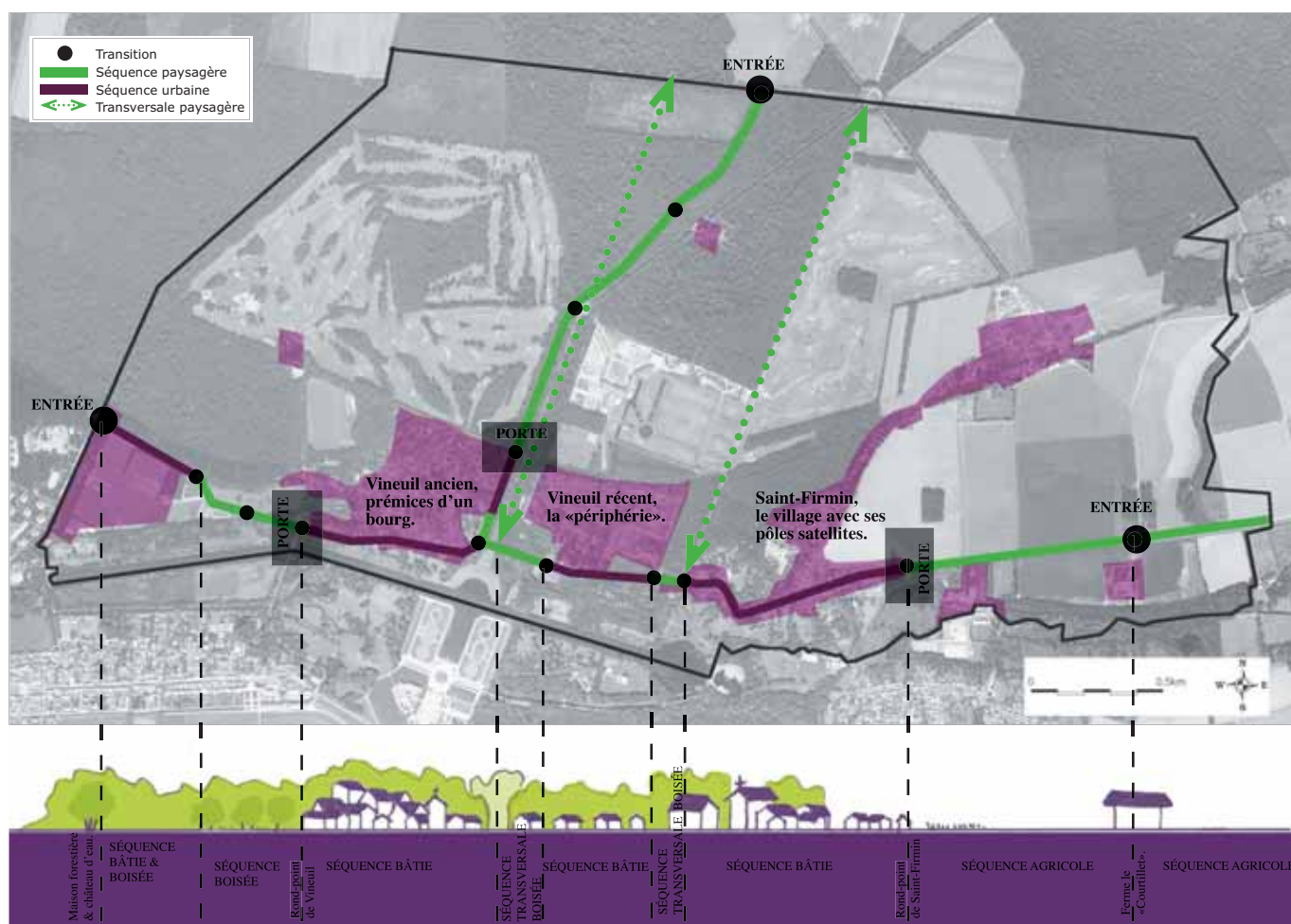
Transition «effet de porte» à l'Est de Saint-Firmin par le rond-point (vue vers le village).



Perspective transversale et historique correspondant à la séquence paysagère donnant sur le château de Chantilly.



Deuxième transversale donnant sur le «château de Saint-Firmin et la Table d'Apremont». Elle donne sur la RD924.



Une alternance des séquences paysagères et urbaines.

Analyse des paysages bâtis ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DU TISSU

Généralité sur la typologie du tissu bâti ; organisation des différents noyaux urbains.

Les différentes structures urbaines dressant une typologie du tissu bâti de Vineuil-Saint-Firmin. La carte dans la parenthèse technique permet d'établir une corrélation entre la typologie et l'époque de développement. L'évolution urbaine en tant que telle est développée plus loin.

La grande particularité de la commune de Vineuil-Saint-Firmin est la constitution des trois noyaux urbains de structure différente, de l'implantation selon la vallée de la Nonette et des talwegs et la présence des perspectives historiques qui explique la division en deux noyaux de Vineuil ; la partie la plus ancienne étant située à l'Ouest.

L'impression de densité que l'on peut avoir depuis les rues n'est pas toujours équivalente à celle qu'on peut avoir en regardant les plans.

Les principes de structuration de la parcelle puis du bâti sur la parcelle par rapport à la rue, de la présence ou non des murs de séparation conduisent à penser que le bâti ancien et historique est plus dense que le bâti contemporain du XXe. Souvent, il ne s'agit là que d'une impression, car derrière ces murs, l'espace est souvent important ce qui n'est pas le cas dans les lotissements pavillonnaires récents du quartier de la Mairie ou de Saint-Firmin.

Ainsi, le noyau récent de Vineuil (Mairie/école) présente une structure groupée qui contrairement à l'ancien Vineuil est bien plus dense comme on peut le voir dans les vignettes extraites du plan du POS. L'organisation méthodique en retrait de la rue ne laisse pas beaucoup de place au jardin à la différence du quartier ancien où la maison en alignement de la rue est accompagnée d'une grande parcelle. A contrario, on ne trouve pas dans les lotissements actuels de maison sans jardin, ce qui est le cas dans l'urbain ancien.

Cela signifie que les besoins en espace ont bien changé. Si on ajoute le fait qu'il y a bien moins d'habitants dans une maison actuellement qu'au XIXe siècle, il est courant de constater qu'à population égale entre le XIXe siècle et le XXe siècle, la population du XIXe, se suffisait de ce qui est devenu aujourd'hui le quartier ancien !

Cette comparaison est encore plus sensible pour les anciennes fermes qui ont perdu l'ensemble de leur personnel... Cette évolution laisse souvent de grandes constructions assez vides où les enjeux sont complexes pour la gestion communale en particulier lorsque ces bâtiments sont l'objet de vente à la découpe ou d'absence d'entretien...

Parenthèse technique d'introduction PRINCIPE DE STRUCTURE

Analyse du découpage & de l'occupation parcellaire ;
une organisation différente entre l'ancien & le récent.



Principe ancien de structure urbaine agglomérée et organique : les noyaux anciens de village.



Principe récent groupé et régulier de type lotissement.



Principe ancien de structure urbaine linéaire : le front bâti linéaire et continu est la caractéristique des villages-rues.

Analyse du découpage & de l'occupation parcellaire ;
une organisation différente entre les versants & le plateau.



Principe ancien complexe : les courbes de niveau révèlent les déformations du tissu urbain par effet de terrasses issu de la configuration topographique.

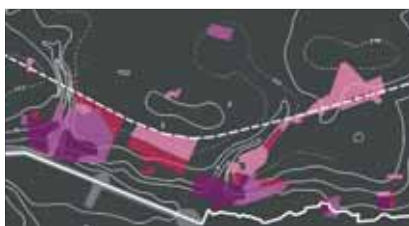


Principe de structure urbaine simple permis par la planéité du plateau et l'esprit cartésien de l'époque.

Parenthèse technique ÉVOLUTION DU BÂTI

Légende de la carte sur l'évolution urbaine du XVIII^e siècle à nos jours.

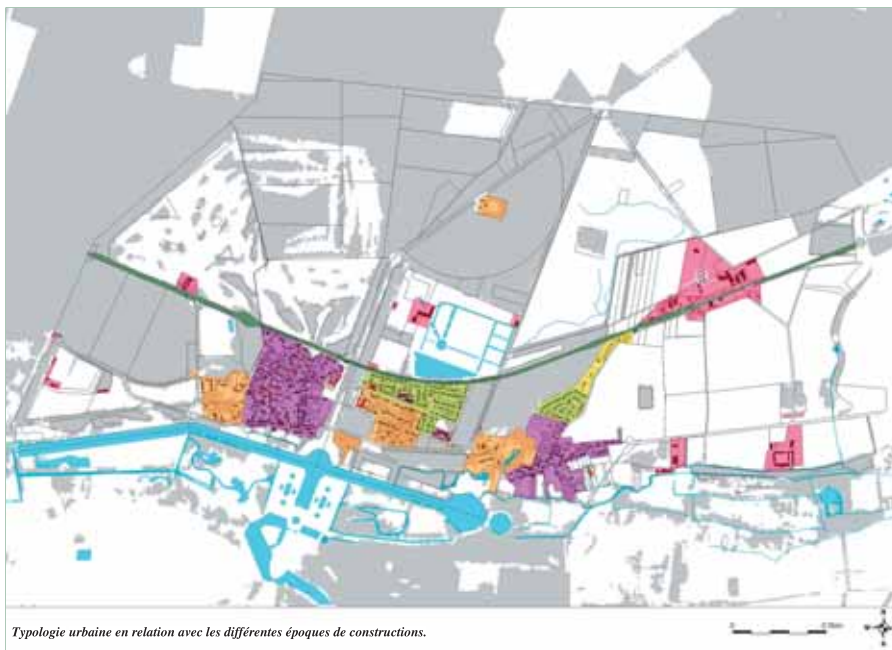
- XVIII^e siècle.
- XIX^e siècle.
- Début XX^e siècle.
- À aujourd'hui (2002).



Évolution urbaine du XVIII^e siècle à nos jours.

Légende de la carte de la typologie du tissu.

- Tissu dense à dominance ancien.
- Tissu lâche sur un système parcellaire ancien.
- Secteur type pavillonnaire.
- Tissu linéaire.
- Tissu d'habitat groupé en bois.
- Bâti lié à l'ancienne voie ferrée.
- Sites d'activités (industrielles, loisirs & agricoles).
- Équipement municipal (mairie, école, salle communale).
- Équipement collectif.
- Commerces.

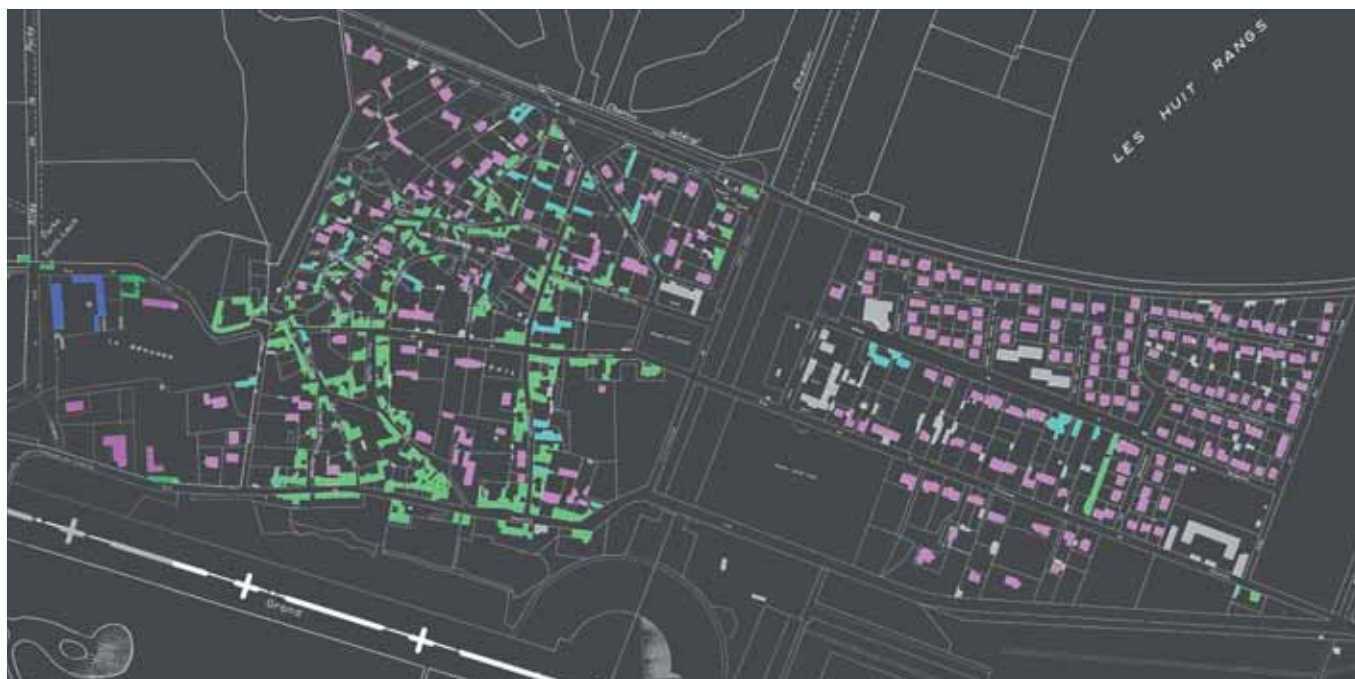


Typologie urbaine en relation avec les différentes époques de constructions.

Vineuil-Saint-Firmin ; vue d'ensemble.

Ces deux cartes, dans une vue d'ensemble, permettent le repérage rapide et une lecture des différentes occupations parcellaires par le bâti.
On retrouve bien ici :

- les deux constructions à structure carrée issue des fermes (ferme du Courtillet et la Ménagerie) disposées en retrait par rapport aux bourgs,
- la structure concentrée en front bâti linéaire sur rue du noyau ancien de Vineuil (verte = façade sur rue et bleue = pignon sur rue) et de Saint-Firmin,
- les constructions récentes (division parcellaire dans l'ancien et création de zones pavillonnaires).
- Vineuil-Saint-Firmin possède aussi des constructions qui concernent plutôt un habitat léger pour le «loisir» créé à l'origine pour les emplois saisonniers de la ferme et de la scierie et qui sont aujourd'hui devenus un habitat permanent (employés de la scierie et habitants de la commune (HVL : habitat à vocation de loisirs)).



VINEUIL : Implantation du bâti par rapport à la parcelle.

Légende de la carte «implantation du bâti».

- Bâti à cour carré.
- Bâti continu : façade sur rue (front bâti).
- Implantation perpendiculaire (dominance de pignon sur rue).
- Bâti discontinu : bâti implanté à l'intérieur de la parcelle (retrait par rapport à la rue).
- Constructions à vocation de «loisirs» détournées en habitat permanent.



SAINT-FIRMIN : Implantation du bâti par rapport à la parcelle.

Analyse des paysages bâtis ANALYSE TYPO-MORPHOLOGIQUE : BÂTI & PARCELLE

Vineuil à dominance ancienne.

Le tissu urbain n'obéit pas, à première vue, à un tracé géométrique lisible et intelligible en dehors d'une adaptation à la topographie. Le bourg est globalement circonscrit dans une forme concentrique sans noyau, dans laquelle on peut discerner quatre types de tissu correspondant chacun à des époques d'évolution de la commune.

Le bourg ancien

Le centre historique du bourg, limité par la rue de la République (anciennement rue Neuve) et la rue de Chantilly, est constitué d'îlots trapézoïdaux inégaux bordés sur certaines rues (poissonnières sœurs, Joyalles, Saint-Leu) par un parcellaire bâti dense et continu souvent à l'alignement. L'îlot central le plus important correspond à la trace d'une ancienne grande propriété qui a subi peu de divisions et qui présente donc une façade sur la rue de la République non bâtie.

C'est cette particularité qui donne l'atmosphère du bourg : une succession de fronts bâtis continus, interrompue par de longs murs de clôture en pierre qui laissent percevoir de grands espaces arborés et de belles demeures en intérieur d'îlot.

La rue de Chantilly a subi de nombreuses évolutions qui ont malheureusement affecté l'image qu'en décrivait Louis Graves dans son précis. Différence de gabarits, de styles, alignements disparates, les constructions récentes n'ont malheureusement pas su garder la cohérence que l'on retrouve dans les autres rues. Les deux fronts bâtis Est et Ouest de la place Joyalles n'apparaissent que vers la fin du XIX^e siècle.

La ménagerie

Le quartier de la Ménagerie a été implanté selon un tracé géométrique orienté selon la direction de la portion de canal à l'Ouest du pont de Vineuil. Ceci explique le désaxement des bâtiments restants par rapport à la rue de Chantilly. Ce secteur est resté relativement isolé du bourg, notamment en raison de la préservation de grandes parcelles non bâties.

Les carrières

Secteur qui commence à se développer au milieu du XIX^e siècle. Le tissu parcellaire du quartier des carrières n'est pas homogène ; c'est surtout la partie Nord de la rue du Docteur Calmette qui présente une continuité bâtie linéaire avec quelques traces de bâti ancien ; le restant présente un bâti diffus composé pour l'essentiel de maisons ouvrières et pavillonnaires, habitat moins prestigieux que dans le centre, avec des parcelles très irrégulières induites par des dénivelés importants.

Le quartier nord

Ce quartier correspond aux dernières extensions dans cette partie de la commune. Le découpage foncier est beaucoup plus organisé : rues calibrées, parcelles géométriquement simples et organisation du bâti sur une des limites latérales du terrain ou parfois implantation à l'intérieur de la parcelle, correspondant à l'édification des premières résidences bourgeoises de villégiature.

LA DENSITÉ DU BÂTI.



Le bourg historique.

LA TRAME VIAIRE.



LA TRAME PARCELLAIRE.



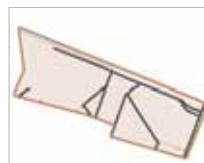
La ménagerie.



Les carrières.



Le quartier Nord.



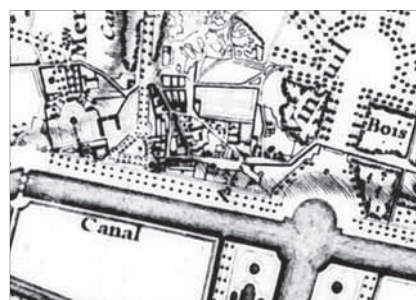


Aveline-Vineuil.



Plan Coquart 1704.

Sur ces cinq documents, on perçoit les différentes mutations de ce quartier originel «rangées » à la gauche de la perspective Nord du château de Chantilly. En 1843, 150 ans après la création du parc, l'organisation en village-rue est bien marquée, alors qu'au nord les constructions sont diffuses. La trame viaire est cependant déjà bien présente. 100 ans après, la densification apporte la physionomie urbaine que l'on connaît...



Vineuil en 1744.



Vineuil en 1843.



Vineuil en 1955-1960.

Organisation urbaine ; occupation & implantation du bâti ancien.

Les croquis réalisés à partir des photos prises dans le Vineuil ancien montrent différents modèles d'implantations.

Les implantations en pignon permettent un gain d'espace et une économie de mur puisque le propriétaire s'appuie sur la maison suivante pour clore sa parcelle. Cela était souvent utilisée par de petits exploitants qui prenaient ce principe pour construire une cour facile à surveiller et recevant des animaux (première photographie à partir de la gauche). Cette caractéristique est surtout visible à Saint-Firmin (voir carte «implantation du bâti» dans les pages précédentes).

La maison en façade sur rue recevait souvent un commerce comme on peut encore l'observer facilement dans les rues de Vineuil malgré la mutation du commerce en pièce d'habitation (deuxième photo à partir de la gauche).

L'implantation en retrait de la continuité des murs en pierre correspond au quartier Nord, un des derniers constitués dans ce noyau urbain. Le XIXe apporte cette nouvelle forme d'implantation qui deviendra le standard de la construction du XXe avec à l'époque la constitution d'un jardin de présentation côté rue et un jardin privatif à l'arrière.



Localisation des deux différents types (Ouest et Est) de tissu dans Vineuil.



Continuité des murs en pierre avec au premier plan, le pignon sur rue et au second plan, la façade sur rue.



Front bâti continu :
espace fermé très minéral.



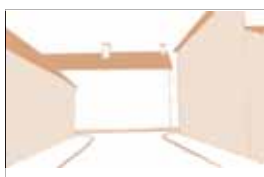
Construction d'angle
avec continuité des murs en pierre.



Habitat en retrait par rapport à la chaussée
et caché par un haut mur en pierre.



Secteur urbain plus ouvert avec bâti en retrait
et mur bahut.



Vineuil ; à dominance récente.

L'extension qui date du début XX^e siècle a donné lieu à un urbanisme qu'on peut qualifier de lotissement et correspondant à deux périodes distinctes que l'on peut parfaitement identifier : la plus ancienne au Sud et la plus récente, au Nord de l'avenue.

- La première extension (quartier Sud de la fin XIX^e - début XX^e siècle, cf. 1 sur la carte ci-contre), a donné lieu à la création de grandes parcelles étroites et traversantes entre deux rues, closes de murs avec le jardin de présentation vers le Sud et le jardin privé vers le Nord. Ces parcelles ont été par la suite divisées dans le sens Nord/Sud pour favoriser une densification urbaine. Ce qui était l'arrière (tourné vers la campagne) est devenu la façade. Ce retournement est toujours visible (petite porte de service dans les murs, pas de trace d'entrée véhicule précédant cette division (voir page 122)). Le secteur n°2 reporté sur la carte ci-contre, représente un découpage parcellaire type lotissement encore plus récent (fin XX^e = découpage régulier avec implantation de l'habitat à l'intérieur de la parcelle). La parcelle n°3 a été récemment construite (6 parcelles privées).

Le secteur urbanisé au Nord de la RD924 (cf. n°4) comprend de grandes parcelles en longueur dont certaines ont été également divisées. Néanmoins, la division parcellaire a été moins forte constituant ainsi un tissu plus lâche. Les grandes parcelles situées plus à l'Est non urbanisées jusqu'alors sont boisées (cf. n°5). Toutefois, elles font l'objet actuellement d'un projet immobilier (maison de retraite avec commerce). La trame viaire représente une structure simple orthogonale reprenant notamment l'axe historique de la rue de la Duchesse de Chartres.

- Le deuxième secteur est issu d'un découpage parcellaire type lotissement (version moitié du XX^e siècle) avec voies de desserte secondaire et implantation du bâti au cœur de la parcelle. Le jardin devient périphérique à la maison. Comparativement à la partie Sud, ce quartier est beaucoup plus dense avec en majorité de l'habitat individuel. Remarquons la présence d'un petit collectif et d'un équipement public. La composition d'ensemble est limitée à la simple division parcellaire sans valorisation paysagère à l'exception de l'espace vert linéaire de la rue de l'Avenue de la Bouleautière.

Le besoin en habitat neuf était important à cette époque. La conscience du paysage n'était pas encore bien comprise, ce qui a généré cette forme très « banlieue » pour un village de qualité comme Vineuil-Saint-Firmin.

Le tracé de la trame viaire révèle deux périodes d'urbanisation. Les cartes anciennes de l'IGN (cf. phase I) montrent le début des constructions dans la partie Nord-Est dans les années 50 (cf. n°6 sur la carte ci-contre)... Les rues en forme de « raquette » dénoncent un urbanisme des années 60-70 (cf. n°7 sur la carte ci-contre).

LA DENSITÉ DU BÂTI.

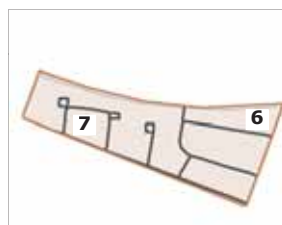
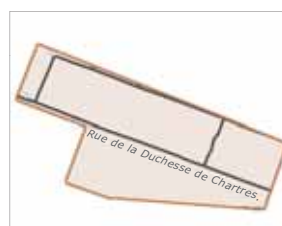


Quartier Sud.

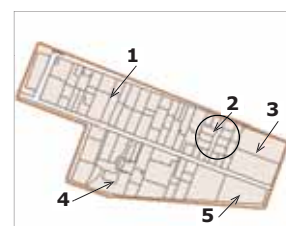


Quartier Nord.

LA TRAME VIAIRE.



LA TRAME PARCELLAIRE.

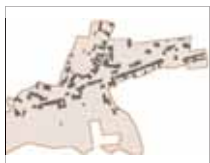


Saint-Firmin ; le bourg ancien.

Saint-Firmin conserve une ruralité plus affirmée que Vineuil dans le sens où l'on perçoit mieux un habitat destiné à la production agricole ;
 - présence de grands corps de ferme où les restes de petites exploitations agricoles encore intégrées au village,
 - tracé irrégulier de la rue principale contribue à renforcer cette impression.
 À l'origine, le bourg est organisé en village-rue.

Description de Louis Graves : «Saint Firmin est un village bien bâti formé notamment d'une assez longue rue tortueuse comptant 80 maisons toutes couvertes en ardoises et en tuiles circonstance exceptionnelle dans le département de l'Oise».

LA DENSITÉ DU BÂTI.



Le bourg historique.

LA TRAME VIAIRE.



LA TRAME PARCELLAIRE.



Localisation du tissu ancien dans Saint-Firmin.

Organisation urbaine ; occupation & implantation du bâti ancien.



Continuité des murs de pierre et pignons sur rue orientés plutôt Nord-Est/Sud-Ouest (route en direction de la scierie) : une forme typique et remarquable des «fermettes» se succédant !
 Noter que globalement toutes les ouvertures sont tournées vers la cour intérieure, donc vers le Sud afin de bénéficier d'un meilleur ensoleillement.



Construction en L présentant une cour intérieure (vue depuis la RD924) beaucoup plus bâtie que celle de la ferme. Cette ancienne ferme est aujourd'hui le témoignage de la mutation en habitat de l'ensemble des corps de bâtiments.

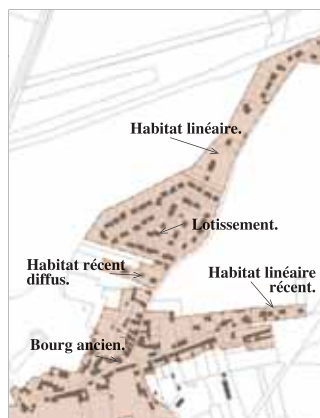


Saint-Firmin ; Bâti à dominance récente.

L'extension urbaine de Saint-Firmin dans la deuxième moitié du XX^e siècle se caractérise par la construction d'un lotissement groupé et d'une succession de maisons individuelles implantées de manière linéaire (au Nord le long de la route conduisant à la scierie et à la sortie Est de Saint-Firmin).

En ce qui concerne le lotissement groupé, le schéma devenu standard de la maison individuelle avec son implantation en léger retrait de la limite séparative permet de laisser de la place pour un jardin à l'arrière de la maison. Par contre, il n'est pas toujours possible de faire le tour de la maison du fait de la dimension plus réduite des parcelles et des mitoyennetés qui en découlent nécessairement. Ce type pavillonnaire est le plus dense de la commune.

À l'inverse de l'habitat linéaire contemporain qui lui préserve de grandes parcelles et a permis du fait d'un règlement d'urbanisme peu contraignant une implantation très en retrait de la rue. L'extension linéaire s'est réalisée en plusieurs étapes : les grandes parcelles (cf. n°1 sur la carte ci-dessous) ont été construites fin XIX^e - début XX^e siècle. Le secteur n°2 s'est urbanisé ultérieurement, dans les années 70-80 à partir d'un découpage parcellaire régulier, linéaire et de plus petite taille.



Localisation des différents types de tissu dans Saint-Firmin.

Organisation urbaine ; occupation & implantation du bâti récent.



Construction récente à l'intérieur de la parcelle entourée d'une haie de thuya.



Localisation du tissu récent dans le Nord de Saint-Firmin.



Une formulation standard de l'habitat de la deuxième moitié du XX^e siècle.

LA DENSITÉ DU BÂTI.



Extension urbaine sous forme de lotissement groupé.

LA TRAME VIAIRE.



Extension urbaine sous forme de lotissement groupé.

LA TRAME PARCELLAIRE.



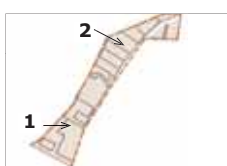
Extension urbaine sous forme de lotissement groupé.



Extension urbaine linéaire.



Extension urbaine linéaire.



Extension urbaine linéaire.

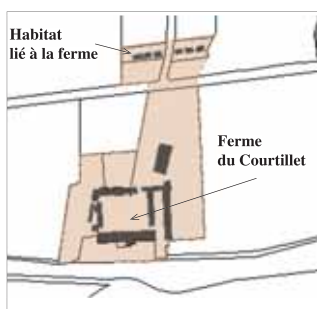
Saint-Firmin ; cas particulier des zones industrielles et agricoles.

Le secteur de la ferme du Courtillet.

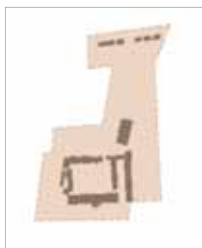
Le secteur de la ferme du Courtillet présente de petites constructions des années 20-30 alignées en bordure Nord de la RD924.

Ces habitations type cabanon, ont été construites pour tenir la main d'œuvre à proximité ; elles ont été très certainement réalisées dans l'urgence, vu leur simplicité et sans demande d'autorisation.

Un contraste de forme évident apparaît entre la ferme et les cabanons.



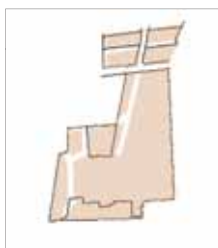
LA DENSITÉ DU BÂTI.



LA TRAME VIAIRE.



LA TRAME PARCELLAIRE.



Réalisation de petites constructions face à la ferme.



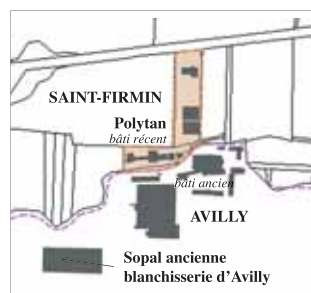
La zone industrielle de Sopal-Polytan et de ses abords.

Ce secteur industriel comprenant des constructions plus ou moins récentes est à l'abandon, mais il mérite attention.

Le site de Sopal situé sur la commune limitrophe d'Avilly, a été acquis par le Groupe Arthur Bras dans l'intention de réaliser un projet de résidence hôtelière. L'entrée depuis la RD 924 se situe sur Saint-Firmin ; effet de perspective souligné par un double alignement d'arbres à préserver.

Le site de Polytan mitoyen se situe en revanche sur la commune de Vineuil-Saint-Firmin. Des activités chimiques se sont exercées sur ce pôle industriel. Un risque de pollution du sol est possible.

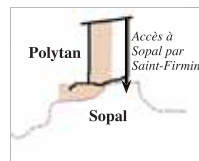
Les bâtiments aujourd'hui se dégradent par absence d'entretien et de réhabilitation.



LA DENSITÉ DU BÂTI.



LA TRAME VIAIRE.



LA TRAME PARCELLAIRE.



Un site industriel réparti sur deux communes, mais dont les entrées se situent sur Saint-Firmin.



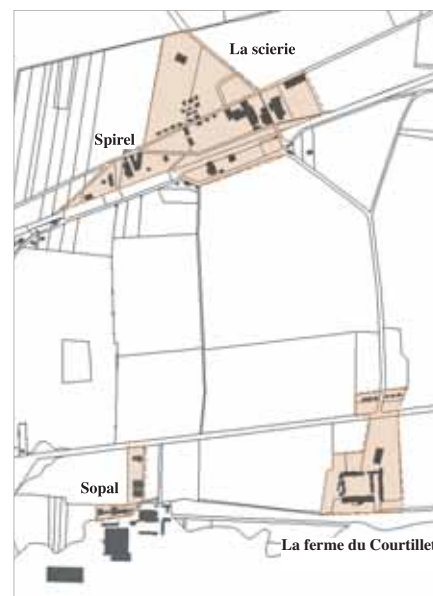
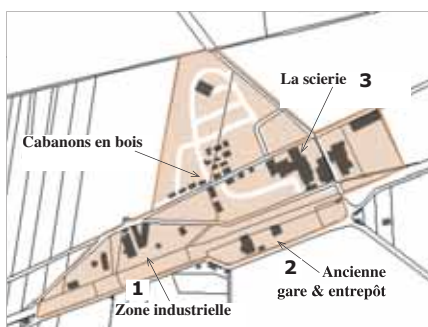
La zone industrielle autour de la scierie.

Ce secteur en retrait des quartiers se caractérise par différents pôles et par une diversité (mixité) de typologies bâties destinées au travail et à l'habitat ;

1) la zone industrielle par la présence de la société «Spirel». Ce secteur d'activités présente également des nuisances environnementales (pollution du sol : décharge de bidons à l'arrière du site), (cf. photo ci-dessous).

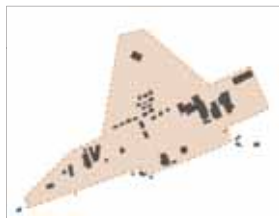
2) l'ancienne gare (habitée) et le hangar (stockage en lien avec les activités de la scierie). Ce patrimoine mériterait une meilleure valorisation.

3) la scierie avec ses constructions en bois et structures métalliques crée un paysage de type industriel intégrant un quartier pour le logement des ouvriers. Ce dernier est caractérisé par un ensemble de cabanons en bois très personnalisés par les habitants. Ils sont disposés par rangées et les familles n'ont pas hésité à se recréer en plus de leur propre petit jardin de présentation, un espace jardiné partagé ainsi qu'un espace de rencontre extérieur commun.

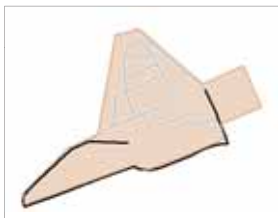


Localisation des différentes zones industrielles et agricoles.

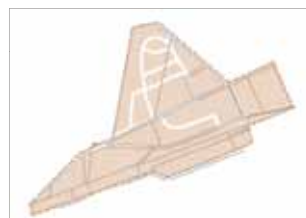
LA DENSITÉ DU BÂTI.



LA TRAME VIAIRE.



LA TRAME PARCELLAIRE.



Zone industrielle : entrée et vue sur l'arrière (décharge).



Entrée du site avec présence de l'ancienne maison garde-barrière.



Vue depuis l'arrière de la scierie vers le site de stockage des planches.



Habitats en bois des ouvriers de la scierie.



Depuis l'espace agricole, les abords de la scierie sont fortement marqués par les constructions de l'ancienne voie ferrée.

Organisation urbaine ; rupture paysagère entre quartiers anciens & récents.

Cette urbanisation aussi intéressante soit-elle, présente quelques dysfonctionnements au niveau des transitions entre l'ancien et le nouveau, entre l'authentique et le renové... et cela est d'autant plus sensible, que ce paysage est singulier. C'est souvent plus facile à remarquer une fois que l'erreur est commise, mais ce travail a également un objectif de sensibilisation.

La juxtaposition de quartiers et de constructions d'époques différentes entraîne des lectures du tissu urbain complètement différentes.

Trois exemples ont été pris en compte :

- constructions récentes dans le tissu ancien de Vineuil,
- constructions récentes «derrière» un haut mur ancien,
- organisation urbaine entre structures récente et ancienne,

Ces exemples illustrés ci-dessous et page suivante montrent des ruptures dans le passage :

- entre quartiers ancien et récent par un changement radical de structure urbaine,
- entre les constructions anciennes et récentes par l'emploi de matériaux et d'occupations de la parcelle différentes...
- entre des murs en pierre et des clôtures récentes échantillonnées.



Densité du tissu bâti ancien.



Divisions parcellaires de grandes parcelles étroites issues du XIX^e siècle.



Deux structures urbaines complètement différentes et isolées l'une de l'autre d'où un fonctionnement urbain et social différent.



Contraste fort entre les deux modes de constructions et le revêtement clair de la maison neuve.



Impact visible des nouvelles constructions sur leur limite de propriété caractérisée par un haut mur en pierre historiquement associé à un fond de parcelle, aujourd'hui devenu une entrée principale. Les murs sont préservés, mais le sens du paysage est perdu. Il aurait été intéressant que la bande engazonnée soit du côté de ce mur!



Le passage entre le quartier ancien et le récent est rendu évident par la rupture entre le front bâti ancien et la construction récente implantée en retrait de la rue, sa clôture à contre-sens du caractère rural de la commune...

La clôture dénonce très généralement le passage entre une construction ancienne et une récente. En effet, les limites séparatives de propriétés anciennes assuraient une continuité et un agencement harmonieux ; ce que l'on ne retrouve pas dans les quartiers récents. La variété et la banalité des clôtures récentes qui se succèdent sans une vue d'ensemble cohérente, entraînent des qualités de limites variables entre le privé et le public.

La photo ci-dessous montre l'un de ces exemples : la variété des clôtures (mur ancien, clôture avec un crépi clair, les haies de thuyas) est la conséquence des changements de propriétés (rupture visuelle pas toujours inesthétique, mais très cumulative). La diversité pourrait être intéressante si elle prenait sa source dans un projet global et non dans un éclectisme associé à des opportunités d'achat (supermarché de matériaux), de goûts personnels sans que le paysage soit pris en compte.



Extension urbaine linéaire de Saint-Firmin sur le plateau.

Analyse des paysages bâtis **ANALYSE TYPO-MORPHOLOGIQUE :** **TRANSITIONS ENTRE ESPACES PRIVÉS ET PUBLICS**

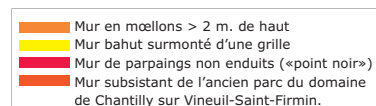
Mise en évidence des continuités urbaines ; **un système d'endos (parcelle délimitée par de hauts murs)**

L'identité du bourg, comme beaucoup de villages avoisinants, est marquée par l'usage récurrent de la pierre calcaire, matériau local, dans les constructions anciennes. Cette impression est accentuée par l'importance de ces murs (cf. carte ci-contre) qui est due à la présence de grandes propriétés entièrement closes qui se sont divisées. L'exemple le plus noble est celui du mur périphérique du domaine de Chantilly encore très visible aujourd'hui. Ce Parc s'étendait autrefois sur la commune de Vineuil-Saint-Firmin : le mur d'enceinte qui subsiste, court ainsi depuis le pont de Chantilly jusqu'à Saint-Firmin, interrompu uniquement au niveau du Vertugadin.

Les murs en pierre en limite des grandes propriétés partiellement divisées au XIX^e et XX^e siècle sont parfois édifiés sur plusieurs centaines de mètres. Il en résulte la formation d'îlots entiers uniquement accessibles par des porches souvent monumentaux (cf. carte ci-contre montrant le cas le plus caractéristique rencontré dans le Vineuil ancien. La partie Est de Vineuil comprend un îlot rectangulaire important issu des grandes parcelles installées au XIX^e siècle. Saint-Firmin est caractérisé par un front bâti linéaire continu issu de la structure du village-rue).

Les plans ci-contre révèlent la perception des murs et murets depuis l'espace public.

Les photos ci-dessous montrent l'impact structurant et les forts effets de perspective issus de la continuité de ces hauts murs anciens.



De grandes propriétés dans ces entités closes du bourg ancien de Vineuil.

Importance des hauts murs anciens : continuité harmonieuse des limites de propriétés.



Dans le Vineuil ancien.



Dans le Vineuil ancien.



Dans le Vineuil ancien.



Dans le Vineuil ancien.



Dans le Vineuil ancien.



Dans le Vineuil ancien.

Continuité de murs bahuts.



Dans le Vineuil ancien.



Dans le Saint-Firmin ancien.



Dans le Vineuil ancien.



Dans le Vineuil ancien.



Dans le Vineuil récent.



Dans le Vineuil ancien.



Continuité des hauts murs et murs bahuts dans le Vineuil récent et dans Saint-Firmin.

Suite : Importance des hauts murs anciens : continuité harmonieuse des limites de propriétés.



Dans le Vineuil ancien.



Dans le Vineuil ancien.



Dans le Vineuil ancien.



Dans le Vineuil ancien.



Dans le Vineuil ancien.



Dans le Vineuil ancien.

Observation de l'accompagnement végétal ; la représentation du végétal.

La trame végétale ne s'arrête pas à la limite du bourg (espace agricole, forêt...). Elle est partie intégrante de la structure urbaine. Des différences notables apparaissent dans les différentes ambiances comme par exemple, entre quartier ancien et récent, entre campagne et bourg.

La présence de nombreux arbres, et plus particulièrement dans les grandes propriétés, ainsi que des végétaux ornementant les murs (cf. les photos ci-dessous), offrent aux rues anciennes une qualité indéniable. Les croquis ci-dessous montrent la variété des ambiances dans ces rues qui sans cela, deviendraient certainement trop minérales.

Toutefois, l'aménagement du végétal, ainsi que l'organisation et la construction de cette trame verte différencient selon «les quartiers neufs» et «les quartiers anciens». Malgré l'omniprésence de végétaux dans les quartiers récents, la variété des ambiances ne se retrouve pas. La différence tient avant tout à la pratique et au contexte (celui de la page blanche puisqu'il faut tout créer). La standardisation des clôtures, le choix des végétaux souvent à dominance horticole (encore que cela reste discutable et qu'il s'agit davantage de critiquer son utilisation en «béton vert») et la taille en mur uniformisée appauvrissent le rapport à l'espace public (cf. photos & croquis page suivante).

Une **typologie du végétal** organisant la trame verte urbaine peut se définir comme ci-dessous :

- les arbres remarquables isolés ou en alignement,
- les espaces boisés (les forêts) et les espaces naturels (accotements de routes, les pâtures...),
- les espaces mixtes partagés entre espace naturel ou semi-naturel et les lieux d'expression du jardinage (entrées des golfs ainsi que les parcours, certains jardins, l'ancienne voie ferrée),
- les lieux d'expression du jardinage (parcs et jardins, mails, espaces publics jardinés...).

Ambiance des rues anciennes de Vineuil-Saint-Firmin.



Les arbres remarquables : souvent isolés, ils sont des repères visuels dans la lecture du paysage urbain.



Les espaces forestiers : la couverture boisée est importante sur cette commune. Un front boisé borde ici la route en direction de la scierie de Saint-Firmin.



Les espaces mixtes. L'aménagement de l'ancienne voie ferrée est un parfait exemple. Dans le secteur, où a été prise la photo (limite urbaine), l'intervention humaine est plus importante qu'ailleurs (taille du front boisé, couloir enherbé entretenu...).



Les lieux d'expression du jardinage résultent de l'intervention des hommes (habitants pour leur jardin et leurs limites de propriétés, les élus pour les aménagements paysagers de l'espace public).

Ambiances de rues dans les quartiers récents de Vineuil-Saint-Firmin.



CLÔTURE CHAMPÊTRE DANS UNE PROPRIÉTÉ RÉCENTE



La palissade végétalisée est une clôture appréciable dans les quartiers récents.

IMPACT NÉGATIF DES HAIES DE THUYAS



Impact fort de la haie de thuyas de la ferme en vue lointaine.



La haie de thuyas fréquemment plantée pour son coût peu onéreux et son effet d'opacité efficace, banalise le paysage bâti.

Palette descriptive ; la représentation du végétal dans le tissu urbain.

Cette palette montre différentes représentations du végétal visible depuis l'espace public dans le paysage urbain ancien. L'alternance entre les formes libres, des formes taillées et des différents volumes de murs est très stimulante pour le regard. On remarquera également l'homogénéité des matériaux et la richesse de la palette végétale qu'elle soit horticole, exotique ou endémique.





Analyse des paysages bâtis
ANALYSE TYPO-MORPHOLOGIQUE :
TYPOLOGIE DU BÂTI

Le bâti de Vineuil.

A Vineuil, il existe peu de grands corps de ferme comme la Ménagerie, on les trouve plutôt à l'Ouest (Ménagerie, Charollais et portion Est de la rue de Chantilly). L'essentiel du bâti est constitué de quelques fermettes reconverties en habitat, mais surtout de maisons « bourgeoises » et de villégiatures ainsi que de petites maisons de ville. La grande majorité des maisons est en pierre calcaire, comme on a pu le remarquer pour les murs de clôture. C'est le matériau « marqueur » de l'identité du bourg.

Beaucoup de murs en moellons sont ébauchés, hordés au mortier de chaux ou plâtre ; les belles demeures sont réalisées avec des appareillages de moellons équarris et jointoyés au mortier de chaux.
L'utilisation de la brique apparaît au XIX^e siècle. On l'observe dans la construction de certaines maisons bourgeoises ainsi que de villégiatures et de petites maisons de ville et exceptionnellement en clôtures.

Le bâti de Saint-Firmin.

Le bâti est surtout composé d'anciennes fermes qui ont été remaniées ou divisées au cours des années.
Les constructions sont parallèles à la grande rue impliquant une orientation Nord-Sud des façades ; les façades exposées au Nord étant relativement peu percées.
Sur la rue Georges Dauchy, les volumes sont perpendiculaires à la voie. Cette configuration induit une silhouette urbaine caractéristique des villages picards marquée par l'alternance des murs pignons et des murs de clôture qui les relient en enfilade de rue.
(cf. statistiques de Louis Graves).

Le tableau ci-après présente l'état numérique de chaque espèce de toiture, par commune, constaté dans les années 1806 et 1851.

COMMUNES.	1806.				1851.			
	MAISONS COUVERTES EN				MAISONS COUVERTES EN			
	Ardoises.	Tuiles et chaume.	Chaume.	Total.	Ardoises.	Tuiles et chaume.	Chaume.	Total.
Aumont.....	59	1	7	67	1	69	8	84
Barberie.....	13	1	50	64	18	11	36	65
Chamant.....	53	18	57	128	4	69	31	104
Courteuil.....	28	3	34	65	25	14	23	62
La Chapelle-en-Serval.....	100	13	113	223	77	14	93	184
Montpilly.....	3	4	37	44	1	10	37	48
Montlévy.....	23	5	61	90	40	28	58	126
Mortefontaine.....	66	11	43	120	63	3	19	85
Ognon.....	7	1	16	24	4	16	11	31
Ory.....	51	8	81	140	1	102	54	157
Paillly.....	100	20	113	233	113	41	63	217
Pontarmé.....	6	11	50	67	40	1	23	64
Saint-Firmin.....	(47)	173	8	228	327	231	8	566
Saint-Léonard.....	74	3	45	122	111	2	140	254
Senlis.....	4	910	16	944	7	956	9	972
Thiers.....	3	3	53	59	11	36	67	114
Villers-Saint-Frambourg.....	14	16	88	118	46	36	71	153
Total.....	7 1679	138	843	2716	31 2023	176	371	2575

RÉSUMÉ COMPARATIF : EN 1806. EN 1851. DIFFÉRENCE.
Nombre total des maisons. 2716 2875 159 en plus.
Toits en ardoises 7 51 24 en plus.
— en tuiles 1679 2023 344 en plus.
— en chaume 843 571 272 en moins.
Le nombre des maisons pourvues de toits incombustibles était en 1806 de 1686, et en 1851 de 2054, ce qui établit un accroissement de 568, ou d'un cinquième.
Le rapport des couvertures solides au nombre des maisons était en 1806, de 1 : 1 1/2, et en 1851 de 1 : 1 1/2.

Habitations. Le tableau ci-dessous expose le nombre des maisons de chaque commune en 1790, 1806 et 1851, et le rapport de chacune au contingent de la population.

COMMUNES.	NOMBRE DES MAISONS EN			
	1790.	1806.	1851.	1851 : 1790.
Aumont.....	54	67	84	1 1/2
Barberie.....	53	64	65	1 1/2
Chamant.....	106	128	104	1 1/2
Courteuil.....	75	65	73	1 1/2
La Chapelle-en-Serval.....	124	223	184	1 1/2
Montpilly.....	44	44	48	1 1/2
Montlévy.....	90	120	126	1 1/2
Mortefontaine.....	90	120	85	1 1/2
Ognon.....	24	31	31	1 1/2
Ory.....	140	157	157	1 1/2
Paillly.....	233	217	217	1 1/2
Pontarmé.....	67	64	64	1 1/2
Saint-Firmin.....	228	566	566	1 1/2
Saint-Léonard.....	122	254	254	1 1/2
Senlis.....	944	972	972	1 1/2
Thiers.....	59	114	114	1 1/2
Villers-Saint-Frambourg.....	118	153	153	1 1/2
Total.....	2575	2575	2575	1 1/2

Dix principes pour une typologie du bâti.

La typologie du bâti peut se décomposer en dix principes.

Un grand corps de ferme isolé : la ferme du Courtillet

Exemple remarquable de ferme à cour fermée, elle est composée de quatre grands bâtiments d'exploitation et d'une partie habitation plus ancienne qui date probablement du XVI^e siècle.

La partie de l'habitation ancienne est flanquée d'une tour escalier percée de petites fenêtres dont les linteaux sculptés indiquent l'antériorité. Le bâtiment situé à l'Ouest est dédoublé ; il s'agit sûrement d'une extension réalisée ultérieurement pour augmenter la capacité de stockage de l'exploitation. La cour est composée d'un parterre central engazonné, bordé au Nord par une haie (ancienne mare comblée ?).

Les façades intérieures des deux bâtiments latéraux (Est et Ouest) sont percées de grandes portes en bois surmontées d'une imposte vitrée en demi-lune, élément repris et intercalé entre chaque porte et souligné par un bandeau filant qui vient ceinturer l'ensemble de la façade. Cette horizontalité est renforcée par la présence d'une haie arbustive (buis ?) disposée en soubassement du bâtiment.



Le bâti rural traditionnel : les fermes intégrées aux villages.

Héritée du modèle de la ferme picardo-flamande, en bois et torchis avec toiture en chaume, la ferme traditionnelle est disposée de plain-pied en longueur, limitée en largeur par la longueur maximale d'une poutre ou entrain (5 à 6 mètres). Sa longueur est composée de plusieurs travées de 2 à 4 mètres correspondant à l'unité moyenne d'un solivage de plancher. Cette typologie permettait une certaine évolutivité du modèle par l'ajout linéaire de travées supplémentaires au gré des besoins, le terme générique de « longère » exprime bien cette particularité typologique. Les techniques constructives évoluant, l'exploitation de carrières à proximité va favoriser l'utilisation de la pierre pour les murs, tandis que la couverture en chaume est définitivement remplacée au cours des XVIII^e et XIX^e siècles, par la tuile plate. (cf. tableau Louis Graves statistiques toitures).



Les maisons bourgeoises.

Un modèle savant du XVIII^e siècle, la maison d'Ile-de-France.

Le milieu du XVIII^e siècle correspond à une période de grande prospérité économique de la France rurale, qui voit apparaître des exemples de bâtiments luxueusement édifiés, construits sur deux niveaux en plus du comble, ils s'affranchissent du modèle traditionnel conçu de plain-pied (seule l'architecture des villes et des bourgs comprenait depuis le Moyen-Age des constructions à étage).

Cette apparition de modèles d'architecture sur deux niveaux correspond certainement à une période d'enrichissement d'une bourgeoisie provinciale, mais aussi à celle des franges supérieures des professions agricoles : laboureurs, fermiers receveurs de seigneurie... Les maisons de villages sont le plus souvent à étage, maçonnées en moellons avec chaînage de pierres de taille et enduit au plâtre, tout comme on le fait à Paris. Les plus luxueuses de ces maisons sont bâties en pierre de taille.

Cette évolution culturelle est favorisée par l'influence de maîtres d'œuvre formés aux méthodes en vogue dans la capitale, et qui commencent à exercer une influence notoire en province par la réalisation de certains édifices mineurs, à caractère public, tels que

les presbytères, certaines écoles, des casernes pour la maréchaussée... : ouvrages commandités par l'administration royale et soumis au contrôle des intendants de généralité, selon la localisation des paroisses concernées. Les auteurs de ces projets peuvent être des architectes formés à l'Académie royale d'architecture ou des ingénieurs des Ponts et Chaussées.

Le marché de la construction privée de luxe demeure plus que jamais, à cette époque, aux mains d'une corporation d'architectes venus de la capitale ou, plus rarement, résidant en Picardie. Ces maîtres d'œuvre, très au fait des dernières modes de la capitale, n'entendent guère tenir compte des usages locaux en matière de construction.

La maison de la fin du XIX^e siècle et du XX^e siècle.

La révolution industrielle va aussi contribuer à faire évoluer le modèle de la maison bourgeoise, et notamment par l'utilisation massive de la brique, du ciment portland et de l'acier. Cette période de l'architecture industrielle triomphante va donner lieu à des réalisations parfois exubérantes notamment au travers des villégiatures.



Les villégiatures.

Très inspiré du mouvement Arts and Crafts né en Angleterre vers 1850 et lui-même inspiré du style gothique, le style anglo-normand est favorisé par l'anglomanie qui accompagne l'essor de l'hippisme sur Chantilly. L'émigration de la main-d'œuvre anglaise va favoriser ce phénomène ; au début XX^e, on voit apparaître à côté de la bourgeoisie des rentiers une bourgeoisie anglaise issue du monde des courses.

La résidence de villégiature du XIX^e et XX^e siècle.

« Villégiature, de l'italien villeggiare » : aller à la campagne, néologisme. Séjour que les personnes aisées font à la campagne pendant la belle saison. Littré, 1872. La villa de villégiature, destinée à la migration estivale à la campagne, remonterait à la Renaissance italienne, en référence à la civilisation gréco-romaine.

Des villas de grand luxe sont élevées au milieu des propriétés de rapport, dans des sites agréables par le climat, la végétation et la vue, pour se reposer des tracas de l'Urbs (Rome).

La vogue reprend notamment durant la seconde moitié du XVIII^e siècle, dans le suburbain des grandes villes : casinos et bastides, folies et maisons de plaisance, châteaux et maisons de campagne avec parcs et jardins. L'époque romantique prolonge la fin du XVIII^e siècle, avec un renouveau pour les séjours dans les villes d'eaux ou les villes d'hiver, sous les signes de l'anglomanie.

Sous le Second Empire, l'aristocratie et la grande bourgeoisie possèdent une double résidence. Ces maisons de campagne, situées particulièrement dans l'Ouest, laissent une large place aux espaces de réception, accueillent de nombreux invités et sont servies par une nombreuse domesticité. Des étrangers séjournent en « colonies » dans ces stations. Le progrès des moyens de circulation et la stabilité monétaire renforcent le phénomène dans la seconde moitié du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, multipliant villes nouvelles et lotissements de villégiature pour résidences secondaires. Elles s'ouvrent principalement aux notables et aux rentiers venus se soigner ou se ressourcer près de la nature, des eaux ou de la montagne. Ces résidences sont des marqueurs privilégiés de l'histoire économique et culturelle de notre société.

Le style néo-normand.

Longtemps délaissée par les spécialistes qui la percevaient comme mineure face au courant international ou rejetée par la notion de repli nationaliste qu'elle semblait porter ; l'architecture régionaliste est aujourd'hui reconnue, et fait l'objet de recherches depuis plusieurs années. Le style néo-normand en est une composante marquante dont on trouve de nombreux exemples remarquables à Chantilly, Gouvieux et Compiègne notamment au travers des résidences de villégiature ainsi que des écuries.

Oscillant entre une logique régionaliste et un éclectisme pittoresque magnifiant le pan de bois tradition ancienne du Nord de la France, le style commence à faire son apparition dans les fabriques des jardins à l'anglaise dès la fin du XVIII^e siècle à Versailles comme à Chantilly.

Vers 1860, c'est à l'architecte caennais Jacques Baumier qui semble être « l'inventeur » du type de la villa néo-normande notamment par deux réalisations l'une à Houlgate et l'autre à Trouville. Le genre s'affirme dans les années 1880 : les exemples se multiplient sur toute la cote normande, les formes se diversifient jeu de toitures asymétriques par interférence avec les modèles anglais, multiplication des lucarnes variées et des fermes débordantes par goût du pittoresque.

Dès lors, il est largement diffusé et devient un des solides points d'appui de l'idéologie en réaction contre le modern style puis le style international des années 20.



Les édifices publics et religieux.

La Mairie-Ecole.

La mairie-école édifiée fin XIX^e siècle est un exemple type de l'architecture Jules Ferry, composition axiale surmontée d'une horloge, flanquée de deux ailes symétriques. Elle fut en partie subventionnée par le Duc d'Aumale pour une valeur de 6000 francs de l'époque, en contrepartie de la renonciation de la commune au droit de passage qu'elle avait à l'Ouest du château.



L'église de Saint-Firmin (XIII^e et XV^e siècle).

L'édifice comporte une nef, deux collatéraux et un chœur hexagonal. L'église est entièrement voûtée sur croisée d'ogives. La nef est séparée des collatéraux par des arcades. Il y a quatre travées. Les nervures et les doubleaux retombent sur des colonnes démunies de chapiteaux. L'éclairage se fait latéralement par des baies à arcs brisés et à meneaux.



Chapelle de Vineuil.



Ecole dans le Vineuil ancien.



Salle communale de Vineuil.

Le château, les grands édifices & leurs parcs (parcs & jardins).

Le Château de Saint-Firmin

Château édifié juste avant la révolution, c'est un bel exemple d'architecture Louis XVI construit en pierre de taille, agrémenté d'un jardin à l'anglaise ; il comporte encore des beaux décors de boiseries peintes au rez-de-chaussée.

Il est formé à l'origine d'un corps de logis encadré de deux pavillons comportant deux étages et un comble. Une partie en extension a été ajoutée à l'Est. Elle est composée de trois bâtiments linéaires implantés en enfilade.

Un petit monticule abrite une glacière voûtée en pierre, bien conservée.



La Ménagerie

Il existait déjà une ménagerie avant l'arrivée de Le Nôtre à Chantilly, elle se trouvait au Sud du château, non loin de la grille d'honneur actuelle. De ce fait, il est difficile de dater la construction de la Ménagerie installée au Nord-Est du parc en bordure du village de Vineuil. On la date en général des années 1686 à 1689, mais le dépeuplement des comptes montre que la Ménagerie de Vineuil existait dès 1683, car à cette date le concierger de Chantilly, Richard, achète au comte d'Auteuil douze moutons et douze brebis «qu'il a envoyez pour la Mesnagerie de Vineuil où ils ont esté mis». Ce projet, initié par le Grand Condé, fut donc surtout développé par son fils Henry-Jules.

Un grand nombre de plans et de mémoires concernant la Ménagerie sont conservés à la Bibliothèque nationale, au cabinet des Estampes, dans le fonds Robert de Cotte, avec les documents provenant de l'agence Hardouin-Mansart. Il est donc très difficile d'évaluer la part prise par Le Nôtre dans l'élaboration de la Ménagerie de Chantilly.

La Ménagerie de Chantilly s'inspire nettement de celle de Versailles, construite de 1662/1663 à 1670 : elle en reprend le plan rayonnant, les fontaines et la grotte, mais sans toutefois conserver le principe du pavillon central. Comme à Versailles, la ménagerie est au sens propre une simple ferme avec basse-cour, pigeonnier, étables et laiterie ; mais c'est aussi un palais destiné à la découverte d'animaux exotiques et d'oiseaux rares. Cette tradition de collectionner les animaux rares remonte à l'Antiquité. Comme à Versailles, à l'origine la Ménagerie ne rassemblait que des animaux domestiques, essentiellement des oiseaux, et des grands animaux herbivores (daims, buffles...). Les différentes espèces étaient regroupées comme dans le but d'en faciliter l'étude scientifique. Un «Mémoire alphabétique de la Ménagerie de Chantilly» donne la liste vers 1684 des bâtiments et de leurs hôtes : on y trouve la cour des «poules, poules pintardes, demoiselles et grues», le «clos des cerfs et biches», la «cour des moutons du Pérou et vigognes», la «cour des paons, la cour du loup, la cour des outardes, la cour de l'aigle et du vautour, la cour des cochons sangliers, la cour des castors et truites, la cour de treillage pour les oyseaux d'eau».

Un autre plan de l'agence Hardouin-Mansart montre qu'à l'extrême fin du siècle, des animaux féroces et un grand nombre d'animaux exotiques avaient rejoint la Ménagerie : on y trouve en effet des lions, des tigres, des lionceaux, des gros singes, des petits singes, des sagouins, des porcs-épics, des chameaux, en plus des chats et des lapins.

Les invités du prince de Condé comme ceux du roi Louis XIV se rendaient en bateau à la Ménagerie qui était un but de promenade au bord du Grand Canal. En 1688, la somme allouée comme chaque année à Richard « pour la nourriture des Cignes, Cannes, oyes, carpes et autres animaux de Chantilly », comprend également la «dépense de la mesnagerie» ; le total se monte pour les six premiers mois de l'année à 3 932 livres 14 sols, une somme qui n'avait jamais été atteinte dans les autres exercices. Alors que pour les six derniers mois de l'année 1687, La Martinière n'avait reçu que 1 540 livres 15 sols «tant pour le grain par luy fourny pour la nourriture des Cignes, Cannes, grandes Carpes et autres oyseaux de Chantilly, que dépenses de la ménagerie du petit parc». Le sieur François Roger reçoit une somme considérable, 1313 livres, en 1688 pour des ouvrages fournis au Petit Château et à la Ménagerie de Vineuil pendant l'hiver 1687-1688.

En 1689, sous le prince Henry-Jules, les travaux de la Ménagerie semblent s'accélérer ; la couverture d'ardoises des «pavillons et bastimens de la ménagerie de Vineuil» est réglée au couvreur Le Roy, le maître maçon Hubert Simon reçoit un acompte «pour les ouvrages à faire aux pavillons de la Ménagerie de Vineuil destiné pour faire une Laitterie».



Plan de la Ménagerie de Chantilly.

Les peintres Simon et Francard reçoivent 3 200 livres pour les ouvrages faits par eux au Salon d'Isis à la ménagerie de Vineuil à Chantilly 44, plus 500 livres pour les ouvrages faits au temple d'Isis à Chantilly 45 ; le sieur Tellinge reçoit la somme de 200 livres «pour les soins qu'il prend des choses dont S.A.S. l'a chargé dans la ménagerie de Vineuil».

La Feste de Chantilly de 1688 décrit la Ménagerie encore inachevée :

«On y trouve une Ménagerie dont la principale porte donne sur une des grandes allées qui bordent le grand canal et qui d'un autre côté sort dans les plaines du parc. Cette Ménagerie, quoy qu'elle ne soit pas encore achevée, ne laisse pas de paroistre très magnifique. Outre un parfaitement bel appartement, dont la simplicité dans les meubles a quelque chose de plus agréable que la richesse en d'autres lieux, la distribution d'une infinité d'endroits propres à serrer tout ce qu'une Ménagerie abondante peut fournir de mets délicieux, fait un agrément qu'il est difficile d'exprimer. On y voit un grand Salon orné de peintures, représentant l'histoire d'Isis & ce Salon est tourné de manière qu'il semble que ce soit plutôt le Temple d'Isis qu'un bastiment ordinaire. Beaucoup de Terrasses & de jardins champêtres sont l'ornement de cette maison, dont une des cours est bordée de huit ou dix petits Pavillons, tous séparés les uns des autres, & destinez à loger les animaux rares que Monsieur le Prince fait venir des Pays étrangers.

Une autre cour a dans le milieu une fontaine toute de sources vives, qu'on voit sourdre & bouillonner parmy des rocaillies qui paroissent naturelles. On appelle cette fontaine, (fontaine de Narcisse, parce que ce Berger amoureux de luy-mesme y paroist au milieu se regardant avec transport, & tendant les bras à sa Figure, qu'on a le plaisir de voir dans l'eau, tant cette eau est claire, nette & argentée, pour me servir des termes d'Ovide, dont cette fontaine surpasse de beaucoup la description. »

En 1718, Saint-Simon rapporte dans ses Mémoires que, lors d'une fête donnée à Chantilly à la duchesse de Berry, fille du Régent ; «il pensa y arriver une aventure tragique au milieu de tant de somptueux plaisirs. Monsieur le Duc avait de l'autre côté du canal une très belle ménagerie, remplie en très grande quantité des oiseaux et des bêtes les plus rares. Un grand et fort beau tigre s'échappa et courut les jardins de ce même côté de la ménagerie, tandis que les musiciens et les comédiens, hommes et femmes, s'y promenoient. On peut juger de leur effroi et de l'inquiétude de toute cette cour rassemblée. Le maître du tigre accourut, le rapprocha, et le ramena adroitement dans sa loge, sans qu'il eût fait aucun autre mal à personne que la plus grande peur ».



La maison Saint-Pierre et sa chapelle

Belle demeure édifiée dans la seconde moitié du XVIII^e siècle pour un orfèvre parisien, Claude-Nicolas Souchet ; elle doit son nom à la chapelle Saint-Pierre édifiée par l'architecte Chambiges et commandité par le Connétable Anne de Montmorency.

Adaptée à la topologie particulière du flanc de coteau, elle comprend trois étages sur la façade donnant sur le Parc et seulement deux sur la rue de Chantilly sur laquelle, elle est implantée de quelques mètres en retrait de l'alignement.

Les façades obéissent à un ordonnancement très simple, composées de neuf ouvertures réparties selon un rythme régulier, celles du premier étage sont agrémentées de balustres en pierre côté jardin et la porte centrale est surmontée d'armoiries qui rappelle un caducée.

Œuvre remarquable d'un type de l'architecture civile de cette époque, visible depuis le château, elle constitue un repère emblématique de la commune.

La chapelle Saint-Pierre qui jouxte l'édifice et qui est visible depuis la rue de Chantilly a été réaménagée en garage, ce qui est fort regrettable. En effet, la sauvegarde d'un tel édifice ne représentait sûrement pas un gros sacrifice financier et c'est la première chapelle édifiée dans le hameau de Vineuil.



La maison de la Nonette

Très belle demeure datant probablement du XVIII^e siècle, elle est édifiée à l'alignement de la rue de Senlis, bâtiment relativement important. Il n'est pas sans rappeler la maison Saint-Pierre dont il reprend le même type d'ordonnancement très simple, seule la présence d'un tympan en couronnement vient marquer l'axe de la façade.

Maison privée, elle fut rachetée par le Duc d'Aumale pour y héberger sa belle-mère, Madame Salerne.



La faisanderie

La faisanderie du Grand Condé ayant été vendue pendant la révolution, le duc de Bourbon décida la construction de cet édifice achevé avant 1830. Groupe de bâtiments de taille modeste, l'édifice principal s'inscrit dans une cour rectangulaire bordée de deux pavillons symétriques. Le tout est construit en pierres et moellons et ceint d'un mur et fait référence à l'architecture de Palladio.



Le patrimoine ferroviaire.

La réalisation de la ligne ferroviaire Chantilly-Senlis s'est concrétisée sur la commune par l'édification des deux gares. Issues de modèles types, elles en reprennent la composition axiale avec les pavillons bas accolés.



L'artisanat & l'industrie.

Il est difficile de recenser une typologie particulière d'atelier dans le centre-bourg ancien, on sait que l'activité liée à la dentelle était importante sur le secteur, les petites maisons de ville ont sûrement dû accueillir en rez-de-chaussée une partie de cette économie locale.

À l'inverse, la scierie et la ferme ont participé à un apport d'habitat pour le logement de leurs ouvriers, mais dans leur « giron », c'est-à-dire à l'extérieur des pôles urbains. De plus, celui-ci se traduit par un habitat précaire (maisonnettes en bois).

L'époque moderne a vu se développer des formes d'activités nouvelles comme la scierie ou le site Polytan générateur de grandes surfaces de stockage qui se traduisent par la construction de grands entrepôts industriels cubiques revêtus de bardage d'acier, architecture utilitaire malheureusement peu soucieuse du contexte patrimonial ou paysager.



La scierie vue depuis l'arrière.



Zone industrielle «Spirels».



Ancienne société «Polytan».

Les formes contemporaines : le pavillonnaire.

Le modèle pavillonnaire même s'il reprend certains invariants du type traditionnel tel que la toiture ou certaines proportions d'ouvertures n'a pas su retrouver la qualité architecturale et urbaine propre au modèle ancien.

En effet, son mode d'implantation sur la parcelle et la très large diffusion du modèle issue d'une logique de planification technocratique et mercantile en ont fait un archétype des nombreuses banlieues du territoire français ; espace banalisé déconnecté des tissus urbains anciens.



Les formes contemporaines : l'hôtel du Dolce Chantilly.

Le bâtiment participe d'une grande composition paysagère avec des jardins à la française agrémentés de plans d'eau qui constituent le point de départ du parcours de golf.

Grand complexe hôtelier de 200 chambres, le bâtiment principal est organisé en équerre, sur les extrémités duquel ont été rajoutés, par la suite, des corps de bâtiments en extension, afin d'augmenter la capacité d'accueil.

1) La partie hôtelière est de facture classique dans un registre architectural qui se veut prestigieux tel qu'on le retrouve sur Chantilly (toiture mansard en ardoise, portique d'entrée...).

Le rez-de-chaussée de grande hauteur, est occupé par les pièces d'apparat : salon, restaurant, salle de séminaires, salle de gymnastique, tandis que l'étage et les combles accueillent les chambres.

Le restaurant gastronomique, rotonde panoramique implantée à l'angle du bâti principal, est couvert d'une toiture cintrée en zinc.

2) Le club-house de style anglo-normand «contemporain» est couvert d'une toiture en tuile. La composition axiale des deux façades est marquée par un grand fronton percé d'une baie en plein cintre. Les façades sont rythmées par des pilastres toute hauteur en brique.

La différenciation stylistique avec la partie hôtel est volontairement affirmée et correspond à une fonction plus sportive, paysagère et décontracté.



Les villégiatures (complément) : le bâti du golf de Chantilly

Construit il y a tout juste cent ans, le club-house du golf Chantilly est caractéristique de l'architecture anglo-normande dont il reprend les éléments typiques ; en premier lieu le pan de bois, les bow-window à l'anglaise, les grands rampants de toiture en ardoise losangés avec débord, desquels émergent une grande variété de type de lucarnes, ainsi que les cheminées en briques.

La façade parfaitement symétrique donnant sur le golf a subi certaines modifications au niveau des menuiseries qui n'affecte en rien sa composition, elle est surmonté d'un fronton décoré d'une horloge qui lui confère une certaine solennité.





Localisation des typologies bâties .

Patrimoine & éléments remarquables DU PAYSAGE BÂTI

Patrimoine bâti remarquable : «un musée exemplaire».

Comparée à sa superficie, la commune a le privilège de posséder un patrimoine bâti exceptionnel par sa qualité et sa diversité. En effet, les nombreux types d'édifices témoins de leur époque constituent une sorte de musée exemplaire des genres d'architecture du XVIII^e siècle à aujourd'hui (du plus noble au plus précaire).

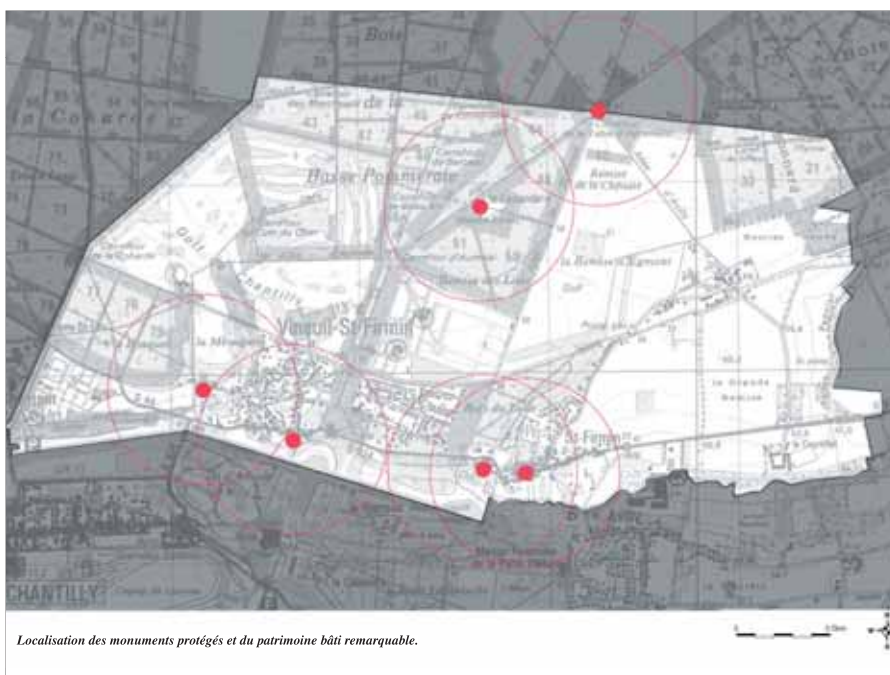
Patrimoine bâti remarquable ; propriété remarquable.

- La ferme du Courtillet.
- La maison de la Nonette.

Ces propriétés privées non protégées pourront l'être dans le cadre d'un futur PLU.

Patrimoine bâti remarquable ; monument protégé (cf. carte ci-contre)

- **Église (1)**: inscription par arrêté du 13 février 1970. Parc du domaine de Chantilly : classement par arrêté du 30 décembre 1988.
- **Table d'Apremont (2)** y compris les bornes et les attaches de fixation qui l'entourent : inscription par arrêté du 1 février 1988.
- **Château Saint-Firmin et annexes (3)**- façades et toitures du château ; grand salon et son décor glacière : inscription par arrêté du 15 avril 1988.
- **Faisanderie d'Apremont (4)**, façades et toitures du bâtiment central et des deux pavillons ; le mur d'enceinte: inscription par arrêté du 1 février 1988.
- **Ferme de la Ménagerie (5)**- façades et toitures du bâtiment principal ainsi que la cave aux fromages ; pigeonnier : inscription par arrêté du 1 février 1988.
- **Maison Saint-Pierre (6)**, façades et toitures, à l'exclusion de la chapelle ; mur de clôture sur la rue : inscription par arrêté du 15 avril 1988.



Localisation des monuments protégés et du patrimoine bâti remarquable.

LÉGENDE DE LA CARTE DU PATRIMOINE & ÉLÉMENTS REMARQUABLES DU PAYSAGE BÂTI

Patrimoine institutionnel.

■ Mairie-école.

Monuments remarquables

- Résidence villégiature XIX^{ème}-XX^{ème} siècle (type anglo-normand)
- Manoir.
- Église de Saint-Firmin (XIII^e, XIV^e & XV^e s.) (MH inscrit)
- Faisanderie 1830 (XIX^e s.) (MH inscrit)

Élément bâti remarquable

■ Jeu d'arc de Vineuil.

Patrimoine lié au domaine de Chantilly.

- Ferme de la ménagerie (fin XVIII^e s.) (MH inscrit)
- Maison Saint-Pierre (2e moitié du XVIII^e s.) (MH inscrit)
- Château de Saint-Firmin (XVIII^e s.) (MH inscrit) & son jardin d'agrément (fin XIX^e s.)

RAPPEL PATRIMOINE LIÉ AU GRAND PAYSAGE

Patrimoine ferroviaire.

■ Gare.

Patrimoine lié à l'eau.

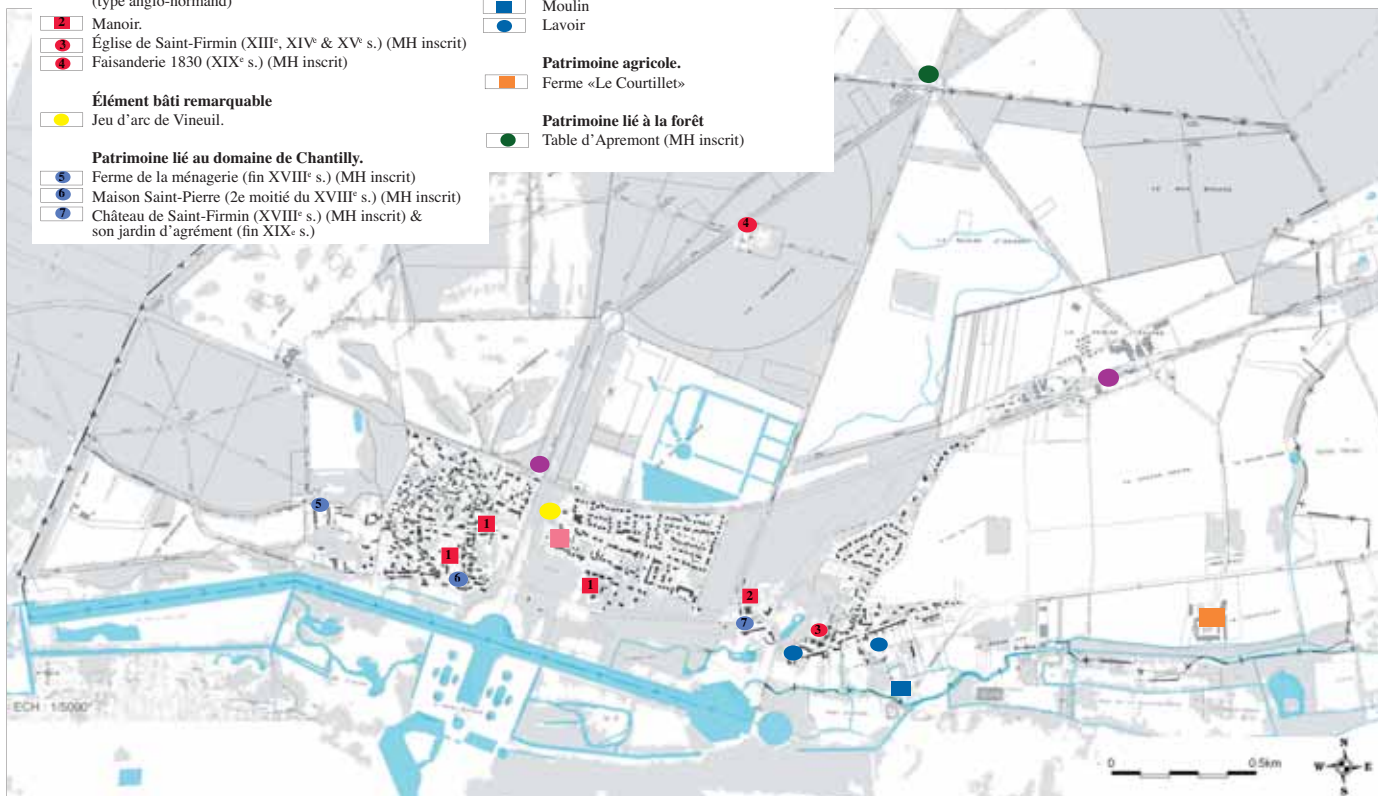
- Moulin
- Lavoir

Patrimoine agricole.

■ Ferme «Le Courtillet»

Patrimoine lié à la forêt

■ Table d'Apremont (MH inscrit)



Patrimoine et éléments remarquables du bâti.

L'habitat ; éléments singuliers : modénatures, serres, enseignes...

Simple curiosité, élément pittoresque, voire insolite, ils contribuent à l'identité du bourg. À côté de la maison de la Nonette, on peut admirer depuis le parc du Château une magnifique serre, parfait bulbe de verre, datant probablement du début XX^e siècle. Les villégiatures recèlent de trésors d'inventivité formelle qui s'expriment dans les nombreux éléments tels que les bow-windows, cheminées, lucarnes, tourelles, pergolas, balcons....

Cette palette montre la variété de ces éléments singuliers visibles depuis l'espace public dans le paysage urbain. L'objectif est d'en prendre conscience et de montrer la richesse que recèlent ces habitations.



Palette descriptive ; les clôtures.

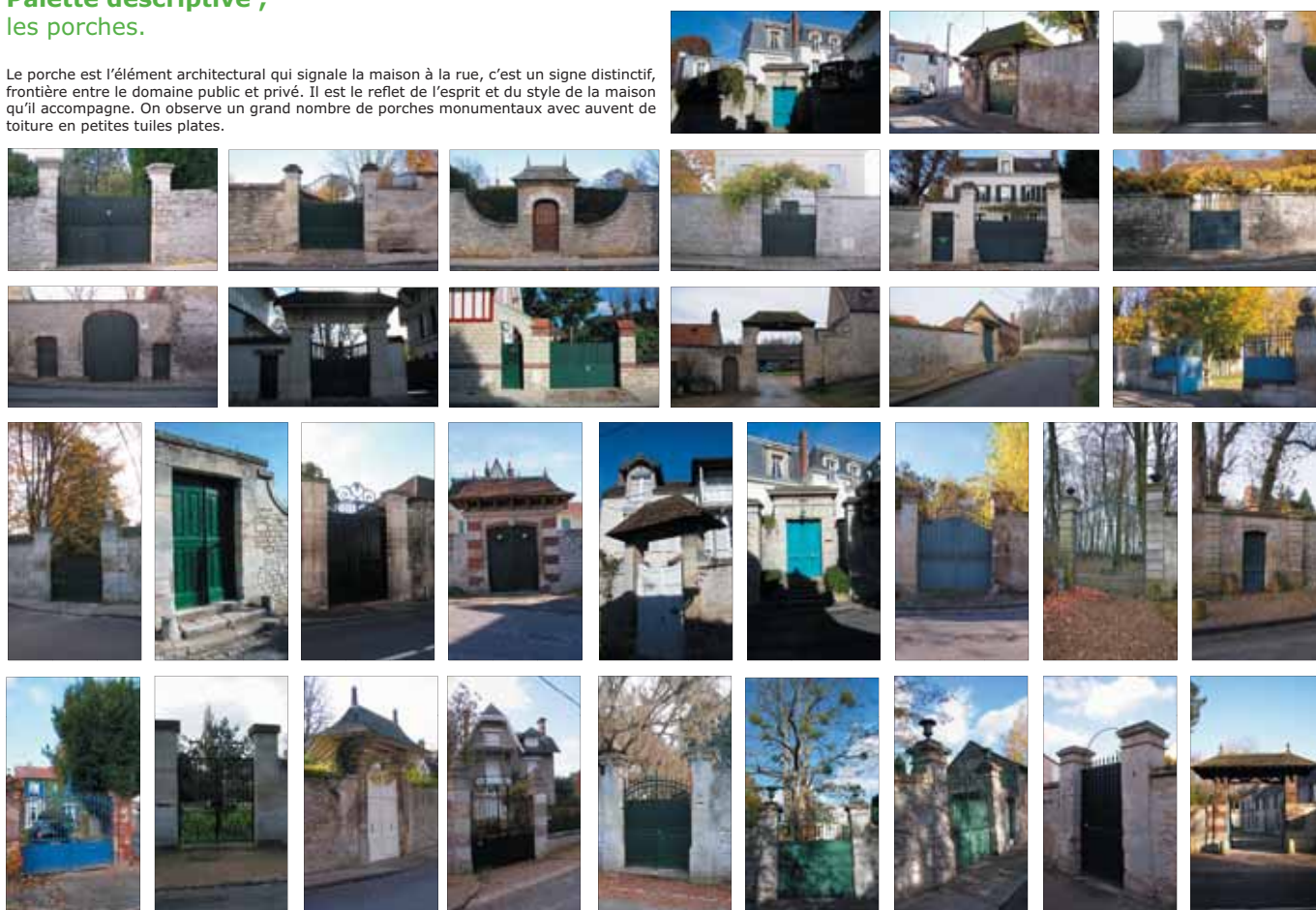


Palette descriptive ; les portes.



Palette descriptive ; les porches.

Le porche est l'élément architectural qui signale la maison à la rue, c'est un signe distinctif, frontière entre le domaine public et privé. Il est le reflet de l'esprit et du style de la maison qu'il accompagne. On observe un grand nombre de porches monumentaux avec auvent de toiture en petites tuiles plates.



Palette descriptive ; les lucarnes.

Élément architectural très fréquent, on dénombre une grande diversité de types avec une légère prédominance pour le type à trois versants dit « à capucine » archétype local. Les lucarnes des maisons bourgeoises sont généralement en pierre, avec fronton souvent ornementé.

Les lucarnes des villégiatures sont l'occasion d'expression formelle, souvent exubérante, avec de nombreux emprunts à certains styles régionalistes : grand débord, embout de panne ornementé, diversité des pentes, épis ouvragés...



Palette descriptive ; les matériaux.

Les matériaux.

La pierre, matériau historique, omniprésent et décliné selon sa mise en œuvre, pierre de taille ou moellons, encadrement, corniche, lucarnes, elle donne son identité au village.

La brique dont l'apparition est plus tardive se retrouve sur les secteurs récents ; elle est associée parfois à la pierre dans des appareillages mixtes ou pour certaines modénatures. Le bois peu représentatif est surtout utilisé dans des bâtiments artisanaux ou les petites maisons associées à la scierie.



Les toitures.

La diversité des types de bâti provient aussi dans les matériaux de toiture dont on peut distinguer trois grandes familles :

- la couverture en petites tuiles plates sur couvertures à 45° et 50° dans la majorité des bâtis anciennes fermes et maisons de bourg,
- la couverture en tuile mécanique ou à côtes sur le bâti plus récent ou rénové,
- la couverture en ardoise sur les bâtiments « prestigieux » ; châteaux, église, presbytères et maisons bourgeoises ou villégiatures....

On dénombre quelques toitures à la mansard notamment dans certains châteaux ou maisons bourgeoises.



Petites tuiles plates.



Tuiles mécaniques.



Toiture en ardoises (église).

Palette descriptive ; les couleurs.



Analyse des fonctions et pratiques du tissu LIAISONS & ÉLÉMENTS DE CENTRALITÉ

Infrastructures & repères urbains ; situation des équipements & des commerces.

Situées à l'écart du pôle touristique de Chantilly, les entités urbaines de Vineuil et de Saint-Firmin occupent un territoire parfaitement préservé de la pression touristique. Ce qui est un bien pour l'habitant qui n'aime pas être dérangé, l'est moins pour le commerce qui lui périclite sur la commune. Les centralités d'autrefois ne sont plus celles d'aujourd'hui puisque le «petit» commerce de proximité n'arrive pas à lutter contre les grandes surfaces commerciales... Cela ne suffit pas à expliquer cette perte. Comme on a pu le comprendre, la commune n'a plus de vraie centralité. Son expansion n'a pas été périphérique, mais linéaire.

Ainsi, les **lieux de centralité du commerce** de Vineuil (place Joyale) sont aujourd'hui en retrait des grands axes, qui auraient pu servir de cadre d'accueil, et d'un véritable centre «géométrique» de la commune qui pourrait être celui de la Mairie.

Les centralités du service public :

- La Poste (Avenue Verdun), mais celle-ci devrait disparaître au profit d'un guichet intégré à un commerce, et l'école (place d'Aumale),
- La deuxième centralité comprenant le square André Hiet et les équipements publics avec la Mairie-Ecole et la salle communale.

Ces deux espaces sont assez proches, mais quand même scindés par la départementale.

L'ancienne voie ferrée, face à la difficulté de liaison entre les entités et face aux difficultés représentées par la dangerosité de la RD924 (intérêt supraterritorial qui est difficilement gérable par la commune) et dans une moindre mesure de la RD606 est en passe de devenir **une centralité particulière de la vie locale** ou de devenir peut-être un élément majeure d'organisation des centralités. Ce projet de piste cyclable traversant la commune distribuant les différentes centralités doit être intégré à la pratique actuelle de ce réseau qui est mixte (chevaux, piétons), être raccordé à la partie Est (Saint-Firmin).

Parenthèse historique ANCIENS SERVICES.

Relais, auberges, gare...
des enseignes encore visibles...

Les bâtiments concernés par ses anciens services et comprenant souvent des enseignes encore visibles participent pleinement au patrimoine bâti à préserver.



1. L'ancienne gare de Vineuil habitée aujourd'hui.



2. Ancienne auberge dans la rue de la République dans Vineuil.



3. Commerces de l'axe principal dans Vineuil.



4. Relais sur l'axe principal dans Saint-Firmin.



UN RÉSEAU CYCLABLE sur la commune de Vineuil-Saint-Firmin

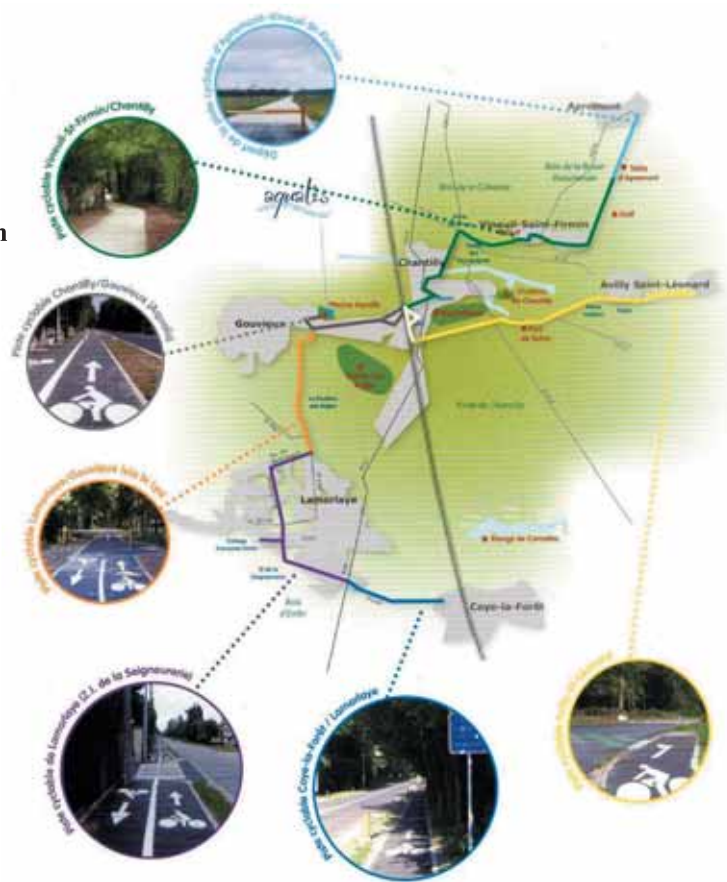
Un réseau cyclable à l'échelle de la communauté
de communes de l'Aire cantilienne ;
des pistes cyclables sur la commune
de Vineuil-Saint-Firmin....

Ce réseau permet d'assurer une liaison douce intercom-
munale où la sécurité des cyclistes est assurée.

Le passage de ce réseau dans Vineuil-Saint-Firmin est
un atout supplémentaire pour la découverte du patri-
moine naturel et bâti de cette commune.

Les cyclistes constituent de nouveaux usagers à prendre
en compte avec les piétons, les cavaliers et les automo-
bilistes.

Enfin, elle facilite les accès aux équipements sportifs : le
vélo doit être ainsi privilégié à la voiture dans un sou-
ci de protection de l'environnement. Elle permettra éga-
lement de soulager les places de stationnements et la
rue donnant accès aux équipements des Bourgognes, et
plus particulièrement les jours de rencontres où la rue
est complètement encombrée.



Plan du réseau des pistes cyclables à l'échelle de la Communauté de Communes, source : «Info, l'aire cantilienne», novembre 2008, n°17.



Plan des liaisons, des éléments de centralités & des équipements (cf. carte zoom sur les entités urbaines pages suivantes).

Légende de la carte sur les pratiques & les usages	
	Equipements publics, services, commerces...
	Anciens commerces, services...
	Axes principaux.
	Voie de desserte.
	Chemin piéton.
	Ancienne voie ferrée (chemin).
	GR11.
	Projet piste cyclable.
	Passage de chevaux.
	Pontons pour la pêche.
	Centralités urbaines
	Point de vue remarquable (présence de bancs).
	Place minérale.
	Place enherbée.
	Impasse.
	Sens unique.
	Cas particulier «voie en impasse».
	Arrêt de bus.
	Espace de jeux.
	Jardins familiaux / vergers.



Analyse de la dynamique urbaine ÉVOLUTION DU BÂTI ET TENDANCE ACTUELLE

Évolution urbaine du XVIII^e siècle à aujourd'hui.

Une forme urbaine éclectique à tendance composite.

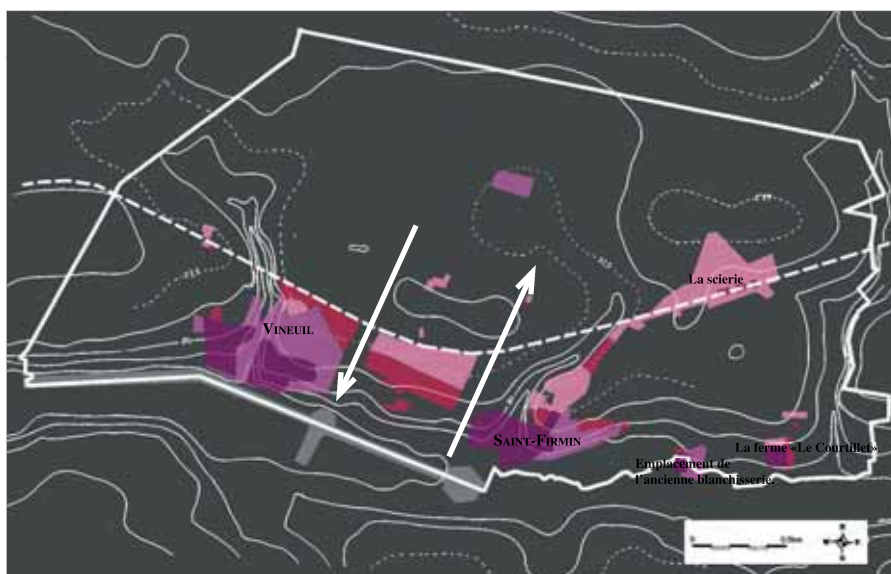
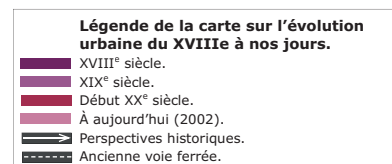
Vineuil-Saint-Firmin trouve son origine à partir de deux noyaux anciens différents (Vineuil est plutôt un habitat bourgeois et commercial; Saint-Firmin a une origine plutôt agricole). Sans en changer la nature, le développement urbain au XIX^e siècle s'est effectué entre la voie ferrée et la vallée, de manière homogène et groupée. Il s'est poursuivi au début du XX^e siècle pour s'arrêter à l'ancienne voie ferrée.

Ainsi, l'ancienne voie ferrée du XIX^e siècle et les deux perspectives historiques de Le Nôtre ont été avec le site (vallée, talweg), tout en étant les éléments structurants du paysage bâti, des contraintes limitant le développement de la commune.

L'ensemble prend aujourd'hui davantage la forme d'un système urbain fragmenté par des éléments de paysage (boisement, espace agricole) et représente une étendue qui devient conséquente si l'on considère que la partie bâtie commence au niveau de la scierie pour finir 3 kilomètres plus loin à l'Est.

Or, ces kilomètres ne se franchissent pas aisément du fait des obstacles inhérents à la particularité d'un réseau composé soit par une route à fort débit routier (RD924) ou par une ancienne voie ferrée à vocation pédestre.

Enfin, l'ensemble, par ces accumulations successives, est assez éclectique à la fois dans sa construction (forme et habitat très marqué par l'histoire) et par la diversité des fonctions (habitat, industrie, golf,...) n'ayant pas de véritable cohérence entre-elles, ni de lien. Cette mosaïque d'intérêts devient le véritable enjeu d'une politique d'urbanisme et d'une politique paysagère pour que l'ensemble garde une cohérence de représentativité. Les éléments forts font la qualité de son patrimoine urbain, forestier et les golfes. Les points faibles sont ses commerces, son industrie et les routes.



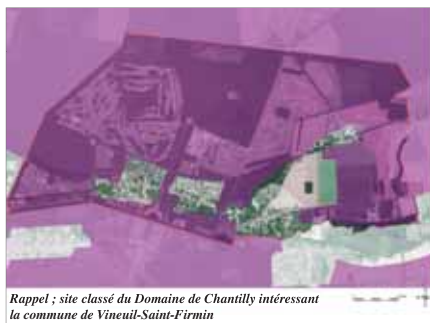
Évolution urbaine du XVIII^e siècle à nos jours.

Dynamique urbaine Le potentiel d'extension urbain.

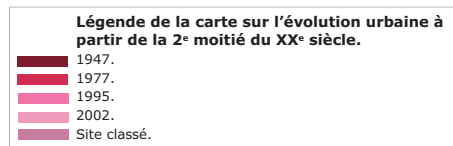
Situé dans le site classé du domaine de Chantilly, le potentiel d'extension urbaine est très limité. Il ne peut s'effectuer que sur lui-même, mais cela signifie densification et risque de perte à terme de sa trame verte, pourtant si importante comme on a pu le comprendre, ou par extension à l'Est sur les pâtures occupées par les chevaux et donc aux dépens de son espace agricole.

Or, ce site classé du domaine de Chantilly est actuellement en procédure de révision. Ce potentiel actuel pourrait se réduire à nouveau pour conserver cet espace agricole dans une surface raisonnable c'est-à-dire une surface capable de faire vivre une exploitation.

Enfin, l'extension ne concerne pas que l'habitat, les activités présentes sur la commune ont des besoins légitimes (extension réalisée de l'hôtel du Golf «Dolce Chantilly») ou difficilement mesurable (secteur d'activité, scierie) et qu'il faut quand même prendre en compte (périmètre du site classé), tout comme prendre le projet extra-communale (projet hôtelier sur l'ancien site Sopal) qui aura des conséquences pour la commune par son accès sur la départementale.



Rappel ; site classé du Domaine de Chantilly intéressant la commune de Vineuil-Saint-Firmin



Dynamique urbaine à partir de l'évolution du tissu de la seconde moitié du XX^e siècle.

Bilan général DU CADRE BÂTI

Atouts & contraintes : une base solide qui doit évoluer

ATOUTS	CONTRAINTES
L'espace urbanisé.	
- Trois identités urbaines identifient cette commune : - le Vineuil ancien comme «bourg», - le Vineuil récent comme «périphérie», - Saint-Firmin comme village.	- Préservation et maintien de ces ambiances qui identifient cette commune. - Conforter la cohérence entre ces entités pour éviter le morcellement y compris entre les intérêts sociaux (habité) économiques (hôtel, golf, scierie et autres activités) patrimoniaux (voisinage du château,...) - Maîtriser l'urbanisation pour limiter la perte de la trame verte; trouver un équilibre entre l'étalement et la densification.
Le patrimoine bâti.	
Une commune riche en histoire et comportant des constructions remarquables variées.	- Entretien et sauvegarde de ce patrimoine. - Patrimoine historique et culturel méconnu. - Renforcer l'intérêt patrimonial des secteurs les plus récents.
L'espace public.	
Variété de l'espace public tant dans leur conception et que dans leur aménagement.	- Des espaces publics de moindre qualité dans les quartiers les plus récents. - Une structure paysagère associée au parc du château et sur laquelle la commune a peu de prise - Trouver une cohérence paysagère autre que la route, le gazon et l'arbre.
Les axes de desserte.	
- RD924 permettant d'accéder rapidement aux grandes infrastructures (train, autoroute...). - La piste cyclable : une alternative en voie de créer un espace public de qualité et de liaison des centralités (actuelles ou à créer) - Un réseau secondaire hors des grands axes et amélioré en partie (éclairage enterré dans le quartier ancien de Vineuil)	- Problème de nuisances et de sécurité routière pour la RD924 et dans une moindre mesure RD606. - Elargir le concept à l'ensemble de la commune pour raccorder Saint-Firmin à Vineuil (investissement conséquent) et raccorder les différentes centralités (école, mairie,...) en tout point de la commune. - Un réseau secondaire qui s'apparente encore beaucoup par endroits à une route (exemple : la route de scierie).
L'ancienne voie ferrée.	
Transition remarquable entre les noyaux urbains et la forêt, les golfs.	Assurer une continuité de promenade de qualité associée aux circulations douces.
Le végétal	
- Grande richesse et variété du végétal constituant une trame verte forte. - Présence de grands parcs & jardins et des grandes perspectives plantées.	- Maintien du maillage par un projet de trame verte à l'échelle globale, regard sur les modes de jardinage. - Protection de cette trame à l'intérieur de l'urbain.
Les zones artisanales et industrielles.	
Approche économique de la commune afin de protéger et conforter les éléments forts de la commune (scierie, golfs).	- Nuisances environnementales (pollution). - Intégration paysagère à développer. - Tissu commercial à soutenir dans des centralités adaptées.
Les équipements sportifs et de loisirs.	
Commune bien équipée d'un point de vue équipements sportifs et de loisirs renforcée par ceux appartenant à la ville de Chantilly (installés sur une propriété de l'Institut sur la commune de Vineuil-Saint-Firmin).	- Des limites pas toujours bien entretenues, de mauvaise qualité sur certains tronçons. - Des cheminements surfréquentés, un stationnement «sauvage» lors de grandes manifestations aux Bourgognes.

Légende de la carte des atouts & contraintes du bâti.	
	Prémices d'un «bourg» pour le Vineuil ancien.
	Vineuil Est comme extension urbaine périphérique.
	Le village de Saint-Firmin.
	Des espaces publics de qualité.
	Des espaces publics à valoriser.
	Des zones artisanales et industrielles avec impacts paysagers à traiter.
	Requalification du cheminement, des accès... des équipements sportifs et de loisirs, traitement des limites....
	Répartition équilibrée du bâti remarquable.
	La RD924 à traiter et à sécuriser.
	Traitement des entrées, des portes et carrefours principaux.
	La voie de desserte jusqu'à la scierie à requalifier.
	Ancienne voie ferrée.
	Perspective.
	Parcs & jardins.
	Boisement.



Bilan général DU CADRE BÂTI

Les atouts & les contraintes et les enjeux du cadre bâti.

Des entités urbaines formant une base solide, mais qui doivent évoluer ensemble

LES ESPACES URBANISÉS ET LE BÂTI

ATOUTS

La commune possède des structures urbaines fortes qui lui sont spécifiques : les noyaux urbains de Vineuil comme bourg (ancien et récent), Saint-Firmin comme village à apport économique et la ferme du Courtillet.

D'autres secteurs sur le territoire comprennent des habitations. Si l'habitat ouvrier de la ferme du Courtillet au bord de la RD924 ne présente pas d'intérêt majeur, les cabanons en bois habités par les ouvriers de la scierie présentent un quartier singulier et intéressant.

La grande particularité également de Vineuil-Saint-Firmin est la présence de grands parcs-jardins dans les tissus qui ont résisté à la pression urbaine. Ils contribuent largement à la qualité de la structure urbaine.

CONTRAINTES

L'harmonie des bourgs anciens peut être rapidement troublée par une densification urbaine non adaptée à la dynamique actuelle (densification aux dépens de la trame verte, des espaces ouverts publics existants dans la commune...).

ENJEUX

La difficulté réside pour cette commune à la préservation et au maintien des ambiances relatives à chaque entité urbaine qui l'identifient, de conforter celles qui aujourd'hui présentent un intérêt moindre (lotissement), de trouver un équilibre entre l'habitat et les secteurs d'activités économiques et culturelles pour éviter l'effet « mosaïque ».

LE PATRIMOINE BÂTI

ATOUTS

Vineuil-Saint-Firmin comporte une histoire communale extrêmement forte par le lien qu'elle avait avec les activités et la vie du château de Chantilly. Avec le temps, l'histoire a permis la production d'une diversité de bâti, parfois surprenante comme le quartier de la scierie.

Les habitations troglodytiques participent également à ce patrimoine comme une curiosité à part entière. Le petit patrimoine (lavoir, calvaire...) s'ajoute à cet inventaire.

Enfin, la création de constructions liées à l'ancienne voie ferrée, y compris les aménagements de quai..., vient compléter cette richesse culturelle et historique.

CONTRAINTES

Cet ensemble de bâtis remarquables est éclectique et parfois difficile à conserver quand la motivation n'est plus là. L'habitat troglodytique à l'abandon en témoigne. Pourtant, cette typologie du bâti et son origine mériteraient d'être connues et reconnues tout comme les autres constructions remarquables du tissu urbain. Ce patrimoine est finalement trop méconnu et l'intérêt trop porté sur la partie haute de « l'Iceberg ».

ENJEUX

Il est essentiel qu'un projet culturel et patrimonial pédagogique se développe à l'échelle communale et intercommunale (inventaire).

LES ZONES ARTISANALES ET INDUSTRIELLES

ATOUTS

Celles-ci participent à la vie économique de la commune ainsi qu'à l'identité de celle-ci. Les golfs, le secteur de la scierie, Polytitan sont des références connues. Les golfs singularisent la commune des voisines très dédiées au cheval et au château... La scierie est une activité artisanale fortement intéressante dans un contexte de développement durable.

CONTRAINTES

Ces secteurs représentent des espaces sensibles d'un point de vue environnemental (risques de pollution, du bâti à l'abandon dans le secteur Sud...) et paysager (impact visuel des stockages de matériaux, mauvaise intégration paysagère).

L'avenir de la scierie n'est pas une chose facile. Toutefois si son évolution se maintient, elle est à intégrer dans un projet en lien avec les énergies renouvelables favorables pour l'avenir.

ENJEUX

Le secteur industriel et artisanal de la scierie est à requalifier ou pour le moins à repenser du point de vue de l'intégration du paysage et de son avenir.

La question de l'avenir se pose également pour le site industriel (Polytitan) à l'abandon à la limite Sud de la commune (RD 924). Une approche environnementale est nécessaire afin de faire face aux risques potentiels de pollution, notamment du sol.

L'impact de l'évolution du site Sopal sur ce même secteur doit être intégré.

L'évolution du Golf Dolce Chantilly est également un élément du patrimoine bâti à intégrer dans une politique globale de qualité architecturale et paysagère.

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS & DE LOISIRS

ATOUTS

Plusieurs équipements sportifs et de loisirs s'étendent sur la commune de Vineuil-Saint-Firmin : les golfs, les équipements sportifs municipaux de cette municipalité, mais aussi de Chantilly (qui loue le site des Bourgognes à l'Institut de France). Les aménagements au bord de la Nonette pour la détente, la pêche, la balade complètent ces équipements.

Répartie indépendamment des uns des autres, du Nord jusqu'à l'Ouest en limite du bâti, la surface importante des masses boisées optimise à l'échelle du grand paysage leur intégration ; ce qui est moins vrai en revanche pour le golf du Dolce Chantilly, très ouvert, contrairement au golf de Chantilly où les boisements à l'intérieur facilitent grandement son insertion dans un environnement forestier.

CONTRAINTES

À l'échelle locale, les clôtures posent souvent problèmes par manque de moyens (longueur importante notamment pour ce qui concerne les propriétés des golfs) : mauvais entretien et qualité sur certains tronçons, avec des choix de végétaux pas toujours bien appropriés. La problématique des liaisons douces et du stationnement est également posée : certains cheminements apparaissent surfréquentés et le stationnement insuffisant notamment aux Bourgognes lors de rencontres sportives...

La surface des golfs tend à s'étendre aux détriments des chemins et de l'ancienne voie ferrée (rupture par exemple dans la continuité de la sente de l'ancienne voie ferrée au niveau de l'entrée du golf de Chantilly...). Le souhait du propriétaire d'étendre le bâti sur le territoire du Dolce pose la question d'intégration paysagère et de la construction en site classée...

ENJEUX

Les enjeux sont principalement d'ordres environnementaux et urbains.

Ils comprennent la maîtrise du foncier (plus particulièrement sur les propriétés des golfs), l'insertion du bâti et des équipements, la gestion de l'accueil du public et du stationnement.

LES VOIES DE CIRCULATIONS & LES ESPACES PUBLICS

ATOUTS

Les routes départementales, la RD924 et la RD606 facilitent l'accès à la commune et permettent de rejoindre très rapidement les grandes infrastructures (autoroute et gare). De nombreux cheminements et plus particulièrement, la sente sur l'ancienne voie ferrée, permettent aux habitants de parcourir le territoire communal, de se rendre aux équipements sportifs et de loisirs sans emprunter ces grands axes routiers. L'espace public dans les structures urbaines tant dans leur conception que dans leur aménagement présente une grande variété. La qualité se situe principalement dans les tissus urbains anciens. La grande place d'Aumale dans Vineuil offre aux habitants un espace de centralité.

CONTRAINTES

La traversée de la RD924, unique traversée Est-Ouest de la commune pose des problèmes de nuisances sonores et de sécurité routière malgré le retrait à l'arrière des noyaux urbains. Excepté le point de vue sur le château de Chantilly, la traversée forme un long couloir fermé. Seuls les propriétaires au Sud de la RD924 peuvent vraiment bénéficier du domaine de Chantilly.

L'éclatement des grandes places, des activités commerciales (en régression) et de services, empêchent la réalisation d'une centralité forte. La séparation des noyaux urbains anciens et récents influence sur la qualité de l'espace public (de qualité dans le tissu ancien, médiocre dans les tissus récents).

ENJEUX

Plusieurs enjeux se posent alors.

Concernant la traversée, une valorisation et requalification de la route départementale est nécessaire avec une définition des séquences paysagères et urbaines, des traitements des entrées et portes urbaines. Il convient également de recréer des échappées visuelles supplémentaires vers la vallée de la Nonette canalisée et sur le parc afin que les habitants puissent se réapproprier le paysage du domaine de Chantilly et du fond de vallée.

Concernant l'espace public, la création d'une centralité forte semble indispensable pour recanaliser les centres d'intérêt des habitants. La requalification du square André Hiet comme lien de centralité devient également évidente.

Enfin, l'enjeu concernant les liaisons douces est de maintenir les coupures vertes piétonnes historiques (perspectives) et d'assurer une trame continue de qualité comme élément structurant fort de la commune, distribuant l'ensemble des centralités et distribuant toute la commune.

LE MÉRISTÈME

ATOUT

La commune de Vineuil-Saint-Firmin possède encore un site pouvant être construit en dehors du tissu urbain existant, à l'Est de Saint-Firmin.

La situation du méristème offre la possibilité de repenser une structure groupée à Saint-Firmin et de lui donner la possibilité de créer une véritable centralité.

CONTRAINTES

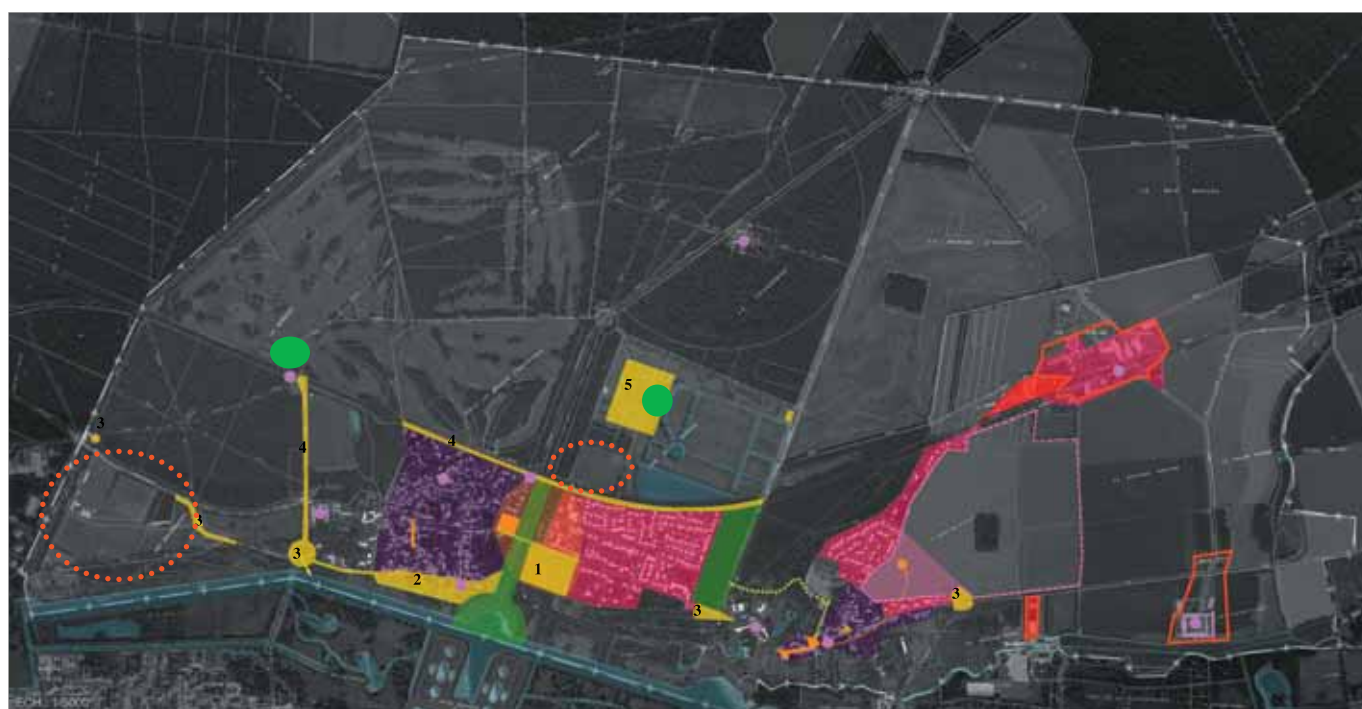
La présence du site classé du domaine de Chantilly ne permet qu'un développement urbain modéré. Le risque d'y créer une forte centralité est d'isoler le village de Vineuil du reste de la commune. Il ne peut s'agir que d'équipements de proximité. Enfin, ce méristème situé à l'entrée Est de Saint-Firmin, pose la problématique de la limite urbaine et de son intégration dans le paysage agricole du bord de plateau.

ENJEUX

Cet espace potentiellement constructible l'est aux détriments d'un territoire agricole réduit. Il s'agit que d'une solution ultime après avoir étudié toutes les autres solutions dans l'urbain (noyaux, bâtiments existants,...) Dans le cas d'une utilisation de ce territoire, il paraît indispensable de promouvoir pour ce méristème une densité et une typologie mixte pour éviter le lotissement en grappe et étalé. Il s'agit également d'économiser ce terrain par une programmation possible sur plusieurs années et non sur une réalisation globale et immédiate qui reposera à nouveau l'enjeu de l'extension... Enfin une urbanité est à trouver avec ou sans une nouvelle centralité?

Enjeux ; des entités urbaines à préserver.

ENJEUX	
	Les espaces urbanisés.
	Bâti ancien : Tissu à dominance de bâti ancien dont la richesse architecturale doit être préservée et diversifiée (troglodytes).
	Bâti récent : Tissu sans identité particulière et consommateur d'espace à requalifier.
	Des espaces à requalifier : Quel avenir?
	Nécessité d'une approche environnementale de ces secteurs industriels? (existence de pollution?).
	Les centralités.
	Conforter les centralités existantes, assurer leur liaison avec la circulation douce.
	Le patrimoine bâti.
	Développer un projet culturel et patrimonial pédagogique à l'échelle communale et intercommunale.
	Ferme du Courtillet à préserver.
	Le méristème.
	Promouvoir une densité et typologie mixte pour éviter le lotissement en paquet. Une urbanité à trouver avec une nouvelle centralité?
	Un espace potentiellement constructible (au vue du site classé du domaine de Chantilly) au détriment de l'espace agricole.
	Les golfs.
	Maîtrise du foncier à prévoir et optimiser l'intégration du bâti ainsi que l'apport patrimonial (5).
	Les équipements sportifs.
	Gestion des équipements sportifs, des accès et du stationnement.
	Les «points noirs».
	1 Requalification du square Hiet comme partie intégrante d'une centralité.
	2 Valorisation et requalification de la RD924.
	3 Traitement des «portes» et des entrées (château d'eau et mur en béton).
	4 Revalorisation des voies et chemins.
	Trame verte.
	Maintenir les coupures vertes transversales.



Carte des enjeux du bâti.